

Partie I

La cité de Mégare à l'époque archaïque

οἱ δ' ἀγαθοὶ φεύγουσι, πόλιν δὲ κακοὶ διέπουσιν.
ὥς δὴ Κυπελιδῶν Ζεὺς ὀλέσειε γένος.

On bannit les honnêtes gens, les méchants gouvernent la ville ;
mais puisse Zeus anéantir de même la descendance de Cypsélos¹.

Cette première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des événements de l'histoire de la cité de Mégare susceptibles d'avoir provoqué le départ des Mégariens vers la Sicile, la Propontide et le Pont-Euxin. Il est dans mon intention de mettre en lumière le développement de la société mégarienne à l'époque archaïque et de discuter ici les causes invoquées par les modernes pour la colonisation, à savoir la surpopulation, les conflits extérieurs, les luttes internes et le commerce. Les chapitres de cette partie portent ainsi sur le syncécisme, les conflits des Mégariens avec leurs voisins de Corinthe et d'Athènes et sur les changements politiques qui eurent lieu à Mégare. Il s'agit en effet de questions qui ont fait l'objet de débats intenses parmi les chercheurs et qui, compte tenu de leur importance pour l'explication du mouvement de colonisation, réclament un réexamen approfondi.

I.1 Le syncécisme mégarien

Le syncécisme est le premier événement historique concernant la cité de Mégare dont l'on ait connaissance. Il y a lieu de se demander si cet événement ne serait pas responsable tant de l'apparition de l'État mégarien que du départ de Mégariens vers la Sicile et la Propontide. En effet, les récits suggèrent que le syncécisme a provoqué non seulement

1 Théognis, 893-894 (trad. de J. Carrière, CUF).

l'unification politique, mais également des luttes internes. De plus, j'aimerais examiner dans ce chapitre les conflits entre Mégare et Corinthe et le rôle qu'ils ont joué à la fois dans la création de la cité de Mégare et dans la colonisation.

Pour l'analyse de ces événements du haut archaïsme, il est essentiel à mes yeux de tenir compte du fait que, très souvent, les témoignages datent des époques hellénistique et impériale. C'est notamment le cas de quelques passages de Plutarque, de Pausanias et de Strabon, qui se fondent sur la *Constitution des Mégariens* due à l'École d'Aristote, sur les écrits des historiens hellénistiques de Mégare ou sur des traditions orales que les auteurs antiques ont pu recueillir eux-mêmes. Il est important de rappeler que plusieurs traditions locales mégariennes sont des réponses tardives à des propos athéniens, béotiens et corinthiens et, par conséquent, elles revêtent un caractère polémique. Dans ces conditions, on ne sera pas surpris de constater que les situations décrites par ces récits contiennent davantage d'éléments de la Mégare hellénistique que de la Mégare archaïque.

Pour contrebalancer cela, l'archéologie permet de mieux connaître cette période archaïque. Les récentes trouvailles et les réinterprétations des données déjà connues émanant de la Mégaride, mais aussi de la Corinthie ou de l'Attique, renouvellent nos connaissances sur le territoire et les relations des Mégariens avec leurs voisins.

1.1.1 La liste des cinq méré (« districts ») mégariens de Plutarque

En essayant d'offrir une explication du mot *δορύξενος* (« l'hôte par la lance »), Plutarque évoque dans les *Questions grecques* (*Αἰτίαι Ἑλληνικά*) les conflits internes des Mégariens et leur première forme d'organisation politique. Il rapporte la tradition suivante :

Τίς ὁ δορύξενος;

Τὸ παλαιὸν ἡ Μεγαρίς ᾠκεῖτο κατὰ κόμας, εἰς πέντε μέρη νενεμημένων τῶν πολιτῶν. Ἑκαλοῦντο δ' Ἡραεῖς καὶ Πιραεῖς καὶ Μεγαρεῖς καὶ Κυνοσουρεῖς καὶ Τριποδίσκιοι. Τῶν δὲ Κορινθίων πόλεμον αὐτοῖς ἐξεργασαμένων πρὸς ἀλλήλους (αἰεὶ γὰρ ἐπεβούλευον ὑφ' αὐτοῖς ποιήσασθαι τὴν Μεγαρικὴν), ὅμως δι' ἐπιείκειαν ἡμέρωσ ἐπολέμουν καὶ συγγενικῶς. Τοὺς μὲν γὰρ γεωροῦντας οὐδεὶς ἠδίκηει τὸ παράπων, τοὺς δ' ἀλίσκομένους λύτρον τι τεταγμένον ἔδει καταβαλεῖν, καὶ τοῦτ' ἐλάμβανον ἀφέντες, πρότερον δ' οὐκ

εἰσέπραττον, ἀλλ' ὁ λαβῶν αἰχμάλωτον ἀπῆγεν οἴκαδε, καὶ μεταδοὺς ἀλῶν καὶ τραπέζης ἀπέπεμπεν οἴκαδε. Ὁ μὲν οὖν τὰ λύτρα κομίσας ἐπηνεῖτο καὶ φίλος ἀεὶ διετέλει τοῦ λαβόντος ἐκ δορυαλώτου «δορυζενος» προσαγορευόμενος· ὁ δ' ἀποστερήσας οὐ μόνον παρὰ τοῖς πολεμίοις ἀλλὰ καὶ παρὰ τοῖς πολίταις ὡς ἄδικος καὶ ἄπιστος ἠδόξει.

Qui est l'«hôte par la lance» ?

Dans l'ancien temps, la population de la Mégaride était organisée en bourgs, les citoyens étant répartis en cinq districts. Ils s'appelaient *Héaraeis*, *Piraeis*, *Mégareis*, *Kynosoureis* et *Tripodiskioi*. Les Corinthiens les firent entrer en guerre les uns contre les autres (ils ne cessaient, en effet, de comploter pour mettre la Mégaride sous leur pouvoir). Toutefois, leur douceur civilise la guerre et lui donne une tournure bon enfant. En effet, les cultivateurs ne furent les victimes d'absolument personne. Ceux qui étaient capturés devaient s'acquitter d'une rançon convenue et ce n'était qu'après les avoir relâchés qu'on la recevait. On ne l'exigeait pas avant. Celui qui faisait un prisonnier l'emmenait chez lui et, après avoir partagé avec lui son sel et sa table, il le renvoyait chez lui. Celui, donc, qui apportait sa rançon était loué et il ne cessait d'être l'ami de celui qui l'avait capturé sous le surnom d'«hôte par la lance», tiré de l'adjectif «pris à la lance». Mais celui qui y manquait avait non seulement auprès de l'ennemi, mais aussi auprès de ses concitoyens, une mauvaise réputation d'improbité et de perfidie².

Les savants ont interprété ce passage comme un indice de l'existence d'une division territoriale en cinq *kômai*, antérieure à la création de la cité (*polis*) de Mégare. Mieux, en rattachant les *Héaraeis* et les *Piraeis* à la péninsule de Pérachora, située au sud de l'isthme, on a inféré une participation des habitants de cette région au synœcisme mégarien. Cette péninsule aurait été ensuite annexée par les Corinthiens, et c'est justement cette perte territoriale qui aurait entraîné le départ des Mégariens vers la Sicile et la Propontide. Ainsi pour plusieurs chercheurs, l'afflux d'émigrés provoqué par la perte de la Pérachora fut-il la cause principale de la colonisation mégarienne aux VIII^e-VII^e siècles³. D'ailleurs, dans son ouvrage sur l'histoire de Mégare aux époques archaïque et

2 Plutarque, *Questions grecques*, XVII (= *Moralia* 295 B-C, trad. de J. Boulogne, CUF, partiellement modifiée).

3 Hammond, *Heraeum*, p. 98 ; *idem*, *Peloponnese*, p. 336 ; Burn, *Lyric Age*, p. 113 ; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 70 ; S. van de Maele, « Le réseau mégarien de défense territoriale contre l'Attique à l'époque classique (V^e et IV^e s. av. J.-C.) », in *Fortificationes antiquae*, S. van de Maele et J.M. Fossey (éds.), Amsterdam 1992, p. 95 ; Paltseva, *Mégare*, p. 230-239 ; J.G. Devoto, « Two Megarian Colonies in Sicily », *AncW* 36, 2005, p. 91 ; K.S. Meidani, *Αρχαϊκή Ελλάδα και πόλεμος*, Athènes 2010, p. 36-40.

classique, Legon intitulait de manière suggestive le chapitre sur la colonisation mégarienne: «Contraction at home – expansion abroad».

Néanmoins, la thèse qui considère la *sténochôria* («exiguïté des terres») comme la cause principale de la colonisation présente plusieurs faiblesses. Commençons d'abord par une nouvelle analyse de la tradition fournie par Plutarque. On notera d'emblée que il n'est pas question dans la *Question grecque* XVII d'une division de la Mégaride en cinq *kômai* («bourgs»), mais en cinq unités portant le nom de *méré* («districts»)⁴. Sur la foi de cette tradition, on conclura que la *polis* de Mégare ne fut pas dès le début une agglomération urbaine mais qu'elle se constitua à partir d'un ensemble de bourgs dispersés; des communes qui originellement se regroupèrent en cinq unités territoriales, chaque *méros* pouvant contenir un ou plusieurs bourgs à la fois⁵.

Ensuite, il convient de se demander à quelle Mégare se réfère le texte de Plutarque: l'établissement dorien ou celui pré-dorien. Je rappelle que, selon plusieurs récits, Mégare fut originellement une terre ionienne, ayant appartenu à Athènes. Selon la tradition littéraire, la dorisation du pays aurait eu lieu pendant le règne de Codros à Athènes (1090/80-1070/60), lorsque les Péloponnésiens envahirent l'Attique. Sans pouvoir mettre la main sur Athènes, les Doriens occupèrent la Mégaride, dont les habitants changèrent alors de coutumes et de dialecte en devenant des Doriens⁶. D'après Hanell, les Doriens de Mégare seraient originaires d'Argos, preuve en étant les liens culturels et mythologiques existant entre Argos et Mégare⁷. Cependant, la rareté des trouvailles datant de l'âge du Bronze ne permet pour l'instant aucune conclusion concernant l'origine des premiers habitants de Mégare⁸.

4 G. Huxley, *CR* 32, 2, 1982, p. 228.

5 Sur le rapport entre *méré* et *kômai*, voir *infra*, chapitre III.1.4.

6 Hérodote, V, 76; Pausanias, I, 19, 5; 39, 4-5; Strabon, VIII, 1, 2, C 333; IX, 1, 7, C 393. Pour les récits mentionnant une possession par Athènes de la Mégaride, voir aussi *infra*, chapitre I.2.2. Sur le roi athénien Codros, voir K. Scherling, *s.v.* «Kodros», *RE* XV, 1922, col. 984-994; P. Harding, *The Story of Athens. The Fragments of the Local Chronicles of Attika*, London-New York 2008, p. 78-81.

7 Hanell, *Megarische Studien*, p. 69-91. Même opinion chez Will, *Korinthiaka*, p. 290-291.

8 E.L. Highbarger, compte rendu de Hanell, *Megarische Studien*, *AJPh* 58, 1937, p. 119-121, estime que la documentation est soit peu nombreuse, soit trop tardive, pour que l'on puisse accepter l'origine argienne de Mégare. Voir aussi à cet égard Salmon, *Heraeum*, p. 192-193; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 42-46.

S'appuyant sur les témoignages relatifs à l'organisation des États grecs par villages à une époque reculée⁹, Halliday considérait jadis que Plutarque présentait la situation d'une Mégare pré-dorienne¹⁰. Cependant, bien que l'on n'ait aucun indice que les *kômai* aient intégrées les institutions mégariennes, il est certain qu'elles étaient des unités géographiques de l'État dorien. En effet, un passage de la *Poétique* d'Aristote confirme que les Mégariens nomment *kômai* les bourgs qui sont aux environs des villes, tout comme les Athéniens les appellent *dèmes*¹¹. On peut donc conclure que l'habitat *kata kômas* était spécifique aux Mégariens des époques classique et hellénistique et sans nul doute en allait-il de même à l'époque archaïque.

Du reste, un élément susceptible de nous aider à vérifier l'historicité du passage de Plutarque consiste dans la localisation des cinq *méré* (voir carte 2 pour les sites de la Mégaride). On constate d'emblée que, parmi ces districts, il y en a deux qui peuvent être situés sans difficulté : les *Mégareis* et les *Tripodiskioi*. Les *Mégareis* doivent être associés à la ville de Mégare, qui devient, en raison de sa position au carrefour des routes principales de la Mégaride, le centre du nouvel État¹². Plusieurs traditions coexistent à l'époque impériale pour expliquer le nom de la ville. Pausanias en connaît deux : l'une mégarienne et l'autre béotienne. Selon la première, la cité avait pris le nom de Mégare à l'époque du premier roi mégarien, Car, qui avait introduit le culte de Déméter, en bâtissant en son honneur un *mégaron*, une sorte d'enclos servant de

9 Thucydide, I, 10, 2; II, 15, 1-2; Strabon, VIII, 3, 2, C 336-337; cf. Aristote, *Poétique*, I, 2, 6-8, 1252b 15-35; III, 9, 14, 1280b 40-1281a 4.

10 Halliday, *Gr. Questions*, p. 96-97.

11 Aristote, *Poétique*, III, 1448a 36-37. Sur ce passage, voir *infra*, chapitre III.1.4. L'habitat en villages est présent aussi dans d'autres cités doriennes, par exemple en Laconie, où l'un des quatre bourgs primitifs porte le nom de Kynosoura, tout comme le *méros* mégarien : Pausanias, III, 16, 9; Hésychios, *Lexicon*, s.v. Κυνόσουρα (éd. K. Latte); cf. Bursian, *Geographie*, vol. II, p. 121; Jones, *Public Organization*, p. 119.

12 Muller, *De Nisée à Mégare*, p. 626. Pour les routes qui traversent la Mégaride, voir Hammond, *Main Road*, p. 103-122, notamment p. 116; A. Muller, *BCH* 108, 1984, p. 249-256; S. van de Maele, «La route antique du port mégarien de Pagai à la forteresse d'Aigosthènes», *EMC* 33, 1989, p. 183-188; *idem*, «Pausanias et la route de Mégare vers Pagai et Éréneia», *CEA* 38, 2001, p. 113-118; Smith, *Megaridis*, p. 84-86; E. Baziotopoulou-Valavani, «Μεγαρίδα», in *Αρχαιολογία Εύβοια και Στερεά Ελλάδα*, A. G. Vlachopoulos (éd.), Athènes 2008, p. 207-210.

lieu de culte pour la déesse¹³. Une autre légende, mise en circulation par les Béotiens, soutenait que le nom de la cité était dû à Mégareus, le fils de Poséidon, venu d'Onchestos pour participer aux côtés du roi mégarien Nisos, son beau-frère, à la guerre contre Minos; mort dans la bataille, le héros béotien fut enterré dans la cité de l'isthme et en son honneur le nom de la cité fut changé de Nisa en Mégare¹⁴. Notons par ailleurs qu'un autre éponyme mythique de la cité pourrait être Mégaros, qui, selon les mythographes mégariens, fut le fils de Zeus et d'une nymphe locale. Le héros Mégaros échappa au déluge de Deucalion, en suivant un vol de grues, dont le cri lui indiqua un sommet qui en souvenir de ces oiseaux, fut appelé la Géranie (grue)¹⁵.

Les *Tripodiskioi* sont les ressortissants de Tripodiskos/Tripodiskoi, localité située sur les pentes nord-est des monts Géranien, que Thucydide et Pausanias qualifient de bourg (*kômè*) et que Strabon considère comme le lieu du marché (agora) des Mégariens¹⁶. Sur la foi des récits et des trouvailles archéologiques (notamment des tombes), les modernes ont cherché l'emplacement de cette bourgade dans la région de Khani Derveni au nord-ouest de Mégare¹⁷. Ce site est connu pour avoir

- 13 Pausanias, I, 39, 5; 40, 6. D'après d'autres récits, les *mégara* seraient des cavités du sol où l'on jetait diverses offrandes en sacrifice à Déméter (notamment des porcelets): Scholie à Lucien, *Dialogue des courtisanes*, II, 1; Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, II, 17, 1; cf. A.-J. Festugière, «Les mystères de Dionysos», *RBi* 44, 3, 1935, p. 386-389; I. Patera, *Offrir en Grèce ancienne. Gestes et contextes*, Stuttgart 2012, p. 231-248.
- 14 Pausanias, I, 39, 5-6; 42, 1.
- 15 Pausanias, I, 40, 1; cf. *l'Etymologicon Magnum*, s.v. Γεράνεια (éd. T. Gaisford), qui attribue cette généalogie à Mégareus. D'après Plutarque, *Questions grecques*, XVI (= *Moralia* 295 A-B), le roi Nisos avait épousé Habroté, fille d'Onchestos et sœur de Mégareus. En revanche, à en croire Pausanias (I, 39, 6), les Mégariens n'acceptaient pas la version de la prise de leur ville par Minos et soutenaient que Mégareus succéda à Nisos, en épousant sa fille Iphinoé. Sur les différentes généalogies de Mégareus et les étymologies du nom de la cité, voir Highbarger, *Megara*, p. 77-78, 88-94; P. Arbesmann, s.v. «Megareus», *RE* XV, 1932, col. 215-217; Piccirilli, *MEGARIIKA*, p. 86-90; Antonetti, *Megara e le sue colonie*, p. 88.
- 16 Thucydide, IV, 70, 1: Τριποδίσκον ἔστι δὲ κόμη τῆς Μεγαρίδος ὄνομα τοῦτο ἔχουσα ὑπὸ τῶ ὄρει τῇ Γερανείᾳ; Strabon, IX, 1, 10, C 394; Pausanias, I, 43, 8; cf. E. Meyer, s.v. Tripodiskos, *RE* VII A, 1948, col. 201-202.
- 17 Y. Nicopoulou, *AD* 25, 1970 (1972), B', p. 105-106; Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, Appendice 2, p. 2-3; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 33; J. Travlos, *Bildlexikon zur Topographie des antiken Attika*, Tübingen 1988, p. 259, 282, fig. 356; Smith, *Megaros*, p. 30-31, 80.

été le lieu d'origine de Sousariôn, iambographe du VI^e ou V^e siècle qui, d'après une tradition hellénistique, fut l'inventeur de la comédie. Le poète se qualifie dans ses vers comme un Mégarien de Tripodiskos: Σουσαρίων [...] υἱὸς Φιλίνου Μεγαρόθεν Τριποδίσκιος¹⁸. Cette appellation confirme le statut de dépendance de Tripodiskos vis-à-vis de Mégare: Sousariôn, le fils de Philinos, même s'il est originaire de Tripodiskos, reste un Mégarien. Placé sur la route reliant Delphes au Péloponnèse, le bourg occupait une place importante du point de vue religieux chez les Mégariens. Car une tradition rapporte que le héros argien Coroibos était le fondateur mythique de Tripodiskos et du sanctuaire d'Apollon qui s'y trouvait. La légende de cette fondation se trouve chez Pausanias, qui raconte que Psamatée, la fille du roi argien Crotôpos, mit au monde un enfant conçu par Apollon. Mais, par peur de son père, la fille exposa l'enfant qui sera dévoré par les chiens du roi. Apollon envoie alors dans la ville d'Argos, Poiné (« l'Expiation »), qui enlevait les enfants à leur mère. Coroibos tua Poiné, mais ce meurtre provoqua la peste. Ce deuxième fléau détermina le héros à se rendre à Delphes pour chercher la réparation du meurtre de Poiné. La Pythie ne permit pas à l'Argien de rentrer dans sa patrie et elle lui donna un trépied, en lui ordonnant de construire un temple d'Apollon à l'endroit où le trépied lui échapperait des mains. Lorsque Coroibos descendit de la montagne de Gérania, le trépied lui tomba des mains et c'est à cet endroit même qu'il fonda Tripodiskoi (« Petits Trépieds »)¹⁹. Le nom du bourg ferait ainsi référence au trépied que le héros emporta de Delphes. On notera aussi que l'importance de Coroibos pour les Mégariens est

18 West, *Iambi et elegi Graeci*², p. 167. On attribuait aussi à Sousariôn une origine athénienne. Sur ce poète, voir aussi L. Breitholtz, *Die dorische Farce im griechischen Mutterland vor dem 5. Jahrhundert. Hypothese oder Realität?*, Upsala 1960, p. 74-82; D.E. Gerber, *Greek Iambic Poetry from the Seventh to the Fifth Century BC*, Cambridge-London 1999, p. 510-511.

19 Pausanias, I, 43, 7-8. Pour la légende de Coroibos et de Psamatée, voir aussi Callimaque, fr. 31 (éd. R. Pfeiffer), l'épigramme de l'*Anthologie Palatine*, VII, 154 (= D.L. Page, *Further Greek Epigrams*, Cambridge 1981, p. 388-391, n° 87) et le récit de Conon, *FGrHist* 26 F 19; cf. Piccirilli, *MEGARICA*, p. 122-126; F. Chamoux, « Coroibos à Mégare », in *Hommage à Lucien Lerat*, H. Walter (éd.), Paris 1984, p. 181-187, qui estime que le poème de l'*Anthologie Palatine* n'est autre que l'épigramme lue par Pausanias sur le tombeau de Coroibos à Mégare; Antonetti, *Megara e le sue colonie*, p. 92-93.

mise en évidence par le transfert de sa tombe sur l'agora de Mégare²⁰. De surcroît, Rigsby estime que c'est dans le bourg de Tripodiskos que se déroulaient les Grands *Pythia* de Mégare, tandis que les Petits *Pythia* avaient lieu dans la ville même²¹.

Si la participation des *mère* des *Mégareis* et des *Tripodiskioi* au synœcisme est assurée par l'existence à l'époque historique de deux sites homonymes, l'appartenance des *mère* des *Héreaeis* et des *Piraeis* à la cité de Mégare est en revanche un objet de dispute entre les spécialistes. En effet, ces deux districts devaient être situés au sud de la Mégaride, dans la péninsule de Pérachora, région qui appartenait à l'époque classique à la cité de Corinthe. Tout d'abord, le district de *Piraeis* devrait être associé au Peiraion, une bourgade corinthienne évoquée par un passage de Xénophon dans le contexte de la Guerre de Corinthe. Ce texte nous apprend que, menacés vers 390 par les Spartiates d'Agésilas, les Corinthiens mirent leur bétail en sûreté au Peiraion. Cependant, quand les troupes ennemies réussirent à occuper les hauteurs de cette région, les gens de Peiraion «se réfugièrent à l'*Héraion*, hommes, femmes, esclaves, hommes libres, avec la plus grande partie des troupeaux»²². Il ressort de ce passage que le *méros* de *Piraeis* se situait au sud des montagnes de Géraneia, non loin du sanctuaire d'Héra *Akraia* de Pérachora. Cette localisation a été contestée par Salmon, qui a proposé de situer ce district au sud de l'isthme, dans la région de Kenchreai, au bord du golfe Saronique (voir carte 2). À son avis, pour les Mégariens, le terme de Πιραεῖς («ceux qui vivent de l'autre bord, de l'autre côté», de l'adjectif περᾶιος²³) ne peut désigner que les habitants occupant une zone située de l'autre côté de leur territoire, qui ne

20 Pausanias, I, 43, 7; cf. Polignac, *Naissance de la cité gr.*, p. 172.

21 Rigsby, *Megara*, p. 93-102; cf. Robu, *Chalcédoine*, p. 140-141. Selon Rigsby, le nom de Tripodiskos pourrait aussi provenir du carrefour de trois routes.

22 Xénophon, *Helléniques*, IV, 5, 5: εἰς δὲ τὸ Ἡραῖον κατέφυγον καὶ ἄνδρες καὶ γυναῖκες καὶ δούλοι καὶ ἐλεύθεροι καὶ τῶν βοσκημάτων τὰ πλεῖστα. Voir aussi le témoignage de Stéphane de Byzance, s.v. Περαία. [...] ἔστι καὶ χώρα Κορίνθου; cf. E. Meyer, s.v. «Peraia» 1, *RE* XIX, 1938, col. 565; *idem*, *Megara*, col. 168-169; Halliday, *Gr. Questions*, p. 97-98; Wiseman, *Land*, p. 32-33; U. Sinn, «La funzione dell'Heraion di Perachora nella peraia corinzia», in *Geografia storica della Grecia Antica. Tradizioni e problemi*, F. Prontera (éd.), Roma-Bari 1991, p. 216-228.

23 Chantraine, *DELG*, s.v. πέρᾱ.

peut être, dans ce cas, que la rive du golfe Saronique qui leur était opposée. Mieux, les ressources de Pérachora auraient été insuffisantes pour assurer l'existence de deux districts (des *Piraeis* et des *Héraeis*)²⁴. Toutefois, il faut avouer que ce dernier argument a peu de valeur, car on n'a aucune information sur la grandeur des districts mentionnés par Plutarque. Quant à l'étymologie du nom des *Piraeis*, il est également possible que cette appellation ait été mise en circulation par les Corinthiens, et non par les Mégariens, et qu'elle ait originellement désigné les habitants se trouvant dans la région sud-est de la péninsule de Pérachora, près de l'isthme, en face de la ville de Corinthe²⁵. Cette hypothèse gagne en vraisemblance si l'on admet que l'occupation corinthienne de cette péninsule ne connut aucune interruption à l'époque archaïque (voir ci-dessous). Je crois dès lors qu'il n'y a pas de raison de mettre en doute la localisation des *Piraeis* dans la péninsule de Pérachora. D'aucuns ont proposé de placer ce district (ou le Peiraion) au sud²⁶ ou au nord-ouest de cette péninsule²⁷. Mais en l'absence de témoignages détaillés, il reste difficile de choisir entre ces propositions²⁸.

On signalera aussi ici l'opinion de Wachter, selon laquelle le Peiraion mentionné par Xénophon apparaîtrait dans une inscription peinte sur un *pinax* du VI^e siècle consacré dans le sanctuaire de Poséidon et d'Amphitrite à Corinthe. Wachter propose de lire ce texte ainsi : Περαιόθεν νίφθμες, que l'on traduira par « nous avons vaincu (au concours)

24 Salmon, *Heraeum*, p. 195-196 ; cf. Coldstream, *Geom. Gr.*², p. 105, n. 28.

25 Payne, *Perachora* I, p. 1, 21. D'après Hammond, *Heraeum*, p. 99, « the name Πιραεῖς probable derives from Περαιία (γῆ), which may have received its descriptive name in the Bronze Age from any Greek-speaking people of the adjacent Peloponnese ». Tout en réfutant l'hypothèse de Salmon concernant la localisation des *Piraeis* dans le Péloponnèse, Wiseman, *Land*, p. 41-42, n. 109, estime que ces derniers auraient pu être désignés ainsi par les Mégariens « if they had lived along the Halcyonic coast of the Perachoran peninsula ».

26 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 50, 52.

27 Meyer, *Megara*, col. 168 ; H.N. Fowler, R. Sillwell, *Corinth, vol. I. Introduction, Topography, Architecture*, Cambridge, Mass. 1932, p. 42 ; Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 22, fig. 17 a et b ; N.D. Papachatzis (éd.), *Πανσανίου Ἑλλάδος Περιήγησις*, I, Ἄττικά, Athènes 1974, p. 488-489 ; Wiseman, *Land*, p. 32-33, 41-42, n. 107, 109.

28 Cf. Figueira, *Chronological Table*, p. 266-267.

de Péraion»²⁹. On peut se demander si cette victoire n'avait pas été remportée lors d'un concours organisé en l'honneur d'Héra dans le sanctuaire de Pérachora. Si tel fut le cas, on aurait un argument supplémentaire en faveur de la proximité existant entre les *Piraeis* et les *Héraeis* dans la péninsule de Pérachora. Notons à cet égard qu'une fête en l'honneur d'Héra *Akraia* était célébrée à Corinthe, en association avec des cérémonies consacrées aux enfants de Médée. Les jeunes accomplissaient à ce moment-là plusieurs rites d'initiation³⁰. Selon Will, la célébration de cette fête avait lieu dans le sanctuaire urbain d'Héra *Akraia*³¹. Mais l'existence d'un tel lieu de culte a été mise en doute par les chercheurs, qui estiment que les rites en l'honneur d'Héra *Akraia* se déroulaient, au moins en partie, à Pérachora³². Ces *Héraia* avaient peut-être eu à une certaine époque un caractère agonistique.

Comme son nom l'indique, le district des *Héraeis* se rattache au culte d'Héra, une divinité qui ne semble pas être célébrée à Mégare, mais seulement dans une région proche de cette cité, à Pérachora. Les fouilles menées par Payne de 1930 à 1933 sur ce site ont mis au jour deux lieux de culte distincts dédiés à Héra³³. D'une part, il y avait un temple d'Héra *Akraia*, près du port, à une courte distance de la mer, auquel Payne attribue une période géométrique et une période couvrant le VI^e siècle. L'épiclèse *Akraia* est attestée par une inscription du V^e siècle et deux inscriptions du IV^e siècle, mais en raison de la continuité du culte dans cette zone, on a considéré que le culte d'Héra *Akraia*

- 29 R. Wachter, *Non-Attic Greek Vase Inscriptions*, Oxford 2001, p. 151-152, traduit l'inscription peinte sur ce *pinax* corinthien par « we have won (a prize) from Peraion ». Avant Wachter, le texte était lu : Περαιέθεν ηιοῶμεν (« nous venons de Péraia »). Voir à cet égard *IG* IV 329 ; E. Schwyzer, *Dialectorum Graecorum exempla epigraphica potiora*, Leipzig 1923, n° 123, 12 ; C.D. Buck, *The Greek Dialects. Grammar, Selected Inscriptions, Glossary*, Chicago-London 1955, n° 92 d.
- 30 M. P. Nilsson, *Griechische Feste von religiöser Bedeutung*², Leipzig 1906, p. 57-61.
- 31 Will, *Korinthiaka*, p. 84-103.
- 32 D. Novaro-Lefèvre, « Le culte d'Héra à Pérachora (VIII^e-VI^e s.) : essai de bilan », *REG* 113, 2000, p. 60-62 ; B. Menadier, « The Sanctuary of Hera Akraia and its Religious Connections with Corinth », in *Peloponnesian Sanctuaries and Cults. Proceedings of the Ninth International Symposium at the Swedish Institute at Athens, 11-13 June 1994*, Stockholm 2002, p. 85-90.
- 33 Les découvertes de Pérachora ont été publiées par Payne, *Perachora* I, et Dunbabin, *Perachora* II. Dernièrement, plusieurs savants ont réexaminé ces trouvailles : Tomlinson, *Perachora*, p. 321-346 ; Sinn, *Heraion* ; Menadier, *Perachora*.

remontait à une époque plus ancienne. D'autre part, il existait un temple consacré à Héra *Liménéia*, dans la partie sud-ouest de la vallée, à une distance de *ca.* 200 mètres de la mer. D'après Payne, le temple d'Héra *Akraia* est à placer entre le IX^e siècle et *ca.* 750-725 ; le temple d'Héra *Liménéia*, quant à lui, vers 750-720³⁴.

L'identification de la céramique trouvée à Pérachora et l'appartenance politique de cette région ont généré un grand débat. En raison de l'importance du matériel archéologique argien, Payne et Dunbabin pensent que le culte d'Héra *Akraia* a été fondé par les Argiens. Mais considérant une partie de la céramique géométrique trouvée dans le sanctuaire comme corinthienne, ils localisent le sanctuaire dans le territoire de la cité de Corinthe³⁵. En revanche, acceptant l'historicité de la participation du district des *Héraeis* au synœcisme mégarien, Hammond estime que la céramique géométrique identifiée par Payne comme argienne serait en réalité de la céramique mégarienne imitant la céramique d'Argos. Il soutient ainsi l'origine mégarienne du sanctuaire d'Héra *Akraia* (*ca.* 850-725) et considère que le temple d'Héra *Liménéia* fut fondé vers 740 par les Corinthiens après qu'ils eurent conquis la péninsule de Pérachora³⁶. Cette thèse a été critiquée par Salmon, qui a montré de manière convaincante qu'il n'existait pas d'interruption de l'utilisation culturelle dans le sanctuaire d'Héra *Akraia* et que les deux temples continuaient à être utilisés parallèlement jusqu'à l'époque hellénistique. Les noms d'*Akraia* et de *Liménéia* représentent en réalité deux épicleses pour le même culte d'Héra³⁷. La construction du temple

- 34 Payne, *Perachora* I, p. 25, 34, et pl. 27, 2 (dédicace à Héra *Akraia* du V^e siècle), pl. 29, 1-2, et pl. 131, 1-2 (dédicaces à Héra *Akraia* du IV^e siècle). Trois dédicaces datant du VI^e siècle évoquent le culte d'Héra *Liménéia* : Payne, *Perachora* I, p. 136, pl. 43, 5-7 ; L. H. Jeffery, in Dunbabin, *Perachora* II, p. 395, n^o 17, pl. 128 (3434), pl. 163 ; p. 398, n^o 101, pl. 151, pl. 167. Strabon, VIII, 6, 22, C 380, rapporte qu'il y avait jadis un oracle d'Héra *Akraia* à Pérachora ; cf. T. J. Dunbabin, «The Oracle of Hera *Akraia* at Perachora», *ABSA* 46, 1951, p. 61-71 ; J. et L. Robert, *Bull. ép.*, 1954, 51.
- 35 Payne, *Perachora* I, p. 20-23, 32-33 ; Dunbabin, *Corinth*, p. 59-69, suivis par Hanell, *Megarische Studien*, p. 77-79 ; Will, *Korinthiaka*, p. 36-38 ; Antonetti, *Confini della Megaride*, p. 547.
- 36 Hammond, *Heraeum*, p. 93-102 ; *idem*, *Peloponnese*, p. 334.
- 37 Salmon, *Heraeum*, p. 175-178 ; Menadier, *Perachora*, p. 136-142 ; R. A. Tomlinson, *Greek Sanctuaries*, London, 1976, p. 111-115 ; Coldstream, *Geom. Gr.*², p. 327, 339, n. 6. Notons aussi que les plus anciennes dédicaces trouvées dans le sanctuaire (situées à des époques différentes par les spécialistes, entre *ca.* 750-*ca.* 550) attestent

d'Héra *Liménéia* se justifierait par des raisons topographiques, l'augmentation du nombre de dédicaces ayant imposé l'élargissement de la zone cultuelle et l'édification d'un deuxième lieu de culte. Salmon considère la plus grande partie des céramiques géométriques et archaïques de Pérachora comme corinthienne et note que l'occupation mégarienne du site à l'époque archaïque n'est pas attestée par les sources archéologiques. Le contrôle corinthien sur le sanctuaire doit commencer à partir de 800, ce qui, à son avis, n'exclut pas une occupation mégarienne de l'*Héraion* à une date antérieure au VIII^e siècle³⁸. Cette dernière hypothèse reste néanmoins difficile à prouver, car les trouvailles n'attestent pas une occupation de l'*Héraion* au IX^e siècle ou auparavant. De fait, les spécialistes ont fait rabaisser la chronologie de Payne pour l'*Héraion* de Pérachora et ont montré que le premier temple (au plan absidal) ne remontait pas au-delà du VIII^e siècle. Entre cet édifice de la haute époque archaïque et le temple dorique construit vers la fin du VI^e siècle, s'intercalerait un temple du VII^e siècle dont l'existence est suggérée par la découverte de nombreuses céramiques. Mais sa localisation exacte reste sujette à caution³⁹. Selon Tomlinson, l'édifice datant du VII^e siècle

une autre épiclèse d'Héra, à savoir celle de *Leukolenos* («aux bras blancs») : H. T. Wade-Gery, in Payne, *Perachora* I, p. 256-267, pl. 36, pl. 132, 3-4; Guarducci, *Epigrafia gr.*, I, p. 430; Jeffery, *LSAG*², p. 122-125, 131, n^{os} 7, 12, 17; H. R. Immerwahr, *Attic Script. A Survey*, Oxford 1990, p. 16; D. Novaro-Lefèvre, *op. cit.*, p. 45-52.

- 38 Salmon, *Heraeum*, p. 192-204; cf. R. A Tomlinson, «Perachora: the Remains outside two Sanctuaries», *ABSA* 64, 1969, p. 235, qui pensait initialement que le passage de Plutarque sur les cinq districts mégariens «derives from a Megarian attempt to justify a claim to this region, made perhaps in Hellenistic times». Pourtant, la démonstration de Salmon lui a fait changer d'avis par la suite : Tomlinson, *Perachora*, p. 324, n. 5, 348. La thèse de Salmon est également acceptée par Coldstream, *Geom. Gr.*², p. 85-86, 105, n. 28. De même, Antonetti-Lévêque, *Devins*, p. 197, n. 3; Antonetti, *Confini della Megaride*, p. 539-540, 546-549; *eadem*, *Megara e le sue colonie*, p. 90-92, estiment qu'avant l'appropriation par Corinthe en 750-700, l'*Héraion* de Pérachora avait appartenu à Mégare.
- 39 Salmon, *Heraeum*, p. 161-165; Coldstream, *Gr. Geom. Pot.*, p. 352-353; *idem*, *Geom. Gr.*², p. 174, 321, 322; Tomlinson, *Perachora*, p. 321-346, considère le temple du VII^e siècle «hypothetical, rather than archaeological» (p. 330); Sinn, *Heraion*, p. 58-61, 100-102; J. M. Fossey, «The Perakhóra Peninsula Survey», *EMC* 34, 1990, p. 201-211; Menadier, *Perachora*, p. 65-74, 77-78, 93-100, 105-120, 144-145; Freitag, *Der Golf von Korinthos*, p. 187-189.

et dont émanent les dédicaces du VI^e siècle à Héra *Liménéia* ne serait pas un temple, mais un *hestiatorion*⁴⁰.

De plus, si l'on accepte une possession par Mégare de la Pérachora avant le VIII^e siècle, on devrait également situer à cette époque-là le synœcisme et l'élaboration des institutions de Mégare, ce qui n'est guère satisfaisant⁴¹. En réalité, il est évident aujourd'hui que la céramique trouvée à Pérachora – qui provient, rappelons-le, en grande majorité de Corinthe – ne peut pas être utilisée pour démontrer que l'occupation corinthienne a succédé à une phase d'occupation mégarienne. Car, d'une part, une céramique géométrique produite à Mégare n'a pas encore été identifiée⁴², et, d'autre part, une tradition littéraire confirme le contrôle corinthien non seulement de Pérachora mais aussi de la cité de Mégare (voir ci-dessous). Il serait alors en principe difficile de faire la différence, du point de vue de la céramique, entre deux territoires qui furent à l'origine corinthiens. En outre, les trouvailles confirment l'emploi de la céramique corinthienne par les Mégariens dans la deuxième moitié du VIII^e siècle et au début du VII^e siècle⁴³, et l'on trouve en Mégaride et Corinthe à l'époque archaïque la même pratique funéraire, soit l'inhumation en sarcophages⁴⁴.

40 R. A. Tomlinson, «The Upper Terraces at Perachora», *ABSA* 72, 1977, p. 197-202; *idem*, «The Chronology of the Perachora *Hestiatorion* and its Significance», in *Symptica. A Symposium on the Symposium*, O. Murray (éd.), Oxford 1990, p. 95-101; *idem*, *Perachora*, p. 330, 333-334; suivi par Sinn, *Heraion*, p. 60-66, 101-102; Salmon, *Wealthy Corinth*, p. 59, n. 15; cf. De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 78-80; B. Bergquist, in *Le sanctuaire grec*, Entretiens sur l'Antiquité classique 37, A. Schachter et J. Bingen (éds.), Genève 1990, p. 351; Mazarakis Ainian, *From Rulers' Dwellings to Temples*, p. 154-155.

41 Cf. Figueira, *Chronological Table*, p. 265-266.

42 C. W. Neef, «Observations on the Thapsos Class», *MEFRA* 93, 1981, p. 54-55; J. Boardman, F. Schweizer, «Clay Analyses of Archaic Greek Pottery», *ABSA* 68, 1973, p. 278-280; A. P. Grimal *et al.*, «Neutron Activation and X-Ray Analysis of «Thapsos Class» Vases. An Attempt to Identify their Origin», *Journal of Archaeological Science* 7, 1980, p. 228-229; cf. Boardman, *Gr. Overseas*³, p. 163.

43 Pour la présence des céramiques corinthiennes (géométriques et protocorinthiennes) en Mégaride, voir Dunbabin, *Corinth*, p. 65; Coldstream, *Gr. Geom. Pot.*, p. 95, 353, 404; Morgan, *Isthmia VIII*, p. 476, 478.

44 G. Shepherd, «The Pride of Most Colonials: Burial and Religion in the Sicilian Colonies», *ActaHyp* 6, 1995, p. 56; I. Morris, «Archaeology and Archaic Greek History», in *Archaic Greece: New Approaches and New Evidence*, N. Fisher et H. van Wees (éds.), London 1998, p. 19. Pour l'attestation de l'inhumation en sarco-

Du reste, il convient de noter que du point de vue géographique, la Pérachora est étroitement liée à Corinthe et non pas à Mégare: si les Mégariens sont séparés de cette péninsule par les monts Géranien, cela n'est pas le cas pour la cité de Corinthe, que l'on arrive même à apercevoir depuis l'*Héraion*⁴⁵. De plus, ce sanctuaire se trouve sur la route menant aux colonies d'Occident; c'est dès le milieu du VIII^e siècle que l'on constate son développement⁴⁶. Et l'on sait que ce sont surtout les Corinthiens qui ont profité des contacts entre la Grèce et l'Ouest⁴⁷. On remarque de même que le culte d'Héra *Akraia* fut introduit dans la deuxième moitié du VIII^e siècle à Corcyre par les Corinthiens qui avaient remplacé la première *apoikia* érétrienne, ce qui laisse penser qu'à cette époque l'*Héraion* de Pérachora était une possession de Corinthe⁴⁸.

phage en Mégaride à l'époque archaïque, voir Y. Nicopoulou, «Ειδήσεις ἐκ Μεγαρίδος», *AAA* 2, 3, 1969, qui publie un tombeau contenant un sarcophage et des céramiques protocorinthiennes, trouvés près de la route qui reliait Mégare, par les monts Géranien et Tripodiskos, à l'isthme de Corinthe; P. Zoridis, «Μέγαρα», *AD* 55, 2000 (2009), B', p. 86-88; P. Avgerinou, «Μέγαρα», *AD* 56-59, 2001-2004 (2010), B', p. 303.

- 45 D'ailleurs, en constatant les difficultés d'accès des Mégariens à Pérachora, E.L. Highbarger, *AJPh* 58, 1937, p. 120, notait déjà: «It seems to me that Perachora could never have been controlled by Megara». Cf. Menadier, *Perachora*, p. 145-146.
- 46 Payne, *Perachora* I, p. 25; T.J. Dunbabin, *ABSA* 46, 1951, p. 61-71; Tomlinson, *Perachora*, p. 331-332; G. Shepherd, «Greeks bearing Gifts: Religious Relationships between Sicily and Greece in the Archaic Period», in *Sicily from Aeneas to Augustus. New Approches in Archaeology and History*, C. Smith et J. Serreti (éds.), Edinburg 2000, p. 67-68; Menadier, *Perachora*, p. 156, 216-222; cf. aussi D.J. Blackman, «The Harbour at Perachora», *ABSA* 61, 1966, p. 192-194; D. Novaro-Lefèvre, *op. cit.*, p. 65-66.
- 47 De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 47-141 (avec la bibliographie).
- 48 Salmon, *Heraeum*, p. 181-183, 200; De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 80; Menadier, *Perachora*, p. 148-151. L'épiclèse *Akr(a)ia* est attestée à Corcyre par une borne du V^e siècle: *IG IX* 1, 698; cf. Jeffery, *LSAG*², p. 234, n° 18. Sur le culte d'Héra *Akraia* à Corcyre, voir P.G. Kalligas, «Τὸ ἐν Κερκύρα ἱερὸν τῆς Ἀκραίας Ἥρας», *AD* 24, 1969 (1971), A', p. 51-58; G. Dontas, «Denkmäler und Gesichte eines kerkyräischen Heiligtums», in *Neue Forschungen in griechischen Heiligtümern. Internationales Symposion in Olympia vom 10. bis 12. Oktober 1974*, U. Jantzen (éd.), Tübingen 1976, p. 121-133. Plutarque, *Questions grecques*, XI (= *Moralia* 293 B), rapporte que les Érétriens furent remplacés à Corcyre par les Corinthiens de Charicrate (Chersicratès chez Timée, *FGrHist* 566 F 80, et chez Strabon, VI, 2, 4, C 269). Il existe deux dates pour l'établissement des Corinthiens à Corcyre: 733,

Quant au culte d'Héra dans les colonies de Mégare, que Hammond mettait en relation avec des émigrés de Pérachora, il peut aussi témoigner de la présence des Corinthiens, des Argiens ou des Béotiens dans ces cités, des colons qui avaient pu emporter cette divinité de leurs métropoles respectives⁴⁹. En tout état de cause, Héra n'est célébrée sous aucune épiclese spécifique à Mégare et dans ses colonies. Pour l'introduction des divinités de souche non mégarienne dans les établissements fondés par les Mégariens et leurs *synoikoi*, on peut évoquer à titre de comparaison la célébration d'Héraclès à Héraclée du Pont, culte qui se rapporte aux traditions béotiennes présentes dans cette colonie⁵⁰. Cela n'exclut pas que les Mégariens aient pu fréquenter l'*Héraion* de Pérachora, lieu de passage pour les navires traversant le golfe de Corinthe vers la Grande Grèce et la Sicile. En insistant sur les prérogatives d'Héra dans le domaine de la navigation, Antonetti estime à cet égard que Pérachora a pu être «le pivot du culte d'Héra pour l'Isthme entier»⁵¹.

D'autre part, le paysage religieux de la Mégaride à l'époque archaïque reste peu connu et l'existence dans cette région d'un sanctuaire d'Héra, que les fouilles n'ont pas encore mis au jour, reste toujours possible. Mieux, on sait que le mont Cithéron, à la frontière avec la

selon Strabon (VI, 2, 4, C 269, concordance avec la fondation de Syracuse), et 706/5, chez Eusèbe (*Chron.*, St. Jérôme, éd. R. Helm, p. 91b ; = éd. A. Schöne, p. 85). La dernière date semble être confirmée par les trouvailles archéologiques, mais la question reste à vrai dire ouverte. Cf. Miller, *Colony Dates*, p. 23, 192-193 ; P.G. Kalligas, «Κέρκυρα, ἀποικισμός και ἔπος», *ASAA* 60, N.S. 44, 1982 (1984), p. 57-68 ; Graham, *Colonial Expansion*, p. 105 ; V. G. Kallipolitis, «Κεραμεικά εὐρήματα ἀπὸ τὴν Κέρκυρα», *ASAA* 60, N.S. 44, 1982 (1984), p. 69-76 ; De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 64-65, 90-92 ; V. Parker, *Untersuchungen zum Lelantischen Krieg und verwandten Problemen der frühgriechischen Geschichte*, Historia Einzelschriften 109, Stuttgart 1997, p. 55-57.

49 Hammond, *Heraeum*, p. 96, 98. Le culte d'Héra est sûrement attesté dans les colonies mégariennes à Sélinonte (voir *infra*, chapitre II.1.2.5), à Byzance et Chalcédoine (voir *infra*, chapitre II.2.4.1.5), à Mésambria (voir *infra*, chapitre II.3.2.1) et peut-être à Mégara de Sicile (voir *infra*, chapitre II.1.2.5) et à Héraclée du Pont (voir *infra*, chapitre II.3.1.1).

50 Voir *infra*, chapitre II.3.1.1.

51 Antonetti, *Panthéon de Mégare*, p. 37. Sur le tracé exact des frontières politiques dans la région de l'isthme à l'époque archaïque, voir aussi Morgan, *Isthmia VIII*, p. 421, qui écrit : «It is, however, important also to consider the fluidity of early <borders> and to question their real political significance even as late as the 8th century».

Béotie, était consacré à Héra⁵². La *Ciris*, œuvre attribuée à Virgile, évoque le sacrilège que Scylla, la fille du roi mégarien Nisos, avait commis durant la fête locale d'Héra; quoique la valeur historique de cette mention reste douteuse⁵³.

Bref, on voit que la thèse selon laquelle la péninsule de Pérachora aurait d'abord appartenu à Mégare, avant d'être conquise par Corinthe, présente plusieurs faiblesses, et plusieurs savants ont d'ailleurs refusé de la suivre⁵⁴. Or si les *Piraeis* et les *Héraeis* ont peu de chances d'avoir participé au synœcisme mégarien, il reste néanmoins à expliquer leur présence dans la liste de cinq *mérés* de Plutarque. À ce propos, Rigsby avait avancé l'hypothèse selon laquelle cette liste représente une tentative des Mégariens de l'époque classique de démontrer l'appartenance de la Pérachora à leur cité⁵⁵. Selon moi, une explication analogue peut être avancée pour l'inclusion des *Kynosoureis* parmi les districts de la Mégaride. Pour localiser ce *méros*, les exégètes ont cherché différentes presqu'îles qui puissent ressembler à une *κυνόσουρα* (« queue de chien », une dénomination fréquente pour une péninsule). On a ainsi proposé de situer les *Kynosoureis* soit dans la région nord-ouest de la Mégaride (près d'Aigosthènes)⁵⁶, soit à l'est du port mégarien de Nisaia (la presqu'île

52 Euripide, *Phéniennes*, 24; cf. A. Schachter, *Cults of Boiotia, 1. Acheloos to Hera*, BICS, Suppl. 38.1, London 1981, p. 242-246; Parisi Presice, *L'importanza di Hera*, p. 54.

53 Ps.-Virgile, *Ciris*, 133-150 (éd. D. Knecht). Ce poème raconte l'histoire de Scylla, qui tomba amoureuse de Minos, le roi de Crète, lorsque celui-ci assiégea Mégare. D'après R. O. A. L. Lyne (éd.), *Ciris. A Poem Attributed to Virgil*, Cambridge 1978, p. 154-155, l'histoire de la punition de Scylla par Héra est calquée sur celle d'Inô, la prêtresse d'Héra à Argos; cf. Antonetti, *Megara e le sue colonie*, p. 91-92.

54 C. A. Morgan, « Corinth, the Corinthian Gulf and Western Greece during the Eighth Century BC », *ABSA* 83, 1988, p. 335; *eadem*, « The Evolution of a Sacral «Landscape»: Isthmia, Perachora, and the Early Corinthian State », in *Placing the God. Sanctuaries and Sacred Spaces in Ancient Greece*, S. E. Alcock et R. Osborne (éds.), Oxford 1994, p. 135; C. K. Williams, « Archaic and Classical Corinth », in *Corinto e l'Occidente. Atti del trentaquattresimo Convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto, 7-11 ottobre 1994)*, Taranto 1995, p. 34; Menadier, *Perachora*, p. 129-130, 150-152, 215-222; D. Novaro-Lefèvre, *op. cit.*, p. 55-56.

55 Rigsby, *Megara*, p. 101; cf. M. Gras, H. Tréziny, in *Megara* 5, p. 557.

56 Bursian, *Geographie*, vol. I, p. 372; Meyer, *Megara*, col. 169, 182; Halliday, *Gr. Questions*, p. 98; Hammond, *Main Road*, p. 117; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 53.

de Teicho)⁵⁷ ou encore à Salamine⁵⁸. Les deux premières localisations ont été rejetées par Sakellariou et Pharaklas, qui notaient l'absence de découvertes importantes de l'époque archaïque et de récits évoquant le nom d'un tel site dans ces régions. D'après eux, la troisième proposition serait aussi inacceptable, en raison de la présence d'une subdivision civique (*hékatoštys*) appelée Kynosouris à Mégare au III^e siècle, à une époque où l'île de Salamine n'appartenait plus aux Mégariens⁵⁹. Par ailleurs, les deux savants suggèrent que tout comme dans le cas de la *Kynosoura* de Sparte, la dénomination du district homonyme mégarien n'aurait pas de sens topographique. Ainsi proposent-ils de situer les *Kynosoureis* dans la région du nord-est de la Mégaride, près de la frontière avec Éleusis, en raison de la trouvaille de céramiques d'époque archaïque et de la présence d'un fortin à l'époque hellénistique⁶⁰. Cette dernière proposition reste toutefois difficile à accepter, car cette région de frontière entre Athènes et Mégare apparaît souvent dans les documents et l'on n'y trouve jamais la mention d'une Kynosoura.

En revanche, l'hypothèse de Toepffer, selon laquelle la désignation du « district » des *Kynosoureis* fait référence à Κυνόσουρα, la longue et étroite presque île située à Salamine (en face du Pirée, voir carte 3), mérite davantage notre attention. L'attestation de la *hékatoštys* Kynosouris à Mégare à l'époque hellénistique n'est pas un argument contre un lien avec Salamine, parce que le nom de cette subdivision civique était beaucoup

57 E. Kirsten, in A. Philippson, *Die griechischen Landschaften, Band I, Teil III : Attika und Megaris*, Frankfurt am Main 1952, p. 946, n. 2.

58 J. Toepffer, *Quaestiones Pisistrateae*, Dorpat 1886, p. 49; Beloch, *Gr. Gesch.*², I, 2, p. 310-311. Sur la Kynosoura de Salamine, voir E. Curtius, J. Kaupert (éds.), *Karten von Attika. Text. Heft VII-VIII*, Berlin 1895, p. 26-27; L. Büchner, s.v. « Kynosura » 1, *RE* XII, 1925, col. 36; Bursian, *Geographie*, vol. I, p. 364; A. Philippson, *op. cit.*, p. 870. Une péninsule appelée Kynosoura se trouvait aussi en Attique dans le golfe de Marathon: J. R. McCredie, *Fortified Military Camps in Attica, Hesperia*, Suppl. 11, Princeton 1966, p. 41-43.

59 *IG* IV² 1, 42. Sur cette inscription, voir *infra*, chapitre III.1.2.1.

60 Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 22-23, Appendice 2, p. 1-2; cf. Figueira, *Chronological Table*, p. 267; Smith, *Megaris*, p. 71. Dernièrement, P. Zoridis, « Αγροκίεες στην ευρύτερη περιοχή Πυργαρίου της ανατολικής Μεγαρίδας », *AD* 57, 2002 (2010), A', p. 93-118, publie plusieurs vestiges (fermes, villa, tour) datant des V^e-IV^e siècles, trouvées à Pyrgari, à environ 7 km au nord-est de Mégare. Sur la trace de Sakellariou et Pharaklas, Zoridis met en rapport ces découvertes avec les *Kynosoureis*.

plus ancien et n'avait probablement plus à cette période un sens topographique. De fait, on peut rattacher la Kynosoura de Salamine à un héros Kynosouros, qui serait l'éponyme mythique de cette presque île. L'usage d'appeler différents endroits d'après les noms des héros est bien documenté, et l'on sait qu'un autre Kynosouros, le fils d'Hermès, était l'éponyme d'une montagne d'Arcadie (Kynosoura), tandis que la nymphe Kynosoura se retrouve dans un nom de lieu en Crète⁶¹. Mieux, il est très probable que le héros Kynosouros ait été honoré par les Mégariens car, fils de Pélopes et d'Hippodamie⁶², il était le frère d'Alcathoos, le bâtisseur mythique des remparts et roi de Mégare, qui donna son nom à l'acropole occidentale⁶³. Pausanias rapporte qu'Alcathoos et plusieurs membres de sa famille (son épouse et ses enfants) étaient célébrés par les Mégariens⁶⁴. Au surplus, la présence de Kynosouros à Mégare semble être confirmée par la mention de ce héros dans une inscription émanant de la colonie mégarienne de Mésambria⁶⁵. Tout comme d'autres héros

61 H. W. Stoll, s.v. «Kynosoura», in Roscher, *Lexikon*, II, 1, col. 1706.

62 O. Höfer, s.v. «Hippodameia» 1, in Roscher, *Lexikon*, I, 2, col. 2669; H. W. Stoll, s.v. «Kynosouros» 2, in Roscher, *Lexikon*, II, 1, col. 1706.

63 Théognis, 773-774; Pausanias, I, 42, 1-2. La scholie b à Pindare, *Néméennes*, V, 84, rapporte que les Mégariens tenaient des concours en l'honneur d'Alcathoos, des *Alkathoia*. Cf. Bernhardt, s.v. «Alcathoos» 1, in Roscher, *Lexikon*, I, 1, col. 232; Highbarger, *Megara*, p. 34, 55; Hanell, *Megarische Studien*, p. 27-30; Piccirilli, *MEGARIKA*, p. 38-41. Sur le héros Alcathoos en tant que véritable fondateur de la cite mégarienne, voir Bohringer, *Mégare*, p. 9-10; Muller, *De Nisée à Mégare*, p. 623-624; Polignac, *Naissance de la cité gr.*, p. 171-172. La plus ancienne attestation de l'acropole d'Alcathoos est fournie par une stèle funéraire d'Athènes, qui mentionne la bravoure des cavaliers athéniens dans une bataille contre des soldats pédestres, ayant eu lieu (probablement vers 409/8) à Ἀλκάθοο παρὰ τεύχεσιν: L. Parlama, «Palaiologou Shaft: Marble Memorial Stele», in *The City Beneath the City. Antiquities from the Metropolitan Railway Excavations*, L. Parlama et N. Chr. Stampolidis (éds.), Athens 2000, p. 396-399.

64 Selon Pausanias, à Mégare se trouvaient les tombes d'Alcathoos et de sa femme Pyrgo (I, 43, 4), de ses fils, Callipolis (I, 42, 6) et Ischépolis (I, 43, 2), de sa fille, Iphinoé (I, 43, 4). On apprend aussi qu'avant leur mariage, les jeunes filles de Mégare faisaient des libations en l'honneur d'Iphinoé, en lui offrant une partie de leur chevelure.

65 *IGBulg I²*, 318, l. 3: Κυνόσορ[υρος]; cf. Robert, *Inscr. de Bulgarie*, p. 217 (= *OpMinSel*, V, p. 247), qui est le premier à avoir suggéré que cette inscription était un catalogue de héros. Les *Kynosoureis*, auquel se rapporte le nom du héros Kynosouros, ne sont pas les ressortissants d'un bourg mégarien, comme le pense Robert (suivi par G. Mihailov, *IGBulg I²*, ad n° 318, p. 280; Nawotka, *West. Pont. Cities*, p. 96; Chiekova, *Cultes*, p. 280), mais, on l'a vu, d'un district.

mégariens célébrés à Chalcédoine (Calchas)⁶⁶ ou à Byzance (Polyeidos, Lakiadès, Ajax)⁶⁷, Kynosouros de Mésambria pourrait être originaire de Mégare.

Si l'on accepte la localisation des *Kynosoureis* à Salamine, il est fort probable que ce *méros* fut rattaché aux districts qui participèrent au synœcisme afin d'exprimer les prétentions de Mégare sur l'île voisine, objet de longues disputes avec Athènes. De la même manière, l'*hékastostys* Kynosouris témoignerait de la célébration du héros salaminien Kynosouros par les Mégariens de l'époque hellénistique. De fait, ce héros peut faire partie des divinités appartenant à l'horizon salaminien, que les Mégariens invoquaient pour qu'elles appuient leurs droits de possession sur l'île, telles que le héros Sciron (l'arrière-grand-père d'Ajax) et l'Athéna *Aiantis*⁶⁸. On trouve un parallèle à Athènes, où Ajax de Salamine fut, parmi les dix éponymes des tribus clisthéniennes, le seul à venir de l'étranger⁶⁹. En donnant le nom d'Aiantis ou de Kynosouris à leurs subdivisions civiques, les Athéniens et les Mégariens essayaient de légitimer leurs prétentions sur l'île de Salamine.

Sur la foi de cette démonstration, la liste de Plutarque serait à interpréter comme l'expression de la propagande des Mégariens vis-à-vis de leurs voisins de Corinthe et d'Athènes. La participation des *Piraeis*, des *Héraeis* et des *Kynosoureis* au synœcisme étayait les prétentions des Mégariens sur la région de Pérachora et sur l'île de Salamine. En revanche, la présence des *Mégareis* et des *Tripodiskioi* parmi les *méré* de Plutarque se justifie par l'importance de Mégare, le centre politique de la Mégaride, et de Tripodiskos, le lieu d'un marché des Mégariens et un important centre religieux. Le recours des historiens mégariens à des mythes pour montrer l'extension de leur cité aux dépens des cités voisines est confirmé par une autre liste des cinq «unités» mythiques qu'il convient d'analyser par la suite.

66 Voir *infra*, chapitre II.2.2.1.

67 Voir *infra*, chapitre II.2.4.1.

68 Voir *infra*, chapitre I.2.2.

69 Hérodote, V, 66.

I.1.2 Le catalogue des vaisseaux mégariens chez Strabon

Pour mettre un terme à leurs longs conflits pour l'île de Salamine, les Mégariens et les Athéniens ont fait appel vers le milieu ou la fin du VI^e siècle à des arbitres spartiates. Pour appuyer leurs prétentions, les deux parties ont invoqué des vers de l'*Illiade*. Les Athéniens ont d'abord soutenu que les troupes d'Ajax de Salamine étaient rangées auprès de celles d'Athènes⁷⁰. À leur tour, pour contrecarrer ces propos, les Mégariens ont répondu, selon Strabon, par l'interpolation des vers suivants :

« Αἶας δ' ἐκ Σαλαμῖνος ἄγεν νέας, ἕκ τε Πολίχνης, ἕκ τ' Αἰγειρούσσης Νισαίης
τε Τριπόδων τε ». ἅ ἐστι χωρία Μεγαρικά, ὧν οἱ Τρίποδες Τριποδίσκιον
λέγονται, καθ' ὃ ἡ νῦν ἀγορά τῶν Μεγάρων κεῖται.

< Ajax amena des vaisseaux de Salamine, de Polichnè, d'Aigeiroussa, de Nisaia et de Tripodes >. Ce sont là des localités de Mégaride. Parmi elles, Tripodes se nomme maintenant Tripodiskion, à proximité de laquelle se tient de nos jours le marché des Mégariens⁷¹.

On constate d'emblée que la plupart des cinq sites qui auraient fourni les vaisseaux d'Ajax sont facilement identifiables : Salamine est l'île voisine de Mégare, l'objet de l'arbitrage ; Tripodes, comme le note Strabon, est une variante de Tripodiskos ; Nisaia est le nom du port de Mégare et, moins probablement, la dénomination archaïque de celle-ci⁷². En ce qui concerne Polichnè (« petite ville »), les chercheurs ont d'abord considéré que sous le nom de cette localité il convient de reconnaître soit Mégare⁷³, soit Pagai⁷⁴. Ensuite, pensant que le mot *polichnè* désignait un fort, Figueira a placé Polichnè sur les versants de Géraneia, à la frontière mégaro-corinthienne, ou, mieux, au carrefour de la péninsule de Pérachora avec l'isthme, près du fort corinthien d'Oinoé (voir

70 Plutarque, *Solon*, 10, 1-2.

71 Strabon, IX, 1, 10, C 394 (trad. de R. Baladié, CUF) ; cf. Piccirilli, *MEGARIKA*, p. 133-134.

72 Figueira, *Chronological Table*, p. 268.

73 E. Kirsten, s.v. « Polichne », *RE XXI*, 2, 1952, col. 1371-1372 ; Bursian, *Geographie*, vol. I, p. 372, n. 2.

74 Hammond, *Main Road*, p. 120.

75 Figueira, *Chronological Table*, p. 268. Pour la localisation d'Oinoé, voir Xénophon, *Helléniques*, IV, 5, 5, et Strabon, VIII, 6, 22, C 380 ; cf. Wiseman, *Land*, p. 28-32.

carte 2)⁷⁵. Du reste, la présence de Nisaia et l'absence de Mégare dans le catalogue de Strabon s'expliquent peut-être par le fait que les Mégariens considéraient que leur port était plus ancien que leur ville⁷⁶. L'archéologie semble confirmer cette hypothèse, car les plus anciennes céramiques, datant de l'époque mycénienne, proviennent de Nisaia⁷⁷. En revanche, les vestiges trouvés jusqu'à présent ne semblent pas remonter au-delà de l'époque géométrique⁷⁸. Bref, il est possible que, pour donner crédit à leur catalogue des vaisseaux, les Mégariens aient introduit de vieux noms, une manière de rendre les choses plus anciennes qu'elles ne l'étaient. Par contraste avec l'antique Nisaia, Mégare aurait pu être considérée à l'époque hellénistique comme étant à l'origine une *polichnè* («petite ville»). Cependant cela n'est qu'une hypothèse dont il est impossible d'avoir la confirmation et, pour l'instant, on ne dispose pas d'autre indice permettant de situer avec certitude Polichnè dans la Mégaride.

Quant à Aigeiroussa, appelée aussi Aigeiros chez Théopompe⁷⁹, elle doit être identifiée avec le lieu-dit Aigeiroi, qui apparaît dans la

76 On a suggéré que Nisaia apparaîtrait dans le catalogue des vaisseaux de l'*Iliade*, parmi les sites de la Béotie (II, v. 508 : Νῆσσα ζαθέη). Voir à cet égard Highbarger, *Megara*, p. 88-89 ; Hanell, *Megarische Studien*, p. 23, 55 ; Ehrhardt, *Ktistai*, p. 38-39 ; *idem*, « Ilias B 508 und die Gründung von Heraclea Pontica », *Hermes* 124, 1996, p. 101-103. Mais, il peut aussi s'agir dans ce passage du site béotien appelé Nisa, que le géographe Dionysios, fils de Calliphon, *GGMI*, 101-102, situe aux alentours de Platée. D'après Strabon, IX, 2, 14, C 405, il faudrait remplacer Nisa par Isos dans l'*Iliade* ; cf. R. Hope Simpson, J. F. Lazenby, *The Catalogue of the Ships in Homer's Iliad*, Oxford 1970, p. 32 ; Fossey, *Topography*, p. 257-261 ; E. Visser, *Homers Katalog der Schiffe*, Stuttgart-Leipzig 1997, p. 279-280 ; Smith, *Megaris*, p. 96.

77 F. Bölte, G. Weicker, « Nisaia und Minoa », *MDAI(A)* 29, 1904, p. 94-95 ; I. Threpsiadis, I. Travlos, « Ἀνασκαφικαὶ ἔρευναι ἐν Μεγάροις », *PAAH*, 1934, p. 51-52. Muller, *De Nisée à Mégare*, p. 619-623, pense que l'occupation mycénienne se limitait à Nisaia et que Mégare ne l'a pas connue. L'abandon de Nisaia pour le site de Mégare serait à mettre en relation avec la conquête dorienne de la Mégaride, au tournant du XI^e-X^e siècle. *Contra* C. Bérard, « Urbanisation à Mégara Nisaea et l'urbanisme à Mégara Hyblaea », *MEFRA* 95, 2, 1983, p. 634-639, qui attribue un passé mycénien à la ville de Mégare.

78 Muller, *De Nisée à Mégare*, p. 620-623 ; Zoridis, *Mégara*, p. 200-201.

79 Théopompe, *FGrHist* 115 F 241, *apud* Stéphane de Byzance, s.v. Αἰγειρούσσα· πόλις τῆς Μεγαρίδος, ὡς Στράβων. λέγεται καὶ Αἰγειρος, ὡς Θεόπομπος πεντηκκοστῆ ἔκτῃ. Le toponyme mégarien Aris mentionné par le Ps.-Scylax, 39, devrait être corrigé probablement en A(geir)ros. Voir à ce propos G. Shipley (éd.), *Pseudo-Skylax's, Periplous. The Circumnavigation of the Inhabited World*, Exeter 2011, p. 118.

Question grecque LIX de Plutarque, consacrée à l'attaque d'une théorie des Péloponnésiens par le *génos* des «renverseurs de chariots». On apprend ainsi que des théores, qui traversaient la Mégaride en direction de Delphes, installèrent leur campement «à Aigeiroi, en bordure du lac» (ἐν Αἰγείροις παρὰ τὴν λίμνην)⁸⁰. Grâce à cette mention, les exégètes ont situé Aigeiroussa dans la région de Pérachora, sur la rive sud du lac moderne de Vouliasmeni, au nord-est de l'*Héraion*⁸¹. En revanche, Hammond propose de placer cette localité au nord de la Mégaride, près de Mégalo Vathychoria, là où passait la route qui menait vers Delphes, et où se trouvait semble-t-il un lac⁸². De même que dans le cas de Polichnè, en l'absence d'autres témoignages, il faut avouer qu'il reste difficile à attribuer un emplacement précis à Aigeiroussa.

En comparant la liste de Plutarque à celle de Strabon, Rigsby estime que la dernière est la plus crédible, car elle contient plus de sites dont on connaît l'existence à l'époque historique, à savoir Salamine, Nisaia, Tripodiskos, Aigeiroussa. Par conséquent, selon lui, il faudrait abandonner la liste des cinq districts de Plutarque pour ne se fier qu'à celle de Strabon⁸³. Cependant, il serait erroné de rejeter la tradition de Plutarque qui exprime, on l'a vu, les prétentions mégariennes sur le sud de l'isthme et sur la Salamine, des territoires, qui à l'époque classique, étaient en la possession des Athéniens et des Corinthiens, alors que la liste de Strabon présente, me semble-t-il, les mêmes caractéristiques. En dépit de quelques différences, cette dernière tradition témoigne aussi d'une extension «maximale» de la Mégaride, telle qu'elle était conçue à l'époque classique ou hellénistique. C'est ainsi qu'on ne retrouve plus chez Strabon les *Kynosoureis* qui faisaient référence à Salamine, mais la mention de l'île elle-même. L'appartenance du sud de l'isthme à la Mégaride pourrait être soulignée par la mention d'Aigeiroussa ou de Polichnè, si ces sites devaient être localisés dans la péninsule de

80 Plutarque, *Questions grecques*, LIX (= *Moralia* 304 E-F). Sur ce récit, voir aussi *infra*, chapitre I.3.1.

81 Bursian, *Geographie*, vol. I, p. 383 ; Halliday, *Gr. Questions*, p. 219-220 ; Figueira, *Chronological Table*, p. 268.

82 Hammond, *Main Road*, p. 118-120, suivi par Salmon, *Heraeum*, p. 204, n. 258, et Wiseman, *Land*, p. 26-27. Cf. aussi H. Lohmann, « Antike Straßen und Saumpfade in Attika und der Megaris », in *Stuttgarter Kolloquium zur historischen Geographie des Altertums 7, 1999. Zu Wasser und zu Land. Verkehrswege in der antiken Welt*, E. Olshausen et H. Sonnabend (éds.), Stuttgart 2002, p. 116-117.

83 Rigsby, *Megara*, p. 100-101.

Pérachora. Les deux traditions mentionnent par ailleurs deux sites fort importants du point de vue politique et religieux pour les Mégariens : Mégare (chez Plutarque) – Nisaia/Polichnè ? (chez Strabon), Tripodiskos (chez Plutarque) – Tripodes (chez Strabon). En somme, il me semble que la liste de Plutarque est d'une certaine manière analogue à celle de Strabon, les deux traditions mettant en lumière des divisions en cinq unités de la Mégaride. De même que la liste de Strabon a un but politique clairement délimité, dans la mesure où elle vise à établir que Salamine était mégarienne à une époque reculée, la liste utilisée par Plutarque a pu être conçue avec un but politique précis : justifier la possession de Pérachora et peut-être aussi de Salamine par les Mégariens.

Les deux traditions ont probablement été élaborées à l'époque classique ou hellénistique, quand il était d'usage de faire appel aux mythes dans le contexte des conflits de voisinage. De fait, bien que l'arbitrage spartiate soit traditionnellement daté de l'époque de Solon, on n'a en réalité aucune preuve que l'interpolation mégarienne de l'*Iliade* remonte aussi à cette période. Au contraire, il est fort probable que l'on ait affaire à une légende mise en circulation par les historiens locaux de Mégare. De fait, Strabon cite comme source de ce passage les témoignages des Mégariens (οἱ δὲ Μεγαρεῖς ἀντιπαρωδῆσαι οὕτως) et l'on peut penser que c'est l'un des historiens mégariens, Dieuchidas ou Héréas, qui a sans doute introduit les vers mentionnant les vaisseaux mégariens dans l'*Iliade*⁸⁴. Car ces deux auteurs, célèbres pour leurs opinions anti-athéniennes, furent ceux qui accusèrent Solon ou Pisistrate de remaniement des poèmes homériques⁸⁵.

84 E. Schwartz, s.v. « Apollodoros » 61, *REI*, 1894, col. 2868, et F. Atenstädt, « Apollodoros κατάλογος νεῶν bei Strabon », *Philologus* 95, 1943, p. 60, soutiennent qu'Apollodore d'Athènes, auteur au II^e siècle d'un commentaire sur le Catalogue des vaisseaux, est la source de ce passage de Strabon. Cette opinion est acceptée par Jacoby, *FGrHist* II B, p. 776, et Piccirilli, *Tre ricerche*, p. 407. En revanche, E. Heitsch, « Ilias B 557/8 », *Hermes* 96, 1968, p. 649-651, 657, pense que c'est plutôt Aristarque de Samothrace, maître d'Apollodore à Alexandrie, qui est la source de Strabon-Apollodore. Mais Apollodore (ou Aristarque) s'appuya sans doute sur l'une des œuvres des mythographes mégariens.

85 Dieuchidas, *FGrHist* 485 F 6 (*apud* Diogène Laërce, I, 57), désigne Solon comme responsable du remaniement des poèmes homériques. Par ailleurs, Héréas, *FGrHist* 486 F 1 (*apud* Plutarque, *Thésée*, 20, 2), dénonce l'interpolation des vers dans l'*Odyssee* pratiquée à l'époque de Pisistrate (il s'agirait plus exactement du v. 631 du chant XI : Θησεία Πειρίθοόν τε θεῶν ἀριδείκετα τέκνα). Cf. Piccirilli, *MEGARIKA*, p. 133-134 (avec la bibliographie).

Quant à la source de la tradition de Plutarque, Giesen a jadis suggéré qu'il s'agissait de la *Constitution des Mégariens*, écrite par Aristote ou par l'un de ses élèves⁸⁶. Cet ouvrage, connu par Strabon⁸⁷, fut sans doute la source de quelques passages de la *Politique* d'Aristote et de deux des *Questions grecques* de Plutarque (XVIII et LIX)⁸⁸. Mais l'on rappelle qu'il s'agit de textes qui relèvent de la situation politique de Mégare au VI^e siècle, lors de la « démocratie sans retenue », et non pas de celle du VIII^e siècle. Il n'est pas certain que la *Question grecque* XVII se fonde sur la même source et il est également possible que ce texte s'appuie sur les histoires locales de Mégare. On sait d'ailleurs que Plutarque connaissait les *Mégarika* de Dieuchidas et d'Héréas, puisqu'il les cite à plusieurs reprises⁸⁹. Malheureusement, on ignore à quelle période remontent ces deux historiens, dont les fragments ne sont connus que par des citations à l'époque impériale. On a identifié Dieuchidas et Héréas avec des personnages homonymes attestés par des inscriptions à l'époque hellénistique⁹⁰. Mais ces identi-

- 86 K. Giesen, « Plutarchs Quaestiones Graecae und Aristoteles' Politien », *Philologus* 60, 1901, p. 461-465, suivi par Figueira, *Chronological Table*, p. 262; Okin, *Theognis*, p. 11-14, suggère que Chamailéon d'Héraclée du Pont pourrait être l'auteur de la *Constitution des Mégariens* (p. 19, n. 2). Notons la prudence de Halliday, *Gr. Questions*, p. 92, 95, qui estime que bien que les *Questions* XVI et XVII puissent être tirées de la *Constitution des Mégariens*, une autre source ne serait pas à exclure.
- 87 Aristote, fr. 550 (éd. V. Rose; *apud* Strabon, VII, 7, 2, C 322).
- 88 Voir aussi *infra*, chapitre I.3.1.
- 89 Plutarque cite Dieuchidas dans *Lycurgue*, 1, 8 (= *FGrHist* 485 F 5), et Héréas dans *Thésée*, 20, 2 (= *FGrHist* 486 F 1); 32, 7 (= *FGrHist* 486 F 2) et dans *Solon*, 10, 5 (= *FGrHist* 486 F 4). De même, il invoque dans *Thésée*, 10, 2 (= *FGrHist* 487 F 1) le témoignage des écrivains de Mégare (οἱ δὲ Μεγαρόθεν συγγραφεῖς) pour la légende qui faisait de Sciron de Mégare un héros, arrière-grand-père d'Ajax. Sur la foi des Mégariens, Plutarque, *Propos de table*, V, 3, 1 (= *Moralia* 675 E; = Piccirilli, *MEGARICA*, F 4b, p. 92), mentionne le passage d'Inô en Mégaride. De même, Plutarque, *Périclès*, 30, 4 (= *FGrHist* 487 F 13), évoque l'opinion des Mégariens concernant la cause de la guerre du Péloponnèse. On apprend ainsi que les Mégariens rejetaient l'inculpation de la mort du messager athénien Anthémocritos, et, en citant Aristophane (*Acharniens*, 524-529), ils attribuaient le déclenchement de la guerre à une affaire d'enlèvement de courtisanes.
- 90 D. W. Prakken, « A Note on the Megarian Historian Dieuchidas », *AJPh* 69, 1941, p. 348-351; *idem*, « On the Date of Hereas, the Megarian Historian », *CW* 37, 1943-1944, p. 122-123; J. A. Davison, « Dieuchidas of Megara », *CQ* 53, 1959, p. 216-222; Okin, *Theognis*, p. 19. Pour K. J. Dover, « Anthemocritus and the Megarians », *AJPh* 87, 1966, p. 206, « there is not a particle of positive evidence for the existence

fications sont très incertaines, en l'absence des patronymes des deux historiens⁹¹.

J'ajoute que pour la question des débats entre les mythographes mégariens et athéniens, la bibliographie de Philochore d'Athènes, né peu après 350 et mort vers 260, peut s'avérer intéressante. Car cet atthidographe a écrit un ouvrage consacré à la fondation de Salamine (*Σαλαμῖνος κτίσις*), dans lequel on peut penser qu'il faisait état des liens existant entre cette île et sa ville⁹². Il serait possible dans ce cadre que des *Mégarika*, écrits par Dieuchidas et/ou par Héréas, aient répondu aux propos de Philochore, en lançant les deux traditions de l'extension maximale de Mégare, dont Plutarque et Strabon se firent l'écho à l'époque impériale.

Même dans l'éventualité où l'on accepterait que la *Question grecque* XVII s'appuierait sur la *Constitution des Mégariens*, cet ouvrage du IV^e siècle se fondait certainement, à son tour, sur des récits locaux, qui vraisemblablement exprimaient les prétentions des Mégariens sur Salamine et Pérachora, deux zones de confins qui étaient alors en la possession des Athéniens et des Corinthiens. Certes, on pourrait répondre que, tout comme Salamine a été mégarienne à une certaine époque, la Pérachora, elle aussi, a pu appartenir aux Mégariens. Mais à la différence de Salamine, pour laquelle plusieurs textes évoquent l'occupation mégarienne, aucun récit n'atteste que la région de l'*Héraïon* ait été l'objet de contestation entre Mégare et Corinthe.

Finalement, deux autres arguments – certes *ex silentio*, mais non pas dépourvus d'importance – pourraient plaider contre l'historicité d'une organisation en cinq unités de la Mégaride à l'époque archaïque. En premier lieu, il est difficile d'expliquer pourquoi Pagai (Alepouchori) et Aigosthènes (Porto Germeno, voir pl. III), n'apparaissent pas dans les listes de Plutarque et de Strabon. Il s'agit là de deux localités

of any Megarian historian at any date later than the third century B. C. » Cf. Piccirilli, *MEGARICA*, p. 13-16 (sur Dieuchidas), 51-78 (sur Héréas).

91 J. et L. Robert, *Bull. ép.*, 1944, 110.

92 Philochore, *FGrHist* 328, p. 121, n^{os} 7-9; cf. Jacoby, *FGrHist b Supplement (Text)*, p. 229; R. Laqueur, s.v. «Philochoros», *RE* XIX, 1938, col. 2435; D. Knoepfler, «Trois historiens hellénistiques : Douris de Samos, Hiéronimos de Cardia, Philochore d'Athènes», in *Histoire et historiographie dans l'Antiquité. Actes du XI^e colloque de la Villa Kérylos (Beaulieux-sur-Mer, 13-14 octobre 2000)*, Cahiers de la Villa Kérylos 11, J. Leclant et F. Chamoux (éds.), Paris 2001, p. 40.

mégariennes fort importantes ayant livré des céramiques géométriques et archaïques et qui changent de statut politique à l'époque hellénistique, en se transformant de bourgs en cités⁹³. D'autre part, on ne retrouve pas chez Plutarque et Strabon les deux autres bourgs mégariens : Érénéia (que l'on place dans la région des Vathychoria, voir carte 2)⁹⁴ et Krommyon, ce dernier étant annexé à l'époque archaïque ou classique par Corinthe (voir ci-dessous)⁹⁵.

Le deuxième argument contre une organisation en cinq districts est de nature institutionnelle : la documentation émanant des colonies mégariennes et héracléotes n'atteste pas une division territoriale en *mère* (ou éventuellement en *kômai*), mais uniquement les divisions traditionnelles du corps civique mégarien, par *phylai* («tribus») et par *hékastoyes* («centaines»). Si la Mégaride avait été divisée à l'époque archaïque en cinq *mère* ou *kômai*, on s'attendrait à ce que les colonies – qui reproduisaient la majorité des institutions politiques de la métropole – aient préservé cet héritage.

Notons enfin que les listes de Plutarque et de Strabon ne sont pas les seules traditions qui nous renseignent sur la division de la Mégaride. Les mythographes soutenaient l'organisation de la Mégaride en plusieurs royaumes constitués autour de Mégare, d'Éleusis et de Pagai. Ainsi, Dioclès fut le chef (*archôn*) d'Éleusis et, chassé par Thésée, il trouva refuge à Mégare, où il fut honoré par des fêtes⁹⁶. De même, Pausanias vit à Mégare le tombeau de Térée, que les Mégariens considéraient comme ayant été le roi d'un territoire aux abords de Pagai. Le Périégète rapporte la version la plus commune du mythe de Térée, qui régna sur les Thraces à Daulis, en Phocide, et qui fut le mari de Procné, la fille du roi athénien Pandion II. En poursuivant Procné et Philomèle

93 Smith, *Megaris*, p. 35-38, 45-49, 78-80; E. Baziotopoulou-Valavani, *op. cit.*, p. 206-207. On a trouvé près de Pagai, à Bourri Alepochoriou, un temple et des dépôts votifs remontant aux VII^e-VI^e siècles : E. Baziotopoulou-Valavani, «Μεγαρίδα», *AD* 55, 2000 (2009), B', p. 92-93.

94 Pausanias, I, 44, 5. Pour la localisation d'Érénéia, voir Van de Maele, *Ereneia*, p. 153-159; A. Muller, «Megarika», *BCH* 106, 1982, p. 379-405.

95 Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 23, estime que l'absence d'Aigosthènes, de Pagai et peut-être aussi d'Érénéia dans la liste de Plutarque s'expliquerait par le fait que ces sites étaient semi-autonomes (notamment les deux premiers) ou qu'ils étaient trop petits pour être évoqués.

96 Anonyme de Mégare, *FGrHist* 487 F 1 (*apud* Plutarque, *Thésée*, 10, 4). Sur Dioclès, voir *infra*, chapitre I.2.2.

pour la mort de son fils, Itys, Térée se serait suicidé à Mégare. Pausanias ajoute qu'en son honneur on fit élever dans la ville de Mégare un tombeau et on fit un sacrifice annuel, en utilisant des cailloux au lieu de grains⁹⁷. La présence de ce mythe en Mégaride à l'époque hellénistique pourrait être confirmée par une tablette funéraire trouvée à Pagai, mentionnant un certain Τήρης (voir pl. VIII, fig. 2)⁹⁸. Et l'on peut penser que la tombe de Térée servait originellement à renforcer le rattachement de Pagai à la cité de Mégare, tout comme la tombe de Coroibos rappelait les liens entre Tripodiskos et Mégare⁹⁹.

1.1.3 Les rapports entre Mégare et Corinthe à l'époque archaïque

Bien que les traditions relatives à l'organisation des Mégariens en cinq districts datent vraisemblablement de l'époque classique ou hellénistique, cela ne met pas en doute l'historicité du synœcisme. La fondation des colonies après le milieu du VIII^e siècle – des cités qui reproduisent les *nomima* mégariens – témoigne de l'existence en Mégaride d'une cité dotée de ses propres institutions politiques et religieuses. Concernant le synœcisme des cités grecques, il est utile d'évoquer ici l'opinion de Demand, qui propose d'interpréter cet événement non pas comme une étape dans la formation de la *polis* (explication qui serait tributaire d'Aristote), mais comme le résultat d'une situation exceptionnelle, conditionnée par un danger externe¹⁰⁰. Or dans le cas précis de Mégare, la menace corinthienne aurait pu être l'une des causes du synœcisme. La *Question grecque XVII* nous apprend, on l'a vu, que ce sont les Corinthiens qui firent entrer en guerre les cinq districts et ne cessèrent de comploter pour s'emparer de la Mégaride. Le fait que les Corinthiens aient attisé des luttes intestines entre les Mégariens

97 Pausanias, I, 5, 4; 41, 8-9; cf. Highbarger, *Megara*, p. 54-55; Hanell, *Megarische Studien*, p. 37-39.

98 IG VII 205.

99 Bohringer, *Mégare*, p. 10-12.

100 Demand, *Urban Relocation*, p. 14-27, p. 181, n. 3. Sur le synœcisme des cités grecques, voir aussi Moggi, *Sinecismi*, surtout p. 30-32 pour le cas mégarien; Osborne, *Classical Landscape*, p. 55-56; I. Morris, « Village Society and the Rise of the Greek State », in *Structures rurales et sociétés antiques. Actes du colloque de Corfu (14-16 mai 1992)*, P.N. Doukellis et L. Mendoni (éds.), Paris 1994, p. 49-53.

s'inscrit dans une longue tradition de conflits entre les deux cités doriennes, dont l'opposition était proverbiale. Plutarque, qui évoque cette rivalité ailleurs, considère qu'il n'est plus nécessaire de préciser d'autres détails¹⁰¹. On peut penser que le système de rançon et d'hospitalité institué par les Mégariens – «l'hôte par la lance» (δορύζενος) – fut à la fois une réponse à la menace corinthienne et une forme de solidarité, qui constitua la première étape dans la création de la cité de Mégare¹⁰².

Au demeurant, une légende soutenait que Mégare aurait même été une possession de Corinthe. Divers scholiastes en témoignent, en commentant deux expressions proverbiales : ὁ Διὸς Κόρινθος («Korinthos, fils de Zeus») et Μεγαρέων δάκρυρα («les larmes des Mégariens»). Les informations les plus détaillées sont fournies par une scholie de Pindare, qui cite Démon, l'auteur vers 300 de l'ouvrage *Sur les proverbes*¹⁰³. On apprend ainsi que les Mégariens, des colons (*apoikoi*) des Corinthiens¹⁰⁴, furent obligés d'envoyer des pleureurs aux funé-

101 Plutarque, *De la malignité d'Hérodote*, XXXV (= *Moralia* 868 C), témoigne de l'inimitié proverbiale qui opposait à la veille des guerres médiques les Éginètes aux Athéniens, les Chalcidiens aux Érétriens et les Corinthiens aux Mégariens. Pareillement, Thucydide, I, 103, 4, indique que les conflits frontaliers entre Mégare et Corinthe (περὶ γῆς ὄρων) furent responsables de la sortie de Mégare de la Ligue péloponnésienne en 461 et de son alliance avec Athènes. Sur la rivalité entre Corinthe et Mégare, voir aussi Théognis, 894; Aristote, *Politique*, III, 9, 9, 1280b 13-17; Plutarque, *Cimon*, 17, 2; cf. Will, *Korinthiaka*, p. 359; D. M. Lewis, «The Origins of the First Peloponnesian War», in *Classical Contributions. Studies in honor of M. F. McGregor*, G. S. Shrimpton et D. J. McCarger (éds.), Locust Valley N. Y. 1981, p. 73-74 [= *Selected Papers in Greek and Near Eastern History*, P.J. Rhodes (éd.), Cambridge 1997, p. 13-14].

102 Figueira, *Chronological Table*, p. 263.

103 Démon, *FGrHist* 327 F 19 (*apud* scholie à Pindare, *Néméennes*, VII, 155b); Scholie à Aristophane, *Grenouilles*, 439; Scholie à Platon, *Euthydème*, 292 e; Zénobios, V, 8; *Souda*, s.v. Διὸς Κόρινθος; Hésychios, *Lexicon*, s.v. Διὸς Κόρινθος (éd. K. Latte); cf. Halliday, *Gr. Questions*, p. 100; Will, *Korinthiaka*, p. 359-360; Hammond, *Heraeum*, p. 97; Salmon, *Heraeum*, p. 197-198; *idem*, *Wealthy Corinth*, p. 70-71; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 60-62; De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 78; Figueira, *Chronological Table*, p. 263-265.

104 D'après Graham, *Colony*, p. 233-234, Mégare ne fut pas une véritable *apoikia* corinthienne, ne s'agissant que d'une domination des Corinthiens sur leurs voisins. Notons aussi que le Ps.-Scymnos, 502-503, rapporte que Mégare fut une fondation des Doriens, en particulier des Corinthiens et des Messéniens. Cf. Will, *Korinthiaka*, p. 290-291, qui estime que cette tradition est «le reflet d'une prétention ultérieure de Corinthe à l'égard de Mégare, l'argument pseudo-historique d'une revendication».

railles des Bacchiades, le groupe dominant à Corinthe du VIII^e siècle au milieu de VII^e siècle¹⁰⁵. Suite à la révolte des Mégariens, une ambassade corinthienne vint à Mégare pour faire savoir que «Korinthos, fils de Zeus, s'irriterait s'il n'obtenait pas justice». Ces remarques provoquèrent la colère des Mégariens, qui lapidèrent les ambassadeurs. Dans la guerre qui suivit, les Mégariens triomphèrent et poursuivirent les Corinthiens au cri de «frappez, frappez Korinthos, fils de Zeus». Pour Diogénien en revanche, les «larmes des Mégariens», seraient des larmes aux funérailles des rois de Mégare¹⁰⁶.

Les modernes ont suggéré que ces traditions avaient leur source dans la *Constitution des Mégariens*, voire même une origine plus ancienne, dans l'œuvre du poète corinthien de la deuxième moitié du VIII^e siècle Eumélos¹⁰⁷. L'habitude d'envoyer des pleureurs est rapportée par Hérodote à propos de Sparte, où les hilotes étaient obligés de participer aux funérailles des rois spartiates. Il s'agit d'une institution symbolique, créée pour mettre en évidence une dépendance politique¹⁰⁸. Figueira propose pour les conflits pour la libération de Mégare de la domination corinthienne, la période avant le milieu du VIII^e siècle, c'est-à-dire avant le synœcisme mégarien¹⁰⁹. Sa datation est fort probable, car la création de l'État mégarien a sans doute entraîné la fin de la domination corinthienne.

Il convient de noter que les savants ont rattaché l'action militaire du Mégarien Orsippus au dossier des conflits frontaliers avec Corinthe¹¹⁰. D'après Pausanias, celui-ci fut le premier athlète à courir nu à Olympie, en gagnant la course du stade. On apprend aussi qu'il fut élu plus tard stratège de l'armée et qu'il s'empara d'un territoire au détriment des peuples voisins¹¹¹. Une épigramme funéraire attribuée à Simonide

105 Sur l'aristocratie des Bacchiades à Corinthe, voir Will, *Korinthiaca*, p. 295-338, et Salmon, *Wealthy Corinth*, p. 55-74.

106 Diogénien, VI, 34; VII, 65 (éd. E. Lelli).

107 Halliday, *Gr. Questions*, p. 92; Hammond, *Heraeum*, p. 94-95.

108 Hérodote, VI, 58, 2-3; Pausanias, IV, 14, 4; cf. Hammond, *Peloponnese*, p. 334; Figueira, *Chronological Table*, p. 264.

109 Figueira, *Chronological Table*, p. 262-265.

110 Hanell, *Megarische Studien*, p. 72, n. 3; Hammond, *Heraeum*, p. 97; *idem*, *Peloponnese*, p. 354; Burn, *Lyric Age*, p. 88-89; Piccirilli, *MEGARICA*, p. 128-129; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 62-63, 69-70; Figueira, *Chronological Table*, p. 271-273; K. S. Meidani, *op. cit.*, p. 37.

111 Pausanias, I, 44, 1.

rappelait les mêmes exploits du héros, à savoir la reconquête des nombreuses terres perdues par sa cité et la victoire olympique. L'inscription témoigne du fait que c'est l'oracle de Delphes qui demanda aux Mégariens d'élever la tombe d'Orsippos (appelé Orrhippos dans le dialecte mégarien)¹¹². Quant aux voisins vaincus par le héros, malgré l'avis de la plupart des historiens, vu le silence des sources sur l'origine des ennemis et le territoire conquis, l'identification avec les Corinthiens reste sujette à caution. Certes, elle ne peut pas être exclue, mais les Mégariens auraient aussi pu mettre la main sur les terres aux confins d'Athènes ou de la Béotie. L'étendue de ces terres ne peut être déterminée seulement sur la foi de l'épigramme mégarienne, qui les qualifie de « nombreuses » (l. 4: πολλῶν)¹¹³. La prudence me semble d'autant plus s'imposer, que la victoire au stade d'Orsippos reste difficile à dater; d'après la tradition la plus commune, elle se placerait en 720, lors de la 15^e olympiade¹¹⁴. Cependant, plusieurs légendes circulaient dans l'Antiquité concernant le premier athlète à se dénuder et la date de sa victoire olympique, et il est impossible de savoir laquelle de ces versions est vraie¹¹⁵.

112 *IG VII 52*, pour les terres conquises par Orsippos, voir surtout les l. 3-4: ὃς δὴ μακίστους μὲν ἦρους ἀπελύσατο πάτρα | πολλῶν δυσμενέων γᾶν ἀποτεμνομένων. L'épigramme fut regravée à l'époque impériale tardive sur la tombe du héros, située sur l'agora. Cf. L'Homme-Wéry, *Solon*, p. 117-120; F. Chamoux, « Les épigrammes dans Pausanias », in *Éditer, traduire, commenter Pausanias en l'an 2000. Actes du colloque de Neuchâtel et de Fribourg (18-22 septembre 1998)*, D. Knoepfler et M. Piérart (éds.), Genève 2001, p. 89; H. Schörner, *Sepulturae Graecae intra urbem. Untersuchungen zum Phänomen der inraurbanen Bestattungen bei den Griechen*, Boreas Beiheft 9, Möhnensee 2007, p. 60, 121, 260.

113 Salmon, *Heraeum*, p. 199.

114 Julius Africanus, F 65, 62 (éd. M. Wallraff *et al.*, p. 196); Hésychios, *Lexicon*, s.v. ζώσατο (éd. K. Latte). Cf. W. W. Hyde, s.v. « Orsippos », *RE XVIII*, 2, 1942, col. 1420-1422; L. Moretti, « Olympionikai, i vincitori negli antichi agoni olimpici », in *Atti dell'Accademia dei Lincei, Memorie*, serie VIII, vol. VIII, 2, Roma 1957, p. 61-62, n° 16; Piccirilli, *MEGARICA*, p. 129; Figueira, *Chronological Table*, p. 271-272.

115 W. E. Sweet, « Protection of the Genitals in Greek Athletics », *AncW 11*, 1985, p. 43-45; cf. *SEG XXXV*, 400. Denys d'Halicarnasse, VII, 72, 2-3, désigne le Spartiate Acanthos comme le premier athlète à courir nu lors de la 15^e olympiade. D'autre part, l'*Etymologicon Magnum*, s.v. γυμνάσια (éd. T. Gaisford), situe la victoire olympique d'Orsippos lors de la 32^e olympiade, soit en 652, et attribue à Orsippos une origine spartiate. Cf. F. Bohringer, « Cultes d'athlètes en Grèce classique : propositio politica, discours mythiques », *REA 81*, 1979, p. 8, 13-14

Du reste, un conflit entre Mégare et Corinthe à l'époque archaïque est mentionné dans le passage que Pausanias consacre à la description du trésor mégarien d'Olympie :

13. Τοῦ θησαυροῦ δὲ ἐπείργασται τῷ ἀετῷ ὁ γιγάντων καὶ θεῶν πόλεμος· ἀνάκειται δὲ καὶ ἀσπίς ὑπὲρ τοῦ ἀετοῦ, τοὺς Μεγαρέας ἀπὸ Κορινθίων ἀναθεῖναι τὸν θησαυρὸν λέγουσα. Ταύτην Μεγαρεῦσιν ἡγοῦμαι τὴν νίκην Ἰθρήνησιν ἄρχοντος γενέσθαι Φόρβαντος, ἄρχοντος δὲ διὰ τοῦ αὐτοῦ βίου παντός· ἐνιαύσιαι γὰρ οὐκ ἦσαν πω τότε Ἰθρηναίοις αἱ ἀρχαί, οὐ μὴν οὐδὲ ὑπὸ Ἡλείων ἀνεγράφωντό πω τηνικαῦτα αἱ Ὀλυμπιάδες. 14. Λέγονται δὲ καὶ Ἀργεῖοι μετασχεῖν πρὸς τοὺς Κορινθίους Μεγαρεῦσι τοῦ ἔργου. Τὸν δὲ ἐν Ὀλυμπίᾳ θησαυρὸν ἔτεσιν [...] ὕστερον τῆς μάχης ἐποίησαν οἱ Μεγαρεῖς.

13. Au fronton du trésor on a sculpté la guerre des géants et des dieux : consacré aussi au-dessus du fronton, il y a un bouclier, avec des mots indiquant que les Mégariens ont consacré le trésor sur les dépouilles des Corinthiens. À mon avis, les Mégariens remportèrent cette victoire quand Phorbas était archonte à Athènes, et archonte à vie. En effet, les magistratures n'étaient pas encore annuelles à Athènes à cette époque, et les olympiades n'étaient assurément pas non plus encore inscrites par les Éléens. 14. On dit que les Argiens prirent part à l'action des Mégariens contre les Corinthiens, et les Mégariens firent leur trésor à Olympie [...] années après la bataille¹¹⁶.

On notera à propos de ce récit que la représentation d'une Gigantomachie sur le fronton du trésor mégarien à Olympie n'est pas dépourvue d'une certaine symbolique. Car les Mégariens parvenaient ainsi à offrir une analogie visuelle et idéologique à leur propre victoire, en la comparant à celle des dieux olympiens sur les Géants¹¹⁷. Conformément au récit de Pausanias, la guerre de Corinthe contre Mégare (alliée à Argos) aurait eu lieu sous l'archontat de Phorbas à Athènes. Cette période ne saurait pourtant entrer en considération : selon la tradition, Phorbas aurait été archonte au X^e siècle¹¹⁸, tandis que le trésor des Mégariens à Olympie a été bâti vers 510¹¹⁹. Ce dernier indice archéologique placerait la guerre

116 Pausanias, VI, 19, 13-14 (trad. de J. Pouilloux, Paris, CUF).

117 C. Marconi, « Mito e autorappresentazione nella decorazione figurate dei *thesauroi* di età arcaica », in *Stranieri e non cittadini nei santuari greci*, A. Naso (éd.), Firenze 2006, p. 168.

118 Samuel, *Chronology*, p. 195.

119 A. Mallwitz, *Olympia und seine Bauten*, München 1972, p. 174-176 ; J. Heiden, *Die Tondächer von Olympia*, Berlin-New York 1995, p. 25 ; C. Marconi, *op. cit.*, p. 165-168.

vers la fin du VI^e siècle ou peut-être un peu avant si l'on acceptait la suggestion de Corbetta de remplacer dans ce texte l'archonte Phorbas par Phormion (*ca.* 546/5)¹²⁰. Notons aussi que l'on a trouvé à Olympie des armes consacrées à l'époque archaïque par les Argiens après une victoire contre les Corinthiens. Pour des raisons archéologiques (style des casques, lieu de trouvaille), Jackson situe ces dédicaces dans le dernier tiers du VI^e siècle ou au début du V^e siècle et pense qu'elles peuvent corroborer le passage de Pausanias sur la guerre des Mégariens et des Argiens contre les Corinthiens, sans pour autant avoir des certitudes là-dessus¹²¹. Malheureusement, le nombre d'années qui séparent la victoire mégarienne de la construction du trésor d'Olympie n'est pas conservé dans le passage de Pausanias et cette lacune constitue une difficulté supplémentaire pour la datation de la guerre. Du reste, compte tenu de la mention de l'archontat à vie, il est possible que la source de Pausanias fasse allusion à un conflit plus ancien entre les Mégariens, les Argiens et les Corinthiens, remontant au VIII^e ou VII^e siècle¹²². Les Mégariens ont pu être soutenus dans la guerre par l'Argien Pheidon, si l'on accepte la datation du VII^e siècle proposée pour ce tyran légendaire¹²³.

120 C. Corbetta, «Il conflitto del VI secolo a.C. fra Corinto e Megara», *RIL* 112, 1998, p. 299-304; cf. Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 144-145; Manni Piraino, *Koiné alfabetica*, p. 121-122. Figueira, *Chronological Table*, p. 292-294, situe un conflit entre les Mégariens et les Corinthiens dans la première moitié du VI^e siècle, en raison du fait qu'Argos, après la défaite de 546 dans la guerre contre les Spartiates (la « bataille des Champions »), était incapable d'aider Mégare, et il en place un autre dans la deuxième moitié du VI^e siècle, à cause de la date du trésor d'Olympie. Sur la datation de l'archontat de Phormion vers 546/5, voir D. W. Bradeen, «The Fifth-Century Archon List», *Hesperia* 32, 1963, p. 191-192.

121 A. H. Jackson, «Argos' Victory over Corinth», *ZPE* 132, 2000, p. 295-311; cf. M. Sève, *Bull. ép.*, 2001, 82; *SEG* L, 464. Sur le lien qui pourrait exister entre l'exvoto des Argiens à Olympie et la guerre mentionnée par Pausanias, voir déjà Will, *Korinthiaka*, p. 644-645, n. 1.

122 Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίδες*, p. 22; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 64.

123 Sur la tyrannie de Pheidon à Argos, voir Burn, *Gr. Sea Power*, p. 171; *idem*, «The So-called <Trade-Leagues> in Early Greek History and the Lelantine War», *JHS* 49, 1929, p. 22; A. Andrews, «The Corinthian Actaeon and Pheidon of Argos», *CQ* 43, 1949, p. 70-78; Will, *Korinthiaka*, p. 352-360; R. A. Tomlinson, *Argos and the Argolid. From the End of the Bronze Age to the Roman Occupation*, Ithaca-New York 1972, p. 79-86; E. Manni, «Fidone d'Argo, i Bacchiadi di Corinto e le fondazioni di Siracusa e di Megara Iblea», *Kokalos* 20, 1974, p. 85-87; Manni Piraino, *Koiné alfabetica*, p. 121-122; Salmon, *Wealthy Corinth*, p. 71-72.

En effet, Pheidon, par sa volonté de contrôler l'isthme, fut la principale menace pour les Bacchiades et une tradition place même sa mort à Corinthe¹²⁴.

Quant aux relations entre Argos et Mégare, force est de constater l'existence de liens étroits entre les deux peuples dans le domaine des mythes et de la religion. Ainsi, Car, le premier roi mégarien, était le fils de Phoroneus, le premier chef d'Argos¹²⁵. Mieux, le nombre de onze générations qui séparent les rois Car et Lélex, pour lequel Pausanias (I, 39, 6) ne fournit aucune explication, a été introduit par les mythographes mégariens pour établir une corrélation entre la liste des rois de Mégare et celle des rois d'Argos¹²⁶. Grâce à une épigramme funéraire et à Pausanias, on sait aussi que la légende de Coroibos, le fondateur de Tripodiskos, était commune aux Mégariens et aux Argiens¹²⁷. De même, on n'a pas manqué de noter les rapprochements qui existent entre les cultes des deux cités doriennes. Ainsi, Hanell estime que l'appellation locale des concours pythiques de Mégare, Πυθᾶεια, conserve le souvenir d'une épiclèse plus ancienne, Πυθαεύς (avec un thème en -α). Cette forme serait d'origine argienne, étant donnée la présence à Argos d'un sanctuaire d'Apollon Πυθαεύς. Dans ce cas, l'épithète de Πυθαῖος portée par Apollon à Chalcédoine, colonie de Mégare, renverrait également à l'épiclèse argienne d'Apollon. Le culte d'Apollon Pythien – le fondateur divin de Mégare, qui aide le héros Alcatheos à bâtir les remparts de la cité – aurait dans ce cas une origine argienne, tout comme le culte d'Apollon *Lykeios*, qui se retrouve, lui aussi, à Argos¹²⁸. De surcroît, Pausanias situe à Mégare deux monuments qui se rattachent à Argos: l'hérôon d'Iphigénie et le sanctuaire d'Artémis, construit par Agamemnon¹²⁹.

Du reste, on peut inférer sur la base de quelques récits de fondation que les Argiens ont pu accompagner les Mégariens en Sicile et dans la Propontide. Ainsi une légende cite-t-elle les Argiens parmi les fondateurs

124 Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 35; Plutarque, *Histoires d'amour*, II (= *Moralia* 772 D-773 B); Scholie à Apollonios de Rhodes, IV, 1212.

125 Pausanias, II, 15, 5.

126 Highbarger, *Megara*, p. 69-70.

127 Pausanias, I, 43, 7; *Anthologie Palatine*, VII, 154.

128 Hanell, *Megarische Studien*, p. 84; cf. M. Piérart, «Un oracle d'Apollon à Argos», *Kernos* 3, 1990, p. 324; Robu, *Chalcédoine*, p. 137-155.

129 Pausanias, I, 43, 1; cf. A. Muller, «Megarika», *BCH* 105, 1981, p. 218-222.

de Byzance¹³⁰. Et des Argiens se sont probablement associés aux Mégariens de Lamis quand ceux-ci partirent pour la Sicile¹³¹. Une institution d'origine argienne (le *hiéromnâmon*), des divinités et des mythes argiens sont aussi présents dans les colonies mégariennes (à Byzance, à Chalcédoine, à Mésambria)¹³². Hanell pensait jadis que les cultes et les mythes argiens furent introduits dans les colonies par le biais de Mégare, tenue pour un établissement argien. L'origine des Doriens de Mégare reste pourtant difficile à établir et ces données argiennes peuvent aussi être dues à la collaboration entre les Argiens et les Mégariens dans le mouvement de colonisation. Cette collaboration, ainsi que l'aide argienne contre Corinthe évoquée par Pausanias, découlerait des liens de *syngéneia* existant entre les deux peuples. On rappelle à cet égard que, selon Aristote, les *apoikiai* étaient originellement le résultat d'une *syngéneia*, d'une «parenté» remontant à l'époque de la fondation (οἱ ἀποικῖαι διὰ τὴν συγγένειαν)¹³³. Il est vraisemblable qu'étant unis par des liens de parenté, les Mégariens et les Argiens avaient collaboré à l'époque archaïque dans des combats contre l'ennemi commun, Corinthe, aussi bien que dans l'installation de certaines *apoikiai* (notamment celle de Byzance).

Pour les rapports entre Mégare et Corinthe il est enfin intéressant de rappeler le témoignage de Strabon sur Krommyon (aujourd'hui Agioi Theodoroi), un bourg dans la Corinthie, qui avait auparavant appartenu aux Mégariens (voir carte 2)¹³⁴. Figueira date la capture de cet établissement par les Corinthiens de *ca.* 625-600 et l'inclut parmi les actions du tyran Périandre visant à contrôler le golfe Saronique¹³⁵. Salmon estime que le bourg est devenu corinthien avant la fin du VI^e siècle ou le début

130 Hésychios, *FGrHist* 390 F 3, 4, 6.

131 Voir *infra*, chapitre II.1.1.1.

132 Voir *infra*, chapitres II.2.4.1.6. et III.2.1.2.

133 Aristote, *Politique*, I, 2, 6, 1252b 20-22. Sur la *syngéneia*, voir O. Curty, *Les parentés légendaires entre cités grecques. Catalogue raisonné des inscriptions contenant le terme συγγένεια et analyse critique*, Genève 1995; *idem*, «Un usage fort controversé: la parenté dans le langage diplomatique de l'époque hellénistique», *AncSoc* 35, 2005, p. 101-117 (avec les références antérieures).

134 Strabon, VIII, 6, 22, C 380: ἡ δὲ Κρομμυῶν ἐστὶ κώμη τῆς Κορινθίας, πρότερον δὲ τῆς Μεγαρίδος; cf. Coldstream, *Geom. Gr.*², p. 85-86. Sur la localisation de ce bourg, voir N. M. Verdélis, O. Alexandri, «Ἀρχαιότητες Ἀργολιδοκορινθίας», *AD* 17, 1961-1962, p. 52-54.

135 Figueira, *Chronological Table*, p. 277-278, suivi par K. S. Meidani, *op. cit.*, p. 116.

du V^e siècle¹³⁶. Il s'appuie sur deux inscriptions trouvées à Agioi Theodoroi écrites dans un alphabet plus proche du corinthien que du mégarien¹³⁷. Mais on ne peut exclure que les deux inscriptions – dont l'une funéraire et l'autre trop fragmentaire pour pouvoir en établir le caractère – témoignent de la présence des Corinthiens sur ce site, chose qui ne serait guère surprenante pour une localité de frontière. D'ailleurs, des inscriptions en alphabet corinthien apparaissent aussi dans la colonie mégarienne de Sélinonte¹³⁸. On n'a donc pas les moyens de connaître la date exacte de la conquête de Krommyon. L'événement remonte en tout cas à la période avant le troisième quart du IV^e siècle, la date du périple du Ps.-Scylax, qui qualifie Krommyon de fort (*teichos*) dans la Corinthie¹³⁹. On notera par ailleurs que l'appel de la Ligue achéenne à des juges mégariens pour le conflit entre Corinthe et Épidaure suggère que, dans la deuxième moitié du III^e siècle, la zone-frontière entre les deux cités doriennes de l'isthme n'était plus un sujet de dispute, car autrement les Corinthiens n'auraient pas accepté les Mégariens en tant que *dikastai*¹⁴⁰.

En guise de conclusion, on notera qu'avant le milieu du VIII^e siècle les Mégariens se trouvaient dans une situation de dépendance vis-à-vis de Corinthe. Pour échapper à cette domination et mettre fin à leurs conflits internes, les Mégariens ont institué le système d'alliance de «l'hôte par la lance». Ce système donnera lieu à une nouvelle cité, sans pour autant créer de solidarité parfaite entre les habitants de la Mégaride. De fait, comme on le verra dans le chapitre suivant, on a raison de

136 Salmon, *Heraeum*, p. 196-197 et n. 227, suivi par C. Corbetta, *op. cit.*, p. 303.

137 J. H. Kent, *Corinth, vol. VIII, part III. The Inscriptions (1926-1950)*, Princeton 1966, n° 1: Πατροκλέος ἰμί; n° 5, fr. a: [---]πελαμορ[---], et fr. b: [---]νχινδ[---]. On notera la présence de l'*iota* corinthien (sous la forme d'un *sigma* à quatre branches) dans la première inscription, et du *san* (M) dans la deuxième, signe présent dans l'alphabet de Corinthe, mais absent dans celui de Mégare. En revanche, comme Salmon le note, l'épithète de Patroklès atteste un *alpha* spécifique à Mégare. Le premier éditeur de l'épithète de Patroklès, W. Peek, «Griechische Inschriften», *MDAI(A)* 59, 1934, p. 45, avait déjà conclu, sur la foi de cette inscription, que l'occupation mégarienne de Krommyon devait être antérieure à 500.

138 Voir *infra*, chapitre II.1.2.5.

139 Ps.-Scylax, 55; cf. H. N. Fowler, R. Sillwell, *op. cit.*, p. 48. G. Shipley (éd.), *op. cit.*, p. 6-8, assigne la date de 338-337 au périple du Ps.-Scylax. Sur Krommyon, voir aussi Xénophon, *Helléniques*, IV, 4, 13.

140 *IG IV² 1, 71*; cf. Wiseman, *Land*, p. 136-138.

penser qu'il existe un lien étroit entre le synœcisme, la création d'une nouvelle *politeia* et le début de la colonisation mégarienne vers le milieu du VIII^e siècle.

1.1.4 La colonisation et le synœcisme mégariens: deux phénomènes contemporains du haut archaïsme

Les récits situent le synœcisme, la création des institutions politiques de Mégare et le début du mouvement colonial mégarien dans la deuxième moitié du VIII^e siècle. Comme ailleurs, des traditions légendaires rapportent que Mégare fut d'abord gouvernée par des rois. Le premier d'entre eux, Car, le fils de Phoroneus, donna son nom à l'acropole orientale de la ville et son rôle civilisateur se manifeste dans la fondation du *mégaron* de Déméter¹⁴¹. Onze générations après Car, ce fut Lélex, le fils de Poséidon, venu d'Égypte, qui exerça la royauté. Il fut suivi par Clésou, Pylas, Nisos, Mégareus, Alcatheos, Ajax et Hypérion, fils d'Agamemnon¹⁴². Grâce à Pausanias, on apprend dans quelles circonstances les Mégariens remplacèrent leur dernier roi par un collège de magistrats élus.

Ἵπερίονος δὲ τοῦ Ἁγαμέμνονος – οὗτος γὰρ Μεγαρέων ἐβασίλευσεν ὕστατος – τοῦτου τοῦ ἀνδρὸς ἀποθανόντος ὑπὸ Σανδίωνος διὰ πλεονεξίαν καὶ ὕβριν, βασιλεύεσθαι μὲν οὐκέτι ὑπὸ ἐνὸς ἐδόκει σφίσι, εἶναι δὲ ἄρχοντας αἰρετοὺς καὶ ἀνὰ μέρος ἀκούειν ἀλλήλων. Ἐνταῦθα Αἴσυμνος οὐδενὸς τὰ ἐς δόξαν Μεγαρέων δευτέρος παρὰ τὸν θεὸν ἦλθεν ἐς Δελφούς, ἐλθὼν δὲ ἠρώτα τρόπον τῖνα εὐδαιμονήσουσι· καὶ οἱ καὶ ἄλλα ὁ θεὸς ἔχρησε καὶ Μεγαρέας εὖ πράξειν, ἦν μετὰ τῶν πλειόνων βουλευσῶνται. Τοῦτο τὸ ἔπος ἐς τοὺς τεθνεῶ-

141 Pausanias, I, 39, 5; Stéphane de Byzance, s.v. Καρία. D'après Pausanias, I, 44, 6, le tombeau de Car se trouvait sur la route de Corinthe.

142 Pausanias, I, 39, 6; 41, 3-6; 42, 4; 43, 3. Sur les différentes versions des généalogies royales de Mégare, voir J. Holle, *Megara im mythischen Zeitalter*, in *Programm des Gymnasiums zu Recklinghausen LI. Schuljahr 1880-1881*, Recklinghausen 1881; K. Seeliger, «Alkathöos und die megarische Königliste. Eine Pausaniasstudie», in *Festschrift für Johannes Overbeck*, Leipzig 1893, p. 27-44; Highbarger, *Megara*, p. 66-94; Bohringer, *Mégare*, p. 6-22; Muller, *De Nisée à Mégare*, p. 619-628; Carlier, *Royaume*, p. 402-403. Pour la double fonction des généalogies mythiques (mesurer le temps historique et lier le présent de la cité à son passé légendaire), voir C. Calame, «Spartan Genealogies: the Mythological Representation of a Spatial Organisation», in *Interpretation of Greek Mythology*, J. Bremmer (éd.), London-Sydney 1987, p. 153-186.

τας ἔχειν νομίζοντες βουλευτήριον ἐνταῦθα ᾧκοδόμησαν, ἵνα σφίσις ὁ τάφος τῶν ἡρώων ἐντὸς τοῦ βουλευτηρίου γένηται.

Hypérior, le fils d'Agamemnon, – ce fut le dernier roi de Mégare –, cet homme donc fut tué par Sandion à cause de sa cupidité et de sa démesure. Les Mégariens décidèrent alors de ne plus se laisser gouverner par un roi unique, mais d'avoir des magistrats élus et d'obéir à tour de rôle les uns aux autres. Alors Aisymnos, un Mégarien qui ne le cédait en réputation à aucun autre, vint à Delphes auprès du dieu et, une fois là, il lui demanda le moyen pour les Mégariens d'avoir la prospérité. Le dieu leur répondit entre autres que les gens de Mégare s'en trouveraient bien s'ils ouvraient leurs délibérations au plus grand nombre. Jugeant que cette parole désignait les morts, ils construisirent leur salle du Conseil en ce lieu, pour que le tombeau des héros fût à l'intérieur de la salle du Conseil¹⁴³.

Sur la foi de Pausanias, on constate que le transfert du pouvoir politique conduit à Mégare à l'identification de l'espace politique avec l'espace sacré¹⁴⁴. De fait, tous les édifices publics sont placés sur des tombes anciennes¹⁴⁵. Ainsi, comme le passage cité en témoigne, les Mégariens bâtirent leur *Bouleutèrion* sur les tombeaux des héros et le Périègete ajoute ailleurs que cet édifice se trouvait sur le tombeau de Timalcos, le fils de Mégareus¹⁴⁶. De plus, le Prytanée était sur les tombeaux d'Euhippus, autre fils de Mégareus, et d'Ischépolis, le fils d'Alcathoos¹⁴⁷. Les archives de la cité, quant à elles, sont implantées sur l'*hérôon* d'Alcathoos¹⁴⁸.

S'il est impossible de démontrer l'existence historique des rois mégariens¹⁴⁹, il est en revanche certain que l'on assiste dès le milieu du

143 Pausanias, I, 43, 3 (trad. de J. Pouilloux, CUF).

144 Bohringer, *Mégare*, p. 7.

145 Pour l'organisation de la description de Mégare par Pausanias, voir Highbarger, *Megara*, p. 1-31 ; A. Muller, « Megarika », *BCH* 105, 1981, p. 203-225.

146 Pausanias, I, 42, 4. Voir aussi *infra*, chapitre III.2.2.1, pour l'hypothèse selon laquelle l'*Aisymnion* mentionné par Pausanias, I, 43, 3, devrait être identifié au *Bouleutèrion*. Si l'on accepte cette hypothèse, cela signifierait que la salle du Conseil abritait aussi le tombeau d'Aisymnos.

147 Pausanias, I, 43, 2.

148 Pausanias, I, 43, 4 ; cf. Bohringer, *Mégare*, p. 7.

149 Voir notamment *supra*, chapitre I.1.3, pour l'influence argienne sur la liste des rois mégariens. De manière générale, pour la question de la royauté (dépourvue ou non d'un sens monarchique) dans la Grèce du haut archaïsme, voir R. Drews, *Basileus. The Evidence for Kingship in Geometric Greece*, New Haven-London 1983, p. 98-131 ; Carlier, *Royauté*, surtout p. 503-514 ; *idem*, « Les *basileis* homériques sont-ils des rois ? », *Ktèma* 21, 1996, p. 5-21 ; D. Knoepfler, *REG* 99, 1986, p. 332-341.

VIII^e siècle en Mégaride, tout comme dans d'autres régions du monde grec, à la formation de la cité¹⁵⁰. Conformément aux légendes locales, dorénavant, ce n'est pas «une institution monarchique» qui gouvernera les Mégariens, mais un pouvoir collégial électif, incarné très probablement par les *aisimnatai*¹⁵¹. Ce témoignage suggère qu'il y a eu vers le milieu du VIII^e siècle un changement institutionnel, qui reste (en l'absence des données archéologiques) difficile à saisir dans toute sa complexité¹⁵², mais qui est sans doute étroitement lié au syncrétisme¹⁵³. En effet, le regroupement des Mégariens a imposé l'élaboration des nouvelles institutions afin d'assurer la médiation politique entre les aristocrates locaux. Il convient en même temps de remarquer que la légende d'Aisymnos cache une ruse: au lieu d'élargir le corps politique, comme le dieu de Delphes le leur avait conseillé («ouvrir les délibérations au plus grand nombre»), les Mégariens ont construit leur salle du Conseil sur des tombes héroïques. Cela suggère qu'en dépit du conseil de l'oracle de Delphes, certaines familles ont été exclues de l'exercice du pouvoir politique. Et l'on a vu que les luttes internes sont évoquées par Plutarque dans le passage relatif aux cinq *mérè*, déjà commenté: il y est question des conflits qui opposaient les Mégariens et auxquels le système de «l'hôte par la lance» était destiné à mettre fin. L'affirmation de Plutarque selon laquelle «les cultivateurs ne furent les victimes d'absolument personne» a incité Figueira à attribuer le passage à une

150 C. Bérard, «Récupérer la mort du prince: héroïsation et formation de la cité», in *La mort, les morts dans les sociétés anciennes*, G. Gnoli et J.-P. Vernant (éds.), Cambridge-Paris 1982, p. 89-105; Bohringer, *Mégare*, p. 17, rappelle que «l'appel aux héros et à leurs mythes, leur mise en terre, et l'apparition, pour quelques-uns, de leur culte, sont ainsi inhérents au processus de formation de la cité grecque». Voir aussi F. de Polignac, «Repenser la < cité > ? Rituels et société en Grèce archaïque», in *Studies in the Ancient Greek Polis*, M.H. Hansen et K. Raaflaub (éds.), Historia Einzelschriften 95, Stuttgart 1995, p. 7-19; Morris, *The Eighth-century Revolution*, p. 64-80.

151 Sur les *aisimnatai*, voir *infra*, chapitre III.2.2.1.

152 Même dans les régions où les découvertes sont plus abondantes qu'en Mégaride, notamment à Érétrie, l'identification des catégories sociales de la haute époque archaïque sur la base des vestiges archéologiques pose de difficultés. À cet égard, voir B. Blandin, *Les pratiques funéraires d'époque géométrique à Érétrie. Espace des vivants, demeures des morts*, Eretria. Fouilles et recherches XVII, Gollion 2007, p. 137-156 (avec les références).

153 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 53-55; Bohringer, *Mégare*, p. 14; Muller, *De Nisée à Mégare*, p. 627.

situation où les aristocrates préservaient l'héritage d'un combat individuel, par opposition aux transformations politiques et militaires introduites par la phalange¹⁵⁴. Il s'agit sans aucun doute d'une situation politique spécifique du haut archaïsme, caractérisée par des conflits entre différents groupements d'*oikoi* ou de clans; autrement dit, des conflits à l'intérieur de l'élite¹⁵⁵.

Dans ce cadre, il est permis de supposer que des aristocrates qui ne trouvaient pas de place dans la nouvelle organisation politique, avaient été obligés d'abandonner la Mégaride pour aller s'installer ailleurs¹⁵⁶. Ceux-ci suivaient l'exemple des Héraclides de Corinthe, plus précisément d'Archias, probablement originaire du bourg de Ténéa, qui avait fondé Syracuse¹⁵⁷, et de Chersicratès, le fondateur de Corcyre. À cet égard, il n'est pas sans intérêt d'évoquer ici le témoignage de Timée de Tauromenium, selon lequel la cause du départ de Chersicratès fut sa privation des honneurs (*timai*) par les Corinthiens¹⁵⁸. Nicolas de Damas rapporte aussi que vers le milieu du VII^e siècle le tyran Cypsélos

154 Figueira, *Chronological Table*, p. 262-263.

155 Cf. Morris, *The Eighth-century Revolution*, p. 72.

156 À propos du départ des *apoikoi* à l'époque archaïque, B. Helly, «Arithmétique et histoire. L'organisation militaire et politique des Ioniens en Achaïe à l'époque archaïque», *Topoi(Lyon)* 7, 1, 1997, p. 254, estime que «la communauté en place expulse les individus que la structure d'organisation qu'elle a adoptée ne lui permet pas d'intégrer comme il conviendrait».

157 Thucydide, VI, 3, 2; Strabon, VI, 1, 11, C 262; VI, 2, 4, C 269-270; VIII, 6, 22, C 380; *Marmor Parium*, *FGrHist* 239 A 31; cf. Malkin, *Religion and Colon.*, p. 41-43; C. K. Williams, *op. cit.*, p. 41; De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 90-91, n. 152; F. Bernstein, *Konflikt und Migration. Studien zu griechischen Fluchtbewegungen im Zeitalter der sogenannten Großen Kolonisation*, St. Katharinen 2004, p. 45-77. D'après Strabon, VI, 2, 4, C 269, le bourg de Ténéa avait fourni la plupart des colons d'Archias.

158 Évoquant l'arrivée des Corinthiens à Corcyre, Timée, *FGrHist* 566 F 80, transmet: ἔστι δὲ ὁ τὴν ἀποικίαν τῶν Βακχιαδῶν Χερσικράτης, ἀποστερούμενος τῶν τιμῶν ὑπὸ Κορινθίων; cf. De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 91. Pour la fondation de Corcyre par les Corinthiens voir aussi les références citées ci-dessus. Les luttes internes (les périodes de *stasis*) qui divisaient les cités grecques furent responsables de la fondation d'autres colonies (Tarente, Cyrène, etc.): C. Dougherty, «It's Murder to found a Colony», in *Cultural Poetics in Archaic Greece: Cult, Performance, Politics*, C. Dougherty et L. Kurke (éds.), Cambridge 1993, p. 182-184; M. Moggi, «Emigrazioni forzate e divieti di ritorno nella colonizzazione greca die secoli VIII-VII a. C.», in *Coercizione e mobilità umana nel mondo antico*, M. Sordi (éd.), Milano 1995, p. 27-49, surtout p. 45; F. Bernstein, *op. cit.*, p. 23-32.

avait permis le retour des exilés et avait honoré (*épitimoi*) ceux que le régime des Bacchiades avait dépouillés de leurs privilèges (*atimoi*)¹⁵⁹. Un passage d'Hérodote témoigne précisément du rôle de la *timè* (que l'on peut traduire non seulement par «honneur», mais aussi par «autorité» et «charge») pour l'accès des nouveaux colons à la pleine citoyenneté. On apprend ainsi qu'étant chassés de Lemnos par des Pélasges, les Minyens, descendants des Argonautes, demandèrent aux Lacédémoniens d'habiter parmi eux, à condition d'avoir leur part des *timai* et le droit de posséder un lot de terre. Outre ces deux privilèges, les Spartiates leur accordèrent aussi l'intégration dans une tribu et l'intermariage¹⁶⁰. De même, le célèbre «Serment des Fondateurs» de Cyrène stipule que les Théréens qui arrivent par la suite comme colons supplémentaires (*époikoi*) devaient obtenir leur part de droits civiques (*politéia*), des honneurs (*timai*) et recevoir un lot de terre (*gè*) dans la nouvelle fondation¹⁶¹.

On peut ainsi conclure que de même qu'à Corinthe et dans d'autres cités, la perte de la *timè*, c'est-à-dire la perte d'une partie des droits que la citoyenneté impliquait, a pu déterminer aux VIII^e-VII^e siècles plusieurs habitants de la Mégaride à quitter leur pays. Ce fut d'abord le cas des Mégariens de Lamis, qui ne participent pas au synœcisme de Mégare en Grèce et fondent leur propre «Mégare» en Sicile. Le fait que les deux cités sont homonymes peut être interprété non seulement comme la volonté d'établir un lien avec la métropole, mais aussi comme un indice de l'hostilité des *apoikoi* de Sicile à l'égard de leur métropole.

159 Nicolas de Damas, *FGrHist* 90 F 57, 7 : ὁ δὲ (Κύβελος) τοὺς τε φυγάδος κατὰγει καὶ τοὺς ἀτίμους ὑπὸ τῶν Βακχιαδῶν γενομένους ἐπιτίμους πάλιν ἐποίησεν.

160 Hérodote, IV, 145 ; cf. F. Ruzé, *Délibération et pouvoir dans la cité grecque de Nestor à Socrate*, Paris 1997, p. 205-206.

161 *SEG IX*, 3. On se rapportera pour ce texte à l'édition de C. Dobias-Lalou, «*SEG IX*, 3 : un document composite ou inclassable ?», *Verbum* 3-4, 1994, p. 243-256 ; cf. C. Calame, *Mythe et histoire dans l'Antiquité grecque. La création symbolique d'une colonie*², Paris 2011, p. 236-241. Les droits des *époikoi* sont mentionnés aux l. 31-33 de l'inscription (éd. Dobias-Lalou) : [τῶν Θηραίων] τὸγ καταπλέον[τα] | ὕστερον ἐς Λιβύαν [καὶ π]ο[λιτ]τήιας] καὶ τιμᾶμ πεδέχ[εν] | καὶ γᾶς τᾶς ἀδεσπῶτω [ἀπολογ]χάνεν.

I.2 Les conflits de Mégare avec Athènes pour la possession de l'île de Salamine : une affaire de *néoi* ?

Interea Megarenses, memores inlati Atheniensibus belli et deserti, ne frustra arma movisse viderentur, matronas Atheniensium in Eleusinis sacris noctu oppressuri naves conscendunt.

Cependant les Mégariens, qui n'avaient pas oublié la guerre contre les Athéniens (pour Salamine), qu'ils avaient entreprise puis abandonnée, craignant qu'on ne les blâmât d'avoir pris les armes pour rien, s'embarquent pour surprendre les matrones athéniennes aux fêtes nocturnes d'Éleusis¹⁶².

La guerre pour la possession de Salamine a été une longue guerre, qui a marqué les relations entre Mégare et Athènes au VI^e siècle et aux époques ultérieures, et ce n'est que le recours à des arbitres de Sparte qui y a mis fin. Ce conflit a contribué en même temps à l'élaboration et à l'épanouissement des différentes traditions pour justifier la possession de l'île. Il s'agit de récits qui entremêlent mythe et histoire et qui prennent à la fois une dimension politique et religieuse, notamment avec la fondation de nouveaux cultes. J'aimerais d'abord faire état dans le cadre de ce chapitre des traditions et des mythes relatifs aux combats entre les Mégariens et les Athéniens. Cela me permettra d'examiner ensuite les enjeux de la guerre pour Salamine et notamment de m'interroger sur l'importance économique, commerciale et stratégique de l'île. Enfin, j'aborderai aussi la question du type de combats menés par les deux parties, ainsi que celle du rapport éventuel entre ces combats et la fondation de colonies mégariennes sur les rives du Pont-Euxin¹⁶³.

162 Justin, II, 8, 1 (trad. E. Chambry et L. Thély-Chambry).

163 Ce chapitre reprend et développe des réflexions que j'ai faites dans A. Robu, «L'affaire de Salamine», *Dacia* N.S. 48-49, 2004-2005, p. 161-172.

I.2.1 Les traditions relatives aux combats menés par les Mégariens et les Athéniens à l'époque archaïque

Les savants s'accordent pour situer le début de l'occupation mégarienne de Salamine avant *ca.* 600. Highbarger date cet événement du VIII^e siècle et estime qu'il aurait dû se produire avant le départ des Mégariens pour la Sicile¹⁶⁴. En revanche, pour Figueira, la conquête de l'île eut lieu après la fondation des colonies mégariennes en Propontide, à l'époque du tyran Théagène. L'arrêt du mouvement colonial mégarien vers 630-625 s'expliquerait par les nouvelles terres acquises suite à l'occupation de l'île¹⁶⁵. On a aussi suggéré que les Mégariens prirent possession de Salamine au cours du VII^e siècle afin d'empêcher les attaques des pirates qui sévissaient dans l'île¹⁶⁶.

En réalité, les récits, peu nombreux et souvent à caractère polémique, nous empêchent de connaître les circonstances du début de la guerre. À cet égard, le seul indice chronologique dont on dispose est un passage de Plutarque, qui rapporte que les Mégariens réoccupèrent Nisaia et Salamine, en profitant de la situation difficile d'Athènes, survenue après le sacrilège commis par les Alcmonides dans l'affaire de Cylon¹⁶⁷. Il y aurait donc eu avant cet événement une occupation mégarienne de Salamine, suivie d'une conquête de l'île et du port de Nisaia par les Athéniens. Le *terminus post quem* pour le coup d'État de Cylon est la victoire de l'Athénien à la double course lors la 35^e olympiade, c'est-à-dire en 640¹⁶⁸, ou bien plus tard, en 598/7, à condition que l'on accepte l'opinion de Lenschau, selon laquelle les 49 premières olympiades furent annuelles¹⁶⁹. On sait par ailleurs que le tyran Théagène

164 Highbarger, *Megara*, p. 127.

165 Figueira, *Chronological Table*, p. 280.

166 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 101, 122, 130-131.

167 Plutarque, *Solon*, 12, 5.

168 Julius Africanus, F 65, 99 (éd. M. Wallraff *et al.*, p. 198); cf. Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 93-95; Figueira, *Chronological Table*, p. 276; Okin, *Theognis*, p. 9-10; H. Berve, *Die Tyrannis bei den Griechen*, II, Darmstadt 1967, p. 536; L. de Libero, *Die archaische Tyrannis*, Stuttgart 1996, p. 225-230; Smith, *Megarid*, p. 99-100.

169 T. Lenschau, «Forschungen zur griechischen Geschichte im VII. und VI. Jahrhundert v. Chr., I, Die Tyrannis in den Isthmosstaaten», *Philologus* 91, 1936/7, p. 287-289, date la tyrannie de Théagène autour de 600. De même, E. Lévy, «Notes sur la chronologie athénienne au VI^e siècle», *Historia* 27, 1978, p. 513-521, se prononce en faveur de la date basse de la victoire olympique de Cylon. Il fut suivi par A. Muller,

soutint Cylon, son gendre, dans son coup d'État¹⁷⁰. Il ne serait dès lors pas surprenant que Théagène ait mené une attaque contre Athènes après l'échec de la tentative de Cylon de s'emparer de la tyrannie.

Quel que soit le rôle de Théagène dans la prise de Salamine, il est certain que la guerre entre les Mégariens et les Athéniens dura longtemps et que les premiers commencèrent par avoir le dessus. Selon une tradition athénienne très répandue, ce serait Solon qui aurait persuadé les Athéniens de reprendre la guerre, après que ceux-ci avaient interdit par un décret toute reprise des hostilités. Il aurait composé un poème élégiaque appelé « Salamine », qui rendit le courage à ces concitoyens¹⁷¹. La participation de Solon à la capture de l'île était rappelée à l'époque classique par la statue qui l'honorait sur l'agora de Salamine¹⁷². Et certains auteurs ont essayé de renforcer le lien entre le célèbre réformateur athénien et Salamine, en lui attribuant une origine salaminienne¹⁷³, ou en soutenant que ses cendres avaient été dispersées dans l'île¹⁷⁴. En revanche, Daïmachos de Platée rejette la participation de Solon à la

« Megarika », *BCH* 105, 1981, p. 212; A. Duploux, *Le prestige des élites. Recherches sur les modes de reconnaissances sociales en Grèce entre les X^e et V^e siècles avant J.-C.*, Paris 2006, p. 85-86. Cf. aussi A. Giuliani, « Il sacrilegio ciloniano: tradizioni e cronologia », *Aevum* 73, 1999, p. 21-42.

- 170 Thucydide, I, 126, 3-5; Pausanias, I, 28, 1; 40, 1. L'alliance entre Cylon et Théagène est mise en doute par M. Lang, « The Kylonian Conspiracy », *CPh* 62, 1967, p. 243-249. D'après F.J. Frost, « The Athenian Military before Cleisthenes », *Historia* 33, 1984, p. 286, l'échec de la tentative de Cylon devrait être attribué en bonne partie à son alliance avec Mégare.
- 171 Démosthène, XIX, *Sur les forfaitures de l'ambassade*, 252; Scholie à Démosthène, XIX, 251; Plutarque, *Solon*, 8-9; Polyen, I, 20, 2; Diogène Laërce, I, 46-48; Justin, II, 7, 7-12; Élien, *Histoire variée*, VII, 19; Cicéron, *De officiis*, I, 30, 108.
- 172 Eschine, I, *Contre Timarque*, 25; Démosthène, XIX, *Sur les forfaitures de l'ambassade*, 251.
- 173 Diogène Laërce, I, 45, 1; Diodore, IX, 1, 1. La tradition de l'origine salaminienne de Solon est réfutée par M. Bakaoukas, « Solon's Forgotten Genealogy », *ElectronAnt* 6, 1, 2001-2002, non paginé (consulté sur <<http://scholar.lib.vt.edu/ejournals/ElAnt/V6N1/bakaoukas.html>>, le 1^{er} mars 2004).
- 174 Aristote, fr. 392 (éd. V. Rose, *apud* Plutarque, *Solon*, 32, 4); Diogène Laërce, I, 62; *contra* Élien, *Histoire variée*, VIII, 16, qui estime que Solon fut enterré près des remparts, à côté des portes de la ville. Cf. C. Higbie, « The Bones of a Hero, the Ashes of a Politician: Athens, Salamis, and the Usable Past », *ClAnt* 16, 1997, p. 303-304.

guerre contre Mégare¹⁷⁵, tandis qu'une autre tradition attribue la conquête de l'île à Solon et à Pisistrate¹⁷⁶.

Les modernes ont proposé différentes chronologies des combats entre Mégare et Athènes¹⁷⁷. Mais la confusion qui existe dans les sources entre les exploits de Solon et ceux de Pisistrate et le caractère quasi-mythique des combats rendent ces reconstructions très hypothétiques¹⁷⁸. Il n'est donc pas dans mon intention de reprendre cette question de chronologie. Je me contenterai de noter que les Mégariens gardaient vivant à l'époque impériale le souvenir de leur victoire contre les Athéniens. Pausanias vit dans le temple local de Zeus *Olympios* l'éperon de bronze d'une trière que les Mégariens avaient capturée pendant la guerre.

Chose importante, il existait aussi une tradition mégarienne relative à la perte de Salamine, fort différente de celle des Athéniens. Le Périégète rapporte ainsi :

Ἐν δὲ αὐτῷ τῷ ναῶ τριήρους ἀνάκειται χαλκοῦν ἔμβολον· ταύτην τὴν ναῦν λαβεῖν φασι περὶ Σαλαμίνα ναυμαχίσαντες πρὸς Ἀθηναίους· ὁμολογοῦσι δὲ καὶ Ἀθηναῖοι χρόνον τινὰ Μεγαρεῦσιν ἀποστῆναι τῆς νήσου, Σόλωνα δὲ ὕστερόν φασιν ἐλεγεῖα ποιήσαντα προτρέψαι σφᾶς, καταστῆναι δὲ ἐπὶ τούτοις (εξ) ἀμφισβήτησιν Ἀθηναῖοι, κρατήσαντες δὲ πολέμῳ Σαλαμίνα αὐτοῖς ἔχειν. Μεγαρεῖς δὲ παρὰ σφῶν λέγουσιν ἄνδρας φυγάδας, οὓς

- 175 Daïmachos de Platées, *FGrHist* 65 F 7 (apud Plutarque, *Comparatio Solonis et Publicolae*, 4, 1). Les sources portant sur la vie et l'œuvre de Solon sont recueillies par A. Martina, *Solone. Testimonianze sulla vita e l'opera*, Roma 1968.
- 176 Plutarque, *Solon*, 8, 3. *Contra* Ps.-Aristote, *Constitution d'Athènes*, XVII, 2, qui critique cette version en s'appuyant sur la différence d'âge entre Solon et Pisistrate. Néanmoins, J. K. Davies, *Athenian Properted Families 600-300 B. C.*, Oxford 1971, s.v. 8792 (II), s.v. 11793 (II), place la date de naissance de Solon vers 630-625 et de Pisistrate vers 605-600, ce qui peut rendre vraisemblable leur implication commune dans le conflit pour la possession de Salamine. À ce sujet, voir aussi A. Podlecki, «Solon or Peisistratus? A Case of Mistaken Identity», *AncW* 16, 1987, p. 3-10.
- 177 Pour les diverses chronologies des confrontations entre Mégare et Athènes, voir Beloch, *Gr. Gesch.*², I, 2, p. 309-314; Highbarger, *Megara*, p. 133, n. 24; A. French, «Solon and the Megarian Question», *JHS* 77, 1957, p. 238-246; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 122-131; Piccirilli, *Solone*, p. 1-13; Figueira, *Chronological Table*, p. 270-286, 291-292, 298-303; M. C. Taylor, *Salamis and the Salaminioi. The History of an unofficial Athenian Demos*, Amsterdam 1997, p. 21-47.
- 178 Cf. A. Andrews, «The Growth of the Athenian State», in *Cambridge Ancient History*², III, 3, J. Boardman et N. G. L. Hammond (éds.), Cambridge 1982, p. 373; F. J. Frost, «Solon and Salamis, Peisistratos and Nisaia», *AncW* 30, 1999, p. 133-139; Polignac, *Divinités*, p. 31-32.

Δορυκλείους ὀνομάζουσιν, ἀφικομένους παρὰ τοὺς ἐν Σαλαμῖνι κληρούχους προδοῦναι Σαλαμῖνα Ἀθηναίους.

Dans le temple lui-même, on a consacré l'éperon de bronze d'une trière. C'est, dit-on, le bateau qu'ils prirent aux Athéniens dans un combat naval au large de Salamine. Les Athéniens conviennent, eux aussi, qu'ils se retirèrent de l'île un certain temps pour la laisser aux Mégariens ; mais par la suite Solon, affirmant-ils, composa un poème élégiaque et leur rendit courage. À la suite de quoi, disent-ils, ils engagèrent la lutte, et comme les Athéniens avaient été vainqueurs, ils reprirent possession de Salamine. Mais selon les Mégariens ce sont des fugitifs de chez eux, – ils les appellent *Dorykleioi* –, qui se rendirent près des clérouques et livrèrent Salamine aux Athéniens¹⁷⁹.

Les *Dorykleioi*, « fameux par leurs lances », forment un groupe de guerriers, ou peut-être même une sorte de *génos*, qui fut expulsé pour des raisons impossibles à déterminer. Difficile à situer du point de vue chronologique, ce groupement remonte en tout cas au VI^e siècle, et son existence nous montre la violence des conflits qui déchiraient Mégare à cette époque¹⁸⁰. Piccirilli met en doute l'historicité des *Dorykleioi*, en les considérant comme une invention mégarienne pour justifier *a posteriori* la prise de possession de Salamine par les Athéniens¹⁸¹. Cette hypothèse ne s'appuie sur rien et l'expulsion de divers groupes dans les cités de l'époque archaïque est connue ailleurs. On peut mentionner à titre d'exemple le groupe (*génos* ?) des *Mylétidai*, qui, après avoir été expulsé de Syracuse, se joint aux Chalcidiens de Zancle pour fonder Himère¹⁸². Mieux, une inscription athénienne atteste à l'époque impériale un *téménos* d'Athéna situé dans le dème attique de Lamprai et portant le nom de *Dorykleion*¹⁸³. On a là peut-être un écho de la tradition de Pausanias concernant l'exil du groupe des *Dorykleioi* en Attique¹⁸⁴.

179 Pausanias, I, 40, 5 (trad. J. Pouilloux, CUF).

180 Figueira, *Chronological Table*, p. 285-286, considère que les *Dorykleioi* sont expulsés par Théagène ou, moins probablement, par l'oligarchie « modérée » de Mégare. *Contra* Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 129, qui soutient que c'est la démocratie qui est à l'origine de l'écart des *Dorykleioi*.

181 Piccirilli, *MEGARICA*, p. 132-133 ; cf. Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 129.

182 Thucydide, VI, 5, 1. D'après S. Calderone, « Problemi storici relative alle « Apoikiai » siceliote in età protoarcaica », in Rizza (éd.), *Insedimenti colon. gr.*, p. 17-18, les *Mylétidai* sont un « *genos nobiliare* ».

183 *IG II² 1035*, l. 51.

184 I. Bultrighini, « *Dorykleion, Dorykleioi e Dorieis* », *RCCM* 53, 1, 2011, p. 99-106, estime que le *Dorykleion* a pu être consacré à Athéna par les *Dorykleioi* de Mégare.

D'autre part, d'aucuns estiment que le succès athénien a été favorisé par la défaite que les Samiens infligèrent aux Mégariens dans la Propontide¹⁸⁵. Cette affaire, mentionnée par Plutarque, se situe après la fondation de Périnthe en 602 par les Samiens¹⁸⁶. Néanmoins, les combats autour de Périnthe ont sans doute concerné les Mégariens des colonies et l'on ne connaît pas quelle fut la participation exacte de Mégare de Grèce¹⁸⁷. Je crois dès lors qu'il est prudent de réfuter tout lien entre la guerre de Salamine et celle menée en Propontide.

L'affaire de Salamine fut définitivement réglée en faveur d'Athènes par l'arbitrage de Sparte¹⁸⁸, un événement daté par les modernes soit vers le milieu du VI^e siècle¹⁸⁹, soit lors de la période de *ca.* 520-510¹⁹⁰. La première datation se fonde sur la mention de Solon comme défenseur de la cause athénienne devant les arbitres spartiates Critolaïdos, Amompharétos, Hysichidas, Anaxilas et Cléomène. En revanche, la deuxième, qui est plus probable, se justifie par la mention parmi les cinq arbitres de Cléomène et d'Amompharétos. Le premier pourrait être le célèbre roi lacédémonien et le second l'un des commandants présents à Platée en 479. Dans ce cas, l'arbitrage sur Salamine se placerait entre *ca.* 520, le début du règne de Cléomène, et *ca.* 510, l'intervention spartiate contre la tyrannie d'Hippias à Athènes. Comme Taylor le propose, une solution serait de considérer que l'arbitrage spartiate du dernier quart du VI^e siècle fut associé de manière anachronique avec Solon ou Pisistrate¹⁹¹. Les noms de cinq arbitres se trouvaient probable-

185 Burn, *Gr. Sea Power*, p. 172-174; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 120-122; G. Shipley, *A History of Samos*, Oxford 1987, p. 52, n. 21.

186 Plutarque, *Questions grecques*, LVII (= *Moralia* 303 E-304 C).

187 Robu, *Réseaux*, p. 184-187. Voir aussi *infra*, chapitre II.2.1.2.

188 Plutarque, *Solon*, 10; Strabon, IX, 1, 10, C 394; Élien, *Histoire variée*, VII, 19; Quintilien, V, 11, 40.

189 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 138. Voir aussi A. Andrews, *op. cit.*, p. 373, qui place l'arbitrage spartiate vers 560.

190 Les savants ont aussi daté l'arbitrage au sujet de Salamine de *ca.* 519/8 (Piccirilli, *Arbitrati*, p. 46-56, n° 10, après la victoire de Sparte contre Argos à Sepeia, dont la date haute de 520/19 est soutenue par Piccirilli au détriment de celle de 494), ou de *ca.* 510, suite au renversement d'Hippias (Beloch, *Gr. Gesch.*², I, 2, p. 312-314; R. Sealey, *A History of the Greek City States ca. 700-338 B. C.*, Berkeley et al. 1976, p. 145-147; Figueira, *Chronological Table*, p. 300-303). Cf. Will, *Korinthiaka*, p. 642-645; T. Lenschau, *op. cit.*, p. 289.

191 M.C. Taylor, *op. cit.*, p. 46.

ment mentionnés dans une inscription faisant état de la décision des Spartiates, qui était conservée dans les archives d'Athènes et qui fut par la suite utilisée par la tradition de Plutarque¹⁹².

Outre Salamine, les Athéniens semblent avoir réussi à mettre la main à deux reprises, certes pour une brève période, sur Nisaia. Une première conquête athénienne du port mégarien est placée avant l'affaire de Cylon. Plutarque rapporte que les Mégariens profitèrent des troubles créés par le procès des Alcéméonides, pour reconquérir Nisaia et Salamine¹⁹³. Plus tard, d'après Hérodote, Pisistrate acquit de la gloire dans une campagne contre les Mégariens, en s'emparant de Nisaia¹⁹⁴. Mais il reste difficile de savoir si ce dernier événement constitue une attaque réussie ou une occupation effective du port mégarien¹⁹⁵.

Au demeurant, Van Effenterre et L'Homme-Wéry estiment que les deux cités se seraient également opposées à l'époque archaïque à Éleusis. Car, à leurs avis, les bornes (*horoi*) arrachées par Solon sur la terre qu'il libère ne seraient pas des bornes hypothécaires, mais des bornes de frontière¹⁹⁶. Cette hypothèse reste difficile à vérifier et elle semble d'ailleurs aller à l'encontre des trouvailles archéologiques : les céramiques archaïques découvertes à Éleusis sont essentiellement de provenance attique, tandis qu'à Mégare elles sont plutôt corinthiennes¹⁹⁷.

192 R. Nicolai, «Solone e la conquista di Salamina: da guerre tradizionale a mito politico», in *Costruzione e uso del passato storico nella cultura antica. Atti del convegno internazionale di studi (Firenze, 18-20 settembre 2003)*, P. Desideri et al. (éds.), Alessandria 2007, p. 11.

193 Plutarque, *Solon*, 12, 5.

194 Hérodote, I, 59; cf. Ps.-Aristote, *Constitution d'Athènes*, XIV, 1; Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, IV, 8-11; Justin, II, 8, 1-5; Frontin, *Strat.*, II, 9, 9.

195 Figueira, *Chronological Table*, p. 291-292; cf. Morgan, *Isthmia VIII*, p. 425.

196 H. van Effenterre, «Solon et la terre d'Eleusis», *RIDA* 24, 1977, p. 106-118; L'Homme-Wéry, *Solon*, p. 111-113; *eadem*, «Solon, libérateur d'Éleusis dans les <Histoires> d'Hérodote», *REG* 107, 1994, p. 362-380; *eadem*, «Eleusis and Solon's Seisachtheia», *GRBS* 40, 1999, p. 109-133. Cf. C. Picard, «Les luttes primitives d'Athènes et d'Éleusis», *RH* 166, 1931, p. 13, 65. Sur les différentes interprétations des *horoi* que Solon enleva à Athènes, voir Van Wees, *Mafia of Early Greece*, p. 16-24; J. Ober, «Solon and the *Horoi*: Facts on the Ground in the Archaic Athens», in *Solon of Athens. New Historical and Philological Approaches*, J. H. Blok et A. P. M. H. Lardinois (éds.), Leiden-Boston 2006, p. 441-456.

197 R. Osborne, «Archaeology, the Salaminioi, and the Politics of Sacred Spaces in Archaic Athens», in *Placing the God. Sanctuaries and Sacred Spaces in Ancient Greece*, S. E. Alcock et R. Osborne (éds.), Oxford 1994, p. 152-153; Parker, *Athenian*

L'hypothèse des combats entre Athènes et Mégare dans la région d'Éleusis, bien que difficile à vérifier, ne doit pas être écartée pour autant. Elle semble être confortée par Hérodote, qui rapporte que pour Solon, le plus heureux des mortels fut l'Athénien Tellos, mort glorieusement à Éleusis en combattant contre des voisins¹⁹⁸. En outre, on sait qu'à l'époque classique la «terre sacrée» d'Éleusis (la *hiéra orgas* des deux Déesses) fut l'objet de dispute entre les deux cités. Et plusieurs lexicographes considèrent la *hiéra orgas* comme mégarienne¹⁹⁹. Cependant, faute d'autres informations, il est difficile d'établir les enjeux et la nature exacte de la guerre d'Éleusis à l'époque archaïque, qui pouvait aussi être un simple combat de frontière.

Les récits indiquent en somme que Mégare et Athènes se sont opposées dans plusieurs endroits, à Salamine, à Nisaia et peut-être aussi à Éleusis. Il est certain que les deux cités ont livré une longue guerre au sujet de Salamine et non pas de simples combats frontaliers, et il est vraisemblable que ce fut l'arbitrage spartiate qui fit cesser la dispute vers la fin du VI^e siècle²⁰⁰. Du reste, ce conflit provoqua l'élaboration de différents récits mythographiques : des vers d'Homère, des pratiques funéraires et des divinités furent appelées à appuyer les droits de telle ou telle partie. Ces récits, que je me propose d'analyser par la suite, ne s'avèrent pas moins intéressants pour la question des relations entre Athènes et Mégare dans l'Antiquité.

Religion, p. 13. Pour les céramiques découvertes à Éleusis et Mégare, voir de manière générale Coldstream, *Gr. Geom. Pot.*, p. 402 (Éleusis), 404 (Mégare), ainsi que *supra*, chapitre I.1.1.

198 Hérodote, I, 30; cf. R. A. Padgug, «Eleusis and the Union of Attika», *GRBS* 13, 1972, p. 139-140.

199 Harpocraton, *Lexicon*, s.v. ὄργάς (éd. W. Dindorf); *Souda*, s.v. ὄργάς; *Etymologicon Magnum*, s.v. ὄργάδα γῆν (éd. T. Gaisford). Sur les conflits entre Athènes et Mégare aux V^e-IV^e siècles pour la zone frontière d'Éleusis, voir G. Daverio Rocchi, *Frontiera e confini*, p. 186-194; *eadem*, «La hiera orgas e la frontiera attico-megarica», in *Studi di antichità in memoria di C. Gatti*, Quaderni di Acme 9, Milano 1987, p. 97-109; L'Homme-Wéry, *Solon*, p. 117-150; N. Papazarkadas, *Sacred and Public Land in Ancient Athens*, Oxford 2011, p. 244-259; P. Bonnechere, «Oracles et grande politique en Grèce ancienne. Le cas de l'*orgas* sacrée et de la consultation de Delphes en 352/351 avant J.-C. (1^{re} partie)», *Métis* N.S. 10, 2012, p. 261-286.

200 I. M. Linfoth, *Solon the Athenian*, Berkeley 1919, p. 264; A. Masaracchia, *Solone*, Firenze 1958, p. 95-96; H. van Effenterre, *op. cit.*, p. 105; H. A. Shapiro, «Exekias, Ajax, and Salamis : A Further Note», *AJA* 85, 2, 1981, p. 173-174.

I.2.2 *Conflits et rivalités entre Mégare et Athènes : récits mythologiques et cultes*

Pour convaincre les cinq arbitres spartiates de leurs droits sur Salamine, les Athéniens et les Mégariens invoquèrent le catalogue des vaisseaux de l'*Illiade*²⁰¹. Plutarque évoque les circonstances de la dispute et note que l'on soupçonnait Solon d'avoir modifié le texte homérique :

Οὐ μὴν ἀλλὰ τῶν Μεγαρέων ἐπιμενόντων, πολλὰ κακὰ καὶ δρῶντες ἐν τῷ πολέμῳ καὶ πάσχοντες, ἐποίησαντο Λακεδαιμονίους διαλλακτὰς καὶ δικαστάς. οἱ μὲν οὖν πολλοὶ τῷ Σόλωνι συναγωνίσασθαι λέγουσι τὴν Ὀμήρου δόξαν· ἐμβalόντα γὰρ αὐτὸν ἔπος εἰς νεῶν κατάλογον ἐπὶ τῆς δίκης ἀναγῶναι·

« Αἴας δ' ἐκ Σαλαμῖνος ἄγεν δυοκαίδεκα νῆας,
στῆσε δ' ἄγων ἴν' Ἀθηναίων ἴσταντο φάλαγγες ».

Cependant, les Mégariens ne renoncèrent pas à la guerre, et les deux parties en lutte, après avoir porté et reçu de nombreux coups, prirent les Lacédémoniens pour médiateurs et pour arbitres. On dit généralement que Solon, dans ce débat, s'appuya sur l'autorité d'Homère, et qu'ayant ajouté un vers dans le catalogue des vaisseaux, il lut ainsi le passage devant les juges :

« De Salamine Ajax amenait douze nefes,
Qu'il a conduites là, près des troupes d'Athènes »²⁰².

L'appel à Homère dans l'affaire de Salamine est connu par Aristote et cette tradition connaît une large diffusion parmi les commentateurs antiques et byzantins²⁰³. Un scholiaste faisait déjà observer que le vers 558 (chant II) contredisait d'autres passages de l'*Illiade*, dans lesquels Ajax n'est pas rangé près des bataillons d'Athènes, mais sur un autre point de la ligne²⁰⁴. West interprète l'absence dans les vers cités par Solon d'un nom de lieu, à l'exception d'Athènes et de Salamine, comme l'indice d'une interpolation tardive. Sur la foi des témoignages antiques

201 Sur l'usage politique de la poésie dans l'Antiquité grecque, voir A. L. Ford, « The Seal of Theognis. The Politics of Authorship in Archaic Greece », in *Theognis of Megara. Poetry and the Polis*, T. J. Figueira et G. Nagy (éds.), Baltimore-London 1985, p. 82-95.

202 Plutarque, *Solon*, 10, 1-2 (trad. de R. Flacelière, E. Chambry et M. Juneaux, CUF).

203 Aristote, *Rhétorique*, I, 15, 1375b 29-30; Strabon, IX, 1, 10, C 394; Diogène Laërce, I, 48; 57; Scholie à Démosthène, XIX, 251; Scholie b à Homère, *Illiade*, II, 558; Eustathe, *Commentaire à l'Illiade*, II, 557 (éd. M. van der Valk).

204 Scholie a à Homère, *Illiade*, III, 230; cf. E. Heitsch, *op. cit.*, p. 645-647.

(notamment celui d'Héréas de Mégare²⁰⁵), les spécialistes estiment que l'interpolation athénienne remonterait à l'époque de Pisistrate ou de ses fils, lors du travail d'établissement du texte homérique²⁰⁶.

D'après Strabon, les Mégariens auraient répondu aux Athéniens, en intercalant, à leur tour, deux vers dans l'*Illiade*. Il s'agit des vers mentionnant les vaisseaux amenés par Ajax de cinq établissements de la Mégaride: Salamine, Polichnè, Aigeiroussa, Nisaia et Tripodes²⁰⁷. À ce propos, le fait que le nombre de vaisseaux commandés par Ajax n'apparaît pas dans ce passage amène Kirk à y voir une preuve de l'in-authenticité de l'interpolation des Mégariens²⁰⁸.

On notera par ailleurs qu'un Ajax hostile à Mégare apparaît dans le *Catalogue des femmes* du Ps.-Hésiode²⁰⁹. Selon West, l'auteur de cette œuvre serait un poète athénien de la fin du VI^e siècle. Si tel fut le cas, cela expliquerait pourquoi Ajax dirige dans ce texte ses attaques vers Mégare et non pas vers Athènes²¹⁰.

Pour étayer les prétentions de sa cité sur l'île, Solon aurait soutenu que Philaios et Eurysacès, les fils d'Ajax, se sont établis à Athènes. En outre, d'après lui, les cadavres étaient enterrés à Salamine le visage tourné vers l'occident, comme à Athènes, contrairement à l'habitude

205 Héréas, *FGrHist* 486 F 1 (*apud* Plutarque, *Thésée*, 20, 2).

206 R. Merkelbach, « Die pisistratische Redaktion der homerischen Gedichte », *RhM* 95, 1952, p. 23-47; Will, *Korinthiaka*, p. 642-643; Piccirilli, *Tre ricerche*, p. 398-415; M. L. West, *Studies in the Text and Transmission of the Iliad*, Munich-Leipzig 2001, p. 179-180; *contra* M. van der Valk, « Ajax and Diomedes in the *Iliad* », *Menmosyne* 5, 1952, p. 281-283; *idem*, *Researches on the Text and Scholia of the Iliad*, vol. II, Leiden 1964, p. 487, 519-523, n. 43, qui soutient l'authenticité du vers II, 558 de l'*Illiade*. Cf. E. Heitsch, *op. cit.*, p. 641-660; R. Hope Simpson, J. F. Lazenby, *op. cit.*, p. 59-60; E. Visser, *op. cit.*, p. 17-18, 447-454; D. Bouvier, *Le sceptre et la lyre. L'Illiade ou les héros de la mémoire*, Grenoble 2002, p. 144-147; J. Latacz, *Homers Ilias. Gesamtkommentar*, München-Leipzig 2003, p. 179-180.

207 Strabon, IX, 1, 10, C 394. Voir *supra*, chapitre I.1.2.

208 G. S. Kirk, *The Iliad: A Commentary*, I, Cambridge 1985, p. 207-208.

209 Ps.-Hésiode, *Catalogue des femmes*, fr. 204, 48 (éds. R. Merkelbach et M. L. West; = fr. 155, 48, éd. G. W. Most), présente Ajax de Salamine comme un brigand qui rapporte son butin, entre autres, de Mégare. Cf. Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 101, n. 31.

210 M. L. West, *The Hesiodic Catalogue of Women. Its Nature, Structure and Origin*, Oxford 1985, p. 169-171; *contra* M. Hirschberger, *Gynaiκōn Katalogos und Megalai Ehoiai. Ein Kommentar zu den Fragmenten zweier hesiodeischer Epen*, Leipzig 2004, p. 42-51, qui attribue une origine éolienne à l'auteur du *Catalogue des femmes*.

des Mégariens d'ensevelir les morts avec le visage vers l'orient²¹¹. À cette dernière preuve, Héréas de Mégare aurait répliqué que les visages des cadavres étaient aussi tournés dans sa cité vers l'occident²¹². En ce qui concerne les coutumes funéraires, Plutarque rapporte que Solon développa un argument encore plus important, à savoir qu'à Athènes chacun avait son propre tombeau, par opposition à Mégare où, dans le même tombeau, l'on pouvait enterrer trois ou quatre personnes²¹³. Il aurait aussi ajouté que les noms gravés sur les tombes de Salamine indiquent les dèmes d'origine, conformément à la pratique athénienne²¹⁴.

L'oracle de Delphes confirme que les Athéniens ont le droit d'occuper l'île, leur suggérant de sacrifier aux « héros fondateurs » (ἄρχηγοὶ χῳρας) de Salamine, que Solon identifie à Périphémos et à Cychreus²¹⁵. Si Périphémos n'est pas connu par ailleurs, Cychreus, le fils de Poséidon et de la nymphe Salamis, fut le premier roi de l'île²¹⁶. Il apparut aux Athéniens sous la forme d'un serpent au cours de la bataille de Salamine contre les Perses²¹⁷. Mieux encore, Solon aurait même reçu des oracles de la Pythie donnant à Salamine l'appellation d'Ionienne²¹⁸.

211 Plutarque, *Solon*, 10, 3-4. D'après Élien, *Histoire variée*, VII, 19, Solon démontra que les Athéniens sont enterrés vers l'occident, tandis que les Mégariens sont ensevelis au hasard et sans règle. Cf. B. Aratowski, « Notes on Salamis », in *Studies presented to D. M. Robinson*, II, G. E. Mylonas et D. Raymond (éds.), Saint Louis 1953, p. 794-795 ; C. Higbie, *op. cit.*, p. 299-301.

212 Héréas, *FGrHist* 486 F 4 (*apud* Plutarque, *Solon*, 10, 5). Piccirilli, *Tre ricerche*, p. 397-398, estime que le caractère antiathénien du fragment d'Héréas s'explique par la dispute de frontière entre Mégare et Athènes de 350/49, qui a ressuscité les anciens débats sur la possession de Salamine.

213 Plutarque, *Solon*, 10, 5.

214 Diogène Laërce, I, 48.

215 Plutarque, *Solon*, 9, 1. Cet oracle est considéré comme une invention athénienne, datée vers 300, par H. W. Parke, D. E. W. Wormell, *The Delphic Oracle*, Oxford 1956, vol. I, p. 110 ; vol. II, p. 130-131. *Contra* J. Fontenrose, *The Delphic Oracle*, Berkeley *et al.* 1978, p. 193, 290, 291, qui pense qu'il s'agit d'un oracle probablement authentique. À ce propos, voir aussi Kearns, *Heroes*, p. 46-47 ; *idem*, « Saving the City », in *The Greek City from Homer to Alexander*, O. Murray et S. Price (éds.), Oxford, 1990, p. 327 ; C. Higbie, *op. cit.*, p. 301-303. Sur les héros locaux en tant que *archegetai* (fondateurs) d'une famille, d'une *phylè*, d'un peuple ou d'une cité, voir Leschhorn, *Gründer*, p. 180-182.

216 Apollodore, III, 12, 7.

217 Eschyle, *Perses*, 570 ; Pausanias, I, 36, 1 ; cf. Plutarque, *Thésée*, 10, 3. Sur Cychreus, voir Kearns, *Heroes*, p. 180.

218 Plutarque, *Solon*, 10, 6.

Le statut particulier de Salamine dans la cité d'Athènes témoigne d'une intégration tardive de l'île dans le système institutionnel athénien. Salamine ne participa pas au synœcisme réalisé par Thésée: elle fut offerte aux Athéniens par Philaios et Eurysacès, les fils d'Ajax, en échange de la citoyenneté athénienne²¹⁹. Assurément, on a là affaire à un autre mythe qui vise à appuyer les droits des Athéniens sur Salamine. Un fameux décret confirme l'intégration de Salamine vers la fin du VI^e siècle dans le système militaire et financier d'Athènes²²⁰. Mais aucun dème ne fut créé sur l'île à l'époque de Clisthène, les habitants étant rattachés aux dèmes et aux tribus de l'Attique²²¹. Cela indiquerait, selon L'Homme-Wéry, «qu'elle n'était pas partie intégrante du territoire d'Athènes avant que Mégare ne s'en empare. Sinon, elle aurait vraisemblablement retrouvé ce statut quand les Athéniens l'avaient acquise à l'époque de Clisthène»²²².

Le fait que l'île était considérée comme distincte d'Athènes est corroboré par la scholie à Démosthène, XXIII, 71, qui rapporte que les meurtriers de Myrrhine, la fille de Pisistrate, furent obligés de s'établir à Salamine, même s'ils avaient reçu la citoyenneté athénienne. En effet, on interdisait à ceux qui avaient commis un crime de vivre en Attique²²³.

219 Plutarque, *Solon*, 10, 3. Par contre, pour Pausanias, I, 35, 2, Philaios était le fils d'Eurysacès et le petit-fils d'Ajax et c'est lui qui a offert l'île aux Athéniens, recevant d'eux la citoyenneté. Les différentes traditions concernant le don de l'île de Salamine aux Athéniens par les héritiers d'Ajax sont examinées par W. S. Ferguson, «The Salaminioi of Heptaphylai and Sounion», *Hesperia* 7, 1938, p. 16, et M. C. Taylor, *op. cit.*, p. 4, 74-82.

220 *IG I³* 1. Voir aussi A. P. Matthaiou, «Ἐπιγραφὴς Ἀκροπόλεως», *Horos* 8-9, 1990-1991, p. 10-12, n° 1, qui publie un nouveau fragment de cette inscription.

221 M. C. Taylor, *op. cit.*, p. 4-8, 62 et 95-101. À en croire R. Osborne, *op. cit.*, p. 157-158, l'absence de mention de Salamine en tant que dème pourrait s'expliquer par le nombre réduit d'habitants qui résident sur l'île à l'époque géométrique et archaïque.

222 L'Homme-Wéry, *Les héros de Salamine*, p. 338.

223 I. Sakkéliou, «Ἐκ τῶν ἀνεκδότων τῆς Πατριμακῆς βιβλιοθήκας. Scholies de Démosthène et d'Eschine d'après un manuscrit inédit de Patmos», *BCH* 1, 1877, p. 1-16, 137-155, notamment p. 138. Cf. M. Moggi, «L'insediamento a Salamina di Antidoro Lemnio e degli uccisori di Mirrina», *ASNP* serie iii, 8, 4, 1978, p. 1301-1312, qui considère les événements évoqués par cette scholie comme historiques. Suivant Figueira, *Athens and Aigina*, p. 146-148, la scholie à Démosthène, XXIII, 71, nous montre que les gens de Salamine étaient «citizens outside the deme system». M. C. Taylor, *op. cit.*, p. 82-82, critique cette hypothèse et note que les meurtriers ont reçu la *politeia* athénienne et non pas «a second class citizenship», et que «the scholion shows that Salamis was perceived to be different from Attica but that is all».

De même, le fait que la prêtresse d'Athéna *Polias*, qui s'abstient de toucher au fromage de l'Attique, mange toutefois du fromage de Salamine, était considéré par certains comme un indice que l'île était pour les Athéniens une terre étrangère²²⁴.

L'intégration de Salamine au territoire d'Athènes est mise en évidence symboliquement par le nom d'Ajax, que porte l'une des tribus établies par Clisthène. Les Athéniens, on le sait, envoyèrent à la Pythie une liste des cent héros fondateurs (*archégetai*), pour que celle-ci en choisisse dix. Bien qu'étant étranger aux Athéniens, Ajax fut inclus parmi eux, car, comme nous l'apprend Hérodote, il fut leur voisin et allié²²⁵. En donnant à une des dix nouvelles tribus le nom d'Ajax, il fut créé artificiellement un groupe de parenté²²⁶. Il est intéressant de noter qu'au II^e siècle les éphèbes participent lors de leur passage par Salamine à la fête locale des *Aiantéia* et font des sacrifices à Ajax²²⁷. De surcroît, le héros est célébré à Athènes même. De fait, Pausanias note qu'outre le temple d'Ajax à Salamine, il subsistait à son époque un culte d'Ajax à Athènes²²⁸.

Au surplus, d'autres cultes et mythes viennent renforcer à l'époque classique et hellénistique le rattachement de Salamine à Athènes. Tout d'abord, il y a le groupe des cultes célébrés par le *génos* des Salamiens. Il importe peu ici si les membres de ce groupe avaient été des descendants des Salamiens établis en Attique (hypothèse de Nilsson), voire même des Athéniens établis sur l'île (opinion de Lambert), ou s'ils n'entretenaient

224 Strabon, IX, 1, 11, C 394.

225 Hérodote, V, 66; Ps.-Aristote, *Constitution d'Athènes*, XXI, 6. Cf. U. Kron, *Die zehn attischen Phylenheroen. Geschichte, Mythos, Kult und Darstellungen*, Berlin 1976, p. 171-176; Parker, *Athenian Religion*, p. 118-119, 312; Kearns, *Heroes*, p. 82, 141-142.

226 Cf. Finley, *Sur l'hist. ancienne*, p. 160.

227 *IG II³* 1313, l. 21-22; O. W. Reinmuth, «The Ephebic Inscription, Athenian Agora I 286», *Hesperia* 24, 1955, p. 228, n° I, l. 21-23 (*SEG XV*, 104); *IG II²* 1008, l. 22-23, 76-77. Cf. Calame, *Thésée²*, p. 352; Polignac, *Ajax l'Athénien*, p. 121. Sur la fête des *Aiantéia*, voir L. Deubner, *Attische Feste*, Berlin 1932, p. 228; C. Pélékidis, *Histoire de l'éphébie attique des origines à 31 avant Jésus-Christ*, Paris 1962, p. 247-249; E. Perrin-Saminadayar, *Éducation, culture et société à Athènes. Les acteurs de la vie culturelle athénienne (229-88): un tout petit monde*, Paris 2007, p. 192. Signalons aussi que d'après H. A. Shapiro, *op. cit.*, p. 174-175, «Ajax' appearance in Attic vase-painting in the course of the sixth century is a reflection of Athen's takeover of Salamis».

228 Pausanias, I, 35, 3.

qu'une relation symbolique avec l'île, à travers des cultes, comme la critique est prête aujourd'hui à les interpréter²²⁹. Grâce à un long décret émanant du *génos* des Salamiens et datant de 363/2, on sait que cette association rendit un culte à plusieurs membres de la famille d'Ajax, notamment à son fils Eurysacès («large bouclier», allusion au bouclier de son père)²³⁰. C'est dans le lieu de culte de ce héros, l'*Eurysakeion*, situé dans le dème de Mélitè, que l'on dressait les stèles portant les décrets de la tribu *Aiantis* (d'Ajax)²³¹ et ceux du *génos* même²³². On a aussi proposé d'identifier le sanctuaire d'Eurysacès à celui d'Ajax, qui figure dans deux inscriptions datant de la seconde moitié du II^e siècle²³³.

- 229 W.S. Ferguson, *op. cit.*, p. 42, estime, à juste titre, que le *génos* des Salamiens «came into being to promote and justify the claim of Athens to possession, on the basis of rightful ownership, of Salamis». M.P. Nilsson, «The New Inscription of the Salaminioi», *AJPh* 59, 1938, p. 385-393, pense qu'au moment où les Athéniens occupèrent l'île, ils en transfèrent une partie des habitants en Attique. Cette population allait constituer par la suite le *génos* des Salamiens. Cette opinion fut suivie, entre autres, par S. C. Humphreys, «Phrateres in Alopeke, and the Salaminioi», *ZPE* 83, 1990, p. 246-247. On lira, parmi les mises au point, sur le *génos* des Salamiens : Parker, *Athenian Religion*, p. 308-316 ; M. C. Taylor, *op. cit.*, p. 47-63 ; S. D. Lambert, «The Attic Genos Salaminioi and the Island of Salamis», *ZPE* 119, 1997, p. 85-106 ; S. Batino, «Οἱ ἐκ τῶν ἐπτὰ φυλῶν εἰ οἱ ἀπὸ Σοῦνιο. Ruolo di un *genos* nella definizione degli spazi sacri nella città e nel suo territorio», *ASAA* 81, serie iii, 3, 1, 2003 (2004), p. 83-152 ; Polignac, *Ajax l'Athénien*, p. 121-122 ; P. Ismard, *La cité des réseaux. Athènes et ses associations, VI^e-I^{er} siècle av. J.-C.*, Paris 2010, p. 224-239.
- 230 W.S. Ferguson, *op. cit.*, p. 5, n° 1, l. 88 (*SEG XXI*, 527), texte repris dans P. J. Rhodes, R. Osborne (éds.), *Greek Historical Inscriptions (404-323 BC)*, Oxford 2003, n° 37.
- 231 B. D. Meritt, «Greek Inscriptions», *Hesperia* 7, 1938, p. 95, n° 15 (= A. G. Woodhead, *The Athenian Agora. Vol. XVI: Inscriptions. The Decrees*, Princeton-New Jersey 1997, n° 86), l. 31-33 ; cf. W.S. Ferguson, *op. cit.*, p. 18 ; Parker, *Athenian Religion*, p. 311.
- 232 P. J. Rhodes, R. Osborne (éds.), *op. cit.*, n° 37, l. 84-85 ; *IG II²* 1232, l. 21-22. Sur le culte et le sanctuaire d'Eurysacès à Athènes, voir R. E. Wycherly, *The Athenian Agora. Vol. III: Literary and Epigraphical Testimonia*, Princeton-New Jersey 1957, p. 90-93, n°s 246-255 ; Kearns, *Heroes*, p. 70-71, 141-142, 164 ; N. Robertson, *Festivals and Legends: the Formation of Greek Cities in the Light of Public Ritual*, Toronto *et al.* 1992, p. 122, n. 7, 126-127 ; L'Homme-Wéry, *Les héros de Salamine*, p. 334-341.
- 233 *IG II²* 1008, l. 87 ; O. W. Reinmuth, *op. cit.*, p. 231, n° V, l. 140-141 (*SEG XV*, 104). Pour l'identification de l'*Eurysakeion* à l'*Aianteion*, voir Kearns, *Heroes*, p. 141 ; N. F. Jones, «The Athenian Phylai as Association, Disposition, Function and Purpose», *Hesperia* 64, 1995, p. 509.

Outre Eurysacès, le décret de 363/2 mentionne les sacrifices offerts par le *génos* à d'autres héros et divinités appartenant à un horizon salaminien : Phaiax, Teucros, Nauseiros, Athéna *Skiras* et Sciros²³⁴. On sait que Teucros fut le demi-frère d'Ajax²³⁵, et que les héros Phaiax et Nauseiros (à identifier avec Nausithoos, qui apparaît chez Plutarque) sont les deux pilotes que Sciros de Salamine envoya à Thésée, sur le point de s'embarquer pour aller tuer le Minotaure. De retour à Athènes après son expédition crétoise, Thésée institua en faveur de ses pilotes la fête des *Kybernèsia* et leur fit édifier des *hérôa* au Phalère, près du sanctuaire de Sciros²³⁶.

Quant à Athéna *Skiras*, elle avait des sanctuaires au Phalère en Attique, et, d'après Hérodote, à Salamine²³⁷. Ce dernier témoignage plaide en faveur d'une divinité ayant un ancrage dans l'île située en face d'Athènes²³⁸. Cependant, l'origine de l'épiclèse *Skiras* donnée à Athéna restait débattue dans l'Antiquité. Strabon met en rapport cette épiclèse avec *Skiras*, ancienne dénomination de Salamine²³⁹. Plutarque évoque dans l'île le promontoire de Sciradion, autour duquel il y aurait

- 234 P.J. Rhodes, R. Osborne (éds.), *op. cit.*, n° 37, l. 91 (Phaiax, Teucros, Nauseiros), l. 93 (Athéna *Skiras* et Sciros). Les décrets du *génos* des Salamiens étaient aussi exposés dans le sanctuaire d'Athéna *Skiras*: *IG II²* 1232, l. 15-16.
- 235 F. Schmidt, s.v. «Teukros», *RE V A*, 1934, col. 1123-1131; Kearns, *Heroes*, p. 200.
- 236 Philochore, *FGrHist* 328 F 111 (*apud* Plutarque, *Thésée*, 17, 6-7). W.S. Ferguson, *op. cit.*, p. 25, pense que le nom de Nausithoos mentionné chez Plutarque est une altération de la forme Nauseiros indiquée par le décret émanant du *génos* des Salamiens. En revanche, Kearns, *Heroes*, p. 38-39, 106-107, 187, estime qu'il s'agit de deux noms différents, utilisés pour désigner le même héros. Cf. Polignac, *Ajax l'Athénien*, p. 116-120.
- 237 Hérodote, VIII, 94. D'après Calame, *Thésée²*, p. 147-148, 337-348, il y aurait eu deux sanctuaires d'Athéna *Skiras* en Attique, l'un au Phalère et l'autre à Sciron, lieu situé au bord de la Voie Sacrée qui reliait Athènes à Éleusis. Sur le culte d'Athéna *Skiras* et la fête des *Skira* (ou *Skirophoria*), voir aussi Parker, *Polytheism and Society*, p. 172-177, 480; C. Sourvinou-Inwood, *Athenian Myths and Festivals*. *Aglauros, Erechthus, Plynteria, Panathenia, Dionysia*, Oxford 2011, p. 172-175.
- 238 Hanell, *Megarische Studien*, p. 40-41; J.N. Bremmer, «The Sacrifice of Pregnant Animals», in *Greek Sacrificial Ritual, Olympian and Chthonian. Proceedings of the Sixth International Seminar on Ancient Greek Cult, organized by the Department of Classical Archaeology and Ancient History (Göteborg University, 25-27 April 1997)*, R. Hägg et B. Alroth (éds.), Stockholm 2005, p. 161. *Contra* N. Robertson, *op. cit.*, p. 127, qui rejette la relation entre Athéna *Skiras* et Salamine. D'après Robertson, les divers sanctuaires d'Athéna *Skiras* auraient été fondés à une époque ancienne et de manière autonome.
- 239 Strabon, IX, 1, 9, C 393.

eu une confrontation entre les Athéniens de Solon et les Mégariens. Cet événement était rappelé par divers rites à l'époque impériale²⁴⁰. Selon Philochore et Pausanias, Athéna *Skiras* tirerait son nom de Sciros, un devin de Dodone mort à Éleusis, en combattant contre Érechtée. Le Mégarien Praxiôn estime, quant à lui, que l'épiclèse *Skiras* vient de Sciron, sans doute le héros mégarien tué par Thésée²⁴¹.

On connaît par ailleurs divers héros ayant des noms bâtis sur la racine *skir-* et qui ont des liens avec Salamine ou font l'objet de polémique entre les mythographes athéniens et mégariens. C'est le cas d'abord du héros Sciros, fils de Poséidon et époux de la nymphe Salamis, qui fut l'auteur du synœcisme de Salamine²⁴². On trouve probablement une référence à ce héros salaminien dans un décret athénien de 213/2, qui honore les éphèbes de l'année précédente. Ce document atteste qu'étant arrivés à Salamine, les éphèbes firent un sacrifice lors des *Aiantéia*, menèrent une procession pour la Démocratie et honorèrent le héros éponyme de l'île par une course aux flambeaux²⁴³. On pourrait penser que ce héros n'est autre qu'Ajax²⁴⁴. Mais cette possibilité reste très incertaine, car Ajax n'est pas l'éponyme de l'île, mais celui de la tribu *Aiantis*. Selon moi, on n'aurait pas tort d'identifier l'éponyme en question à Sciros, l'île étant appelée, on l'a vu, ancienne-

240 Plutarque, *Solon*, 9, 6; cf. Polignac, *Divinités*, p. 29-30. F. Geyer, s.v. «Skiradion», *RE* III A, 1927, col. 533, localise le sanctuaire salaminien d'Athéna *Skiras* sur le cap de Sciradion. Sur un éventuel lien entre les rites évoqués par Plutarque aux abords de Sciradion et la célébration d'Athéna *Skiras*, d'Ajax et d'Enyalios, voir aussi L. Deubner, *op. cit.*, p. 218-219; Parker, *Polytheism and Society*, p. 484.

241 Philochore, *FGrHist* 328 F 14; Pausanias, I, 36, 4; Praxiôn de Mégare, *FGrHist* 484 F 1. De même, une scholie nous apprend que ce fut Athéna *Skiras* qui tua le brigand Sciron: scholie à Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, II, 17, p. 302 (éd. O. Stählin): Σκιροφόρια εορτῆς ὄνομα ἐπιτελουμένης τῆ Ἀθηνᾶ διὰ Σκίρωνα τὸν λυμαίνόμενον πᾶσι τοῖς παρ' αὐτὸν καταρρυσιν, ὠθοῦντα εἰς τὴν παρακειμένην θάλασσαν βορὰν τῆ καραδοκούση χελώνη, ἀναιρεθέντα δὲ ὑπὸ τῆς Ἀθηνᾶς.

242 Photius, *Lexicon*, s.v. Σκίρος (éd. S. A. Naber); Hésychios, *Lexicon*, s.v. Σκ[ε]ιρὰς Ἀθηνᾶ (éd. M. Schmidt).

243 *IG* II³ 1166, l. 17-19: [κ]αὶ καθηκούσης ἐν Σαλαμῖνι θυσίας τοῖς Αἰαντέλοις κτῖ τε] Δημοκρατία τῆμ πομ[π]ῆγ[ἐπόμπευσαν καὶ τὴν ἰλαμπάδ]α ἔδραμον τῶι ἐπώνυμοι τῆς [νήσου]; cf. E. Perrin-Saminadayar, *op. cit.*, p. 35-36.

244 Cette identification est envisagée par V.N. Bardani et S.T. Tracy, qui notent dans l'index des *res sacrae* du corpus *IG* II³ (pars I, fasc. V), à la p. 286: ἐπώνυμος τῆς νήσου *scil.* Aias.

ment *Skiras*²⁴⁵. On aura donc célébré à Salamine au II^e siècle les deux héros Sciros et Ajax à la fois, tout comme à Athènes même.

Il y a ensuite le héros mégarien Sciron, dont Athènes s'empare, en le reliant à la geste de Thésée. Sciron devient ainsi dans la mythologie athénienne le célèbre brigand, qui, après avoir dérobé les voyageurs, les précipitait dans la mer du haut des roches qui surplombent le golfe Saronique, entre Corinthe et Mégare (voir carte 2). Thésée, on le sait, lui fit subir le même sort, et les roches seront désormais appelées Scironiennes²⁴⁶. Cette étymologie laisse penser que le nom du héros serait issu de σκῆρος, terme qui désigne, entre autre, le gypse ou le calcaire²⁴⁷.

D'autre part, les Mégariens tenaient Sciron pour un héros, tué par Thésée lorsque ce dernier s'emparait d'Éleusis. Il était le gendre de Cychreus, le premier roi de Salamine, beau-père d'Éaque, grand-père de Pélée et de Télamon, nés tous d'Endéis, fille de Sciron et de Chariclo. Ainsi, arrière-grand-père d'Ajax, ce Sciron peut être considéré comme l'incarnation des prétentions mégariennes sur Salamine²⁴⁸. Ces prétentions sont renforcées par la présence du sanctuaire d'Athéna *Aiantis* (d'Ajax) sur l'acropole d'Alcathoos. À en croire Pausanias, la statue qui abritait le temple d'Athéna *Aiantis* datait du règne d'Ajax sur la Mégaride, car celui-ci en tant que fils de Télamon et de Périboia (appelée aussi Ériboia ou Méliboia), fut le successeur d'Alcathoos, son grand-

245 Calame, *Thésée*², p. 353.

246 Bacchylide, *Dithyrambes*, IV, 2, 24-25; Pausanias, I, 3, 1; 44, 8; Strabon, IX, 1, 4, C 391; Plutarque, *Thésée*, 10, 1; 25, 6; Diodore, IV, 59.

247 Photius, *Lexicon*, s.v. Σκῆρος (éd. S. A. Naber); cf. Chantraine, *DELG*, s.v. σκῆρος, Σκῆρων; Hanell, *Megarische Studien*, p. 40; Calame, *Thésée*², p. 346-347.

248 Anonyme de Mégare, *FGrHist* 487 F 1 (*apud* Plutarque, *Thésée*, 10, 1-4). Sur les héros Sciros et Sciron, voir Highbarger, *Megara*, p. 85; M. C. van der Kolf, s.v. «Skiron», *RE* III A, 1927, col. 537-545; Hanell, *Megarische Studien*, p. 40-48; F. Vian, «Génies des passes et des défilés», *RA* 39, 1952, p. 145-149; A. Brelich, «Theseus e i suoi avversari», *SMSR* 27, 1956, p. 139-140; Piccirilli, *MEGARICA*, p. 98-103; Kearns, *Heroes*, p. 197-198; Antonetti, *Confini della Megaride*, p. 543-544; Calame, *Thésée*², p. 90-91, 340-346. En se rapportant explicitement aux cas de Thésée et de Sciron, A. Brelich, *Gli eroi greci. Un problema storico-religioso*, Roma 1978, p. 40, remarquait «una tendenza a difendere il prestigio della propria città può anche contribuire alla «epurazione» di certi miti degli eroi locali e, viceversa, in una presentazione malevola dei loro avversari, campioni di città nemiche».

père maternel²⁴⁹. À cette dernière légende, les Athéniens répondaient que Périboia, la mère d'Ajax, n'a pas été l'épouse de Télamon, mais de Thésée²⁵⁰.

À l'image des Athéniens, les Mégariens célébrèrent d'autres héros plus ou moins directement associés à Salamine. Sur la foi de la documentation onomastique, on peut penser que Télamon, le petit-fils de Sciron et le père d'Ajax, fut honoré à Mégare à l'époque hellénistique²⁵¹. On connaît aussi à la même époque un Kynosouros, héros éponyme d'une subdivision civique mégarienne (la «centaine» Kynosouris), ainsi que probablement de la presqu'île de Kynosoura à Salamine²⁵². Une inscription du début du V^e siècle mentionne le héros, Naustolos, le «conducteur de navire». Celui-ci rappelle le pilote Nauseiros, à qui le *génos* des Salamiens offre un sacrifice. Dans l'inscription de Mégare, Naustolos apparaît en compagnie de cinq autres héros marins (Neôridès/Neôris, Limenouchos, Halirothios, Anchialos, Euryalos), indice du rapport étroit que les Mégariens entretenaient avec la mer et la navigation²⁵³. On notera que l'un de ces héros, Halirothios, est connu à Athènes sous le nom d'Halirrothios, en tant que fils de Poséidon et de la nymphe Eurytè²⁵⁴.

En outre, les mythographes gardèrent la trace des rivalités entre les Athéniens et les Mégariens au sujet d'Éleusis. Ainsi, selon Andron d'Halicarnasse, le roi mégarien Nisos eut en sa possession la plaine

249 Pausanias, I, 42, 4; cf. Antonetti, *Panthéon de Mégare*, p. 42. Périboia/Ériboia apparaît en tant que fille d'Alcathoos et épouse de Télamon chez Xénophon, *Art de la chasse*, I, 9; Apollodore, III, 12, 7; et Diodore, IV, 72 (qui attribue aussi à Ériboia une origine athénienne). Cf. Polignac, *Ajax l'Athénien*, p. 115.

250 Istros, *FGrHist* 334 F 10; Plutarque, *Thésée*, 29, 1; cf. J. Toepffer, *Attische Genealogie*, Berlin 1889, p. 271, 274; H. Lewy, s.v. «Periboia» 10, in Roscher, *Lexikon*, III, 2, col. 1961-1962.

251 Télamon est un nom très rare : on en dénombre une occurrence à Mégare (*LGPN* III B, s.v. Τελαμών 1, ca. 315-280) et cinq à Chersonèse Taurique (*LGPN* IV, s.v. Τελαμών 2-6, toutes les occurrences remontent au III^e siècle). Cf. Robu, *Trad. onomastiques*, p. 281-293.

252 Voir *supra*, chapitre I.1.1.

253 W. Peek, «Griechische Inschriften», *MDAI(A)* 59, 1934, p. 52-54, n° 10, pl. IV 3 (*SEG* XIII, 300); cf. Jeffery, *LSAG*², p. 136-137, pl. 22, n° 4; D. Knoepfler, «Poséidon à Mendè : un culte érétien ?», in *Μύησις· Μνήμη Ιουλίας Βοκοτοπούλου*, P. Adam-Veleni (éd.), Thessalonique 2000, p. 340-342; A. Robu, «Le culte de Poséidon à Mégare et dans ses colonies», *Dacia* N.S. 57, 2013, p. 72-74.

254 P. Friedländer, s.v. «Halirrothios» 1, *RE* VII, 1912, col. 2268-2270; Kearns, *Heroes*, p. 19-20, 144-145.

éleusienne de Thriasia. En revanche, pour l'athidographe Philochore, Éleusis appartient à l'Attique depuis le règne de Cécrops I²⁵⁵. D'après une tradition mégarienne, Thésée s'empara d'Éleusis, qui était alors en la possession des Mégariens, après avoir trompé Dioclès, l'*archôn* de la région; et il tua aussi Sciron à ce moment²⁵⁶. L'Éleusinien Dioclès est honoré à Mégare: dans les *Acharniens* d'Aristophane un Mégarien jure par Dioclès, héros qui est célébré au début du printemps dans la cité de l'isthme par des fêtes, appelées les *Diokleia*²⁵⁷. On connaît aussi un fils de Sciron, appelé Halykos, qui combattit aux côtés des Dioscures et périt à Aphidnai en Attique; il donna ensuite son nom à un lieu de la Mégaride. Héréas de Mégare attribua la responsabilité de sa mort à Thésée²⁵⁸.

Du reste, les généalogies royales font état des rivalités entre Athènes et Mégare et plusieurs traditions soutiennent une possession athénienne de la Mégaride pré-dorienne. Tout d'abord, les athidographes insérèrent le roi athénien Pandion II dans la liste des rois mégariens. Chassé d'Athènes, Pandion II s'exila à Mégare, où il épousa la fille du roi Pylas, à qui il succéda. À la mort de Pandion II, Mégare revint à un de ses quatre fils, Nisos²⁵⁹. Sophocle, dans sa tragédie perdue *Égée*, faisait allusion à cette légende, en indiquant que, après le partage effectué par Pandion, Nisos avait régné sur la Mégaride²⁶⁰. Nisos lutte en tant que roi de Mégare à côté des Athéniens pendant la guerre légendaire contre Minos.

255 Andron, *FGrHist* 10 F 14 (*apud* Strabon, IX, 1, 6, C 392); Philochore, *FGrHist* 328 F 94 (*apud* Strabon, IX, 1, 20, C 397); cf. Piccirilli, *MEGARAIKA*, p. 102; Daverio Rocchi, *Frontiera e confini*, p. 193.

256 Anonyme de Mégare, *FGrHist* 487 F 1 (*apud* Plutarque, *Thésée*, 10, 1-4).

257 Aristophane, *Acharniens*, 774; Théocrite, XII, 27-34; Scholie à Pindare, *Olympiques*, XIII, 156. Sur le culte de Dioclès à Mégare, voir Highbarger, *Megara*, p. 57-58; Calame, *Thésée*², p. 421-422.

258 Plutarque, *Thésée*, 32, 6-7, conteste l'opinion d'Héréas, *FGrHist* 486 F 2 sur l'implication de Thésée dans la mort d'Halykos. Car, d'après lui, si le héros athénien était présent à Aphidnai, sa mère n'aurait pas été enlevée par les Dioscures.

259 Pausanias, I, 5, 3; 39, 4; II, 34, 7; Apollodore, III, 15, 5 et 8. Sur cette légende, voir aussi Strabon, IX, 1, 6, C 392; IX, 1, 11, C 394, qui cite parmi ses sources Philochore, *FGrHist* 328 F 107. On distingue, dans les listes de rois d'Athènes, Pandion I, fils d'Érichthonios, de son homonyme, Pandion II, fils de Cécrops II et père d'Égée. Un de ces rois donna son nom à l'une des dix tribus clisthédiennes, soit la *Pandionis*. Voir à cet égard, U. Kron, *op. cit.*, p. 104-119.

260 Sophocle, *Égée*, fr. 24 (éd. S. Radt).

Après sa mort, les Athéniens l’emmènent dans leur ville et l’enterrèrent derrière le Lycée²⁶¹. Nisos est l’éponyme de Nisaia, le port de Mégare²⁶², et l’on sait que ce héros archégète avait un lieu de culte à Nisaia²⁶³. Dans ce cadre, le transfert du corps de Nisos depuis Mégare à Athènes reflète une fois de plus les prétentions athéniennes sur la Mégaride²⁶⁴.

Les Mégariens tenaient Pandion pour un héros. Celui-ci avait un *hérôon* dans le secteur nord de la ville, au pied nord-est de l’acropole d’Alcathoos, sa tombe se trouvait en revanche sur le promontoire d’Athéna *Aithya*²⁶⁵. On place habituellement ce cap aux abords de Nisaia, au pied de la colline de Saint-Georges²⁶⁶. On célébrait donc dans le port de Mégare deux héros unis par des liens de parenté, Pandion et son fils, Nisos. Les mythographes mégariens ne font en revanche aucune mention du règne de Pandion II sur Mégare. D’après eux, l’accès de Nisos à la royauté se passa ainsi: Sciron, fils du roi Pylas de Mégare, épousa la fille de Pandion d’Athènes et entra en conflit avec Nisos, le fils de Pandion, au sujet de l’héritage de son père. Suite à l’arbitrage d’Éaque d’Égine, Sciron devint chef des armées et Nisos roi de Mégare. On rejetait également à Mégare la tradition de la prise de la ville par Minos sous le règne de Nisos²⁶⁷. Ce qui n’est guère surprenant, car cette légende faisait de Mégare une dépendance athénienne²⁶⁸. D’ailleurs, pour les Athéniens, Mégare resta sujette d’Athènes même après le règne de Nisos. Preuve en serait le fait que le roi mégarien

261 Pausanias, I, 19, 4.

262 Pausanias, I, 39, 4; 44, 3. Sur Mégare en tant que ville de Nisos, voir la mention de Νίσου πόλις chez Simonide, fr. 11, 37, in West, *Iambi et elegi Graeci*², p. 119; Euripide, *Héraclès*, 954, et de Νίσου λόφου («la colline de Nisos») chez Pindare, *Pythiques*, IX, 161; *Néméennes*, V, 85. Cf. Highbarger, *Megara*, p. 74, 88-94.

263 Thucydide, IV, 118, 4.

264 Kearns, *Heroes*, p. 116, 188.

265 Pausanias, I, 5, 3; 41, 6; Hésychios, *Lexicon*, s.v. ἐν δὲ Αἴθυια (éd. K. Latte). Sur la localisation de l’*hérôon* de Pandion dans la ville de Mégare, voir A. Muller, «Megarika», *BCH* 105, 1981, p. 207-211.

266 M. Mayer, «Mythistorica. I. Megarische Sagen», *Hermes* 27, 1892, p. 484, n. 1; Highbarger, *Megara*, p. 45; Smith, *Megarid*, p. 21-24.

267 Pausanias, I, 39, 6; 44, 6. Sur les rois Pandion II et Nisos, voir Highbarger, *Megara*, p. 72-77, qui inclut Pandion II dans la liste de rois mégariens, et aussi Hanell, *Megarische Studien*, p. 18-21, 35-40; Kearns, *Heroes*, p. 188, 191-192; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 42.

268 Cf. Piccirilli, *MEGARICA*, p. 87.

Alcathoos envoya sa fille Périboia pour se rendre aux côtés de Thésée en Crète: elle fit partie des sept jeunes filles qui avec les sept jeunes gens constituaient le tribut imposé par Minos à Athènes²⁶⁹.

Plutarque rapporte que ce fut Thésée qui unit solidement la Mégaride à l'Attique. Le héros athénien aurait aussi dressé la stèle dont l'inscription indiquait l'isthme comme frontière entre les Péloponnésiens et les Ioniens et il aurait été le premier à établir des jeux en l'honneur de Poséidon dans l'isthme. Selon cette tradition, les concours isthmiques avaient pour but d'expier la mort de Sciron, son parent, ce dernier étant le fils de Canéthos et d'Hénioché, fille de Pithée²⁷⁰.

D'après Taylor, le fait de soutenir l'appartenance de Mégare à l'Attique permettait aux mythographes de renforcer les prétentions d'Athènes sur Salamine et de combattre l'opinion selon laquelle l'île appartenait à Mégare. De fait, si les Athéniens avaient eu la Mégaride en leur possession, cela signifiait que Salamine leur revenait de droit, les deux territoires étant à l'origine des pays ioniens²⁷¹. Néanmoins, il faut avouer qu'il reste difficile de mettre en relation les traditions relatives à la mainmise des Athéniens sur Mégare avec un épisode exact de la guerre entre les deux cités²⁷². Car si les conflits de l'époque archaïque ont laissé des traces dans les mythologies des deux cités, les récits mentionnant les généalogies et les exploits des divers héros n'ont pas tous été rédigés

- 269 Bacchylide, *Dithyrambes*, III, 1, 14-15; Pausanias, I, 17, 3; 42, 2; Servius, *ad Aen.*, VI, 21; cf. Hanell, *Megarische Studien*, p. 45-46.
- 270 Plutarque, *Thésée*, 25, 4-6. Sur l'isthme en tant que frontière de l'Attique, voir aussi les témoignages de Platon, *Critias*, 110 d-e, et de Strabon, IX, 1, 6, C 392. Pour l'analyse des mythes concernant les exploits de Thésée dans l'isthme, voir A. E. Raubitschek, «Theseus at the Isthmus», in *Corinthiaca. Studies in Honor of Darrell A. Amyx*, M. A. Del Chiaro (éd.), Columbia 1986, p. 1-2; E. R. Gebhard, «The Early Stadium at Isthmia and the Founding of the Isthmian Games», in *Proceedings of an International Symposium on the Olympic Games (5-9 september 1988)*, W. Culson et H. Kyrieleis (éds.), Athens 1992, p. 73-79; Calame, *Thésée*², p. 223-225; 421-424; Morgan, *Isthmia VIII*, p. 422-428.
- 271 M. C. Taylor, *op. cit.*, p. 22-23. Cf. F. Jacoby, *Atthis. The Local Chronicles of Ancient Athens*, Oxford 1949, p. 122-123.
- 272 M. P. Nilsson, «Political Propaganda in Sixth Century Athens», in *Studies presented to D. M. Robinson*, vol. II, G. E. Mylonas et D. Raymond (éds.), Saint Louis 1953, p. 746-747; *idem*, *Cults, Myths, Oracles, and Politics in Ancient Greece*, New York 1972, p. 54-59, suggère que les mythes reliant l'Athénien Pandion et son fils, Nisos, à Mégare remontent à l'époque de la conquête de Nisaia par Pisistrate. Cf. Jacoby, *FGrHist III b Supplement (Text)*, p. 430-431.

pour appuyer une action politique. Certains ne sont probablement que le résultat de l'émulation entre des cités voisines. Pour cet état des choses, on notera qu'au I^{er} siècle, les Mégariens, désireux de montrer à Marc-Antoine quelque chose qui aurait pu rivaliser avec Athènes, lui firent visiter la salle du Conseil. Mais sans succès, puisque le général romain qualifia cet édifice public de μικρός («petit») et de σαπρός («délabré») ²⁷³. Les rivalités locales pourraient également expliquer la décision prise par les Mégariens, à l'époque d'Hadrien, d'interdire aux Athéniens la participation aux «Petits *Pythia*». À en croire Philostrate, les deux peuples se disputaient alors si violemment, comme si le célèbre «décret mégarien» (l'une des causes de la guerre du Péloponnèse) venait d'être promulgué à Athènes. Toutefois, grâce à l'intervention du sophiste Markos de Byzance, le conflit entre les deux cités voisines fut réglé. On peut se demander si cette dispute autour de la participation à un concours local ne serait pas vouée à renforcer une rivalité ancienne, en s'appuyant sur des références historiques et mythiques ²⁷⁴.

1.2.3 Les enjeux de la possession de Salamine

Après avoir fait état des mythes engendrés par les conflits et les rivalités entre Mégare et Athènes, il convient de s'interroger maintenant sur les enjeux de la possession de Salamine. Il importe d'emblée d'éviter tout anachronisme dans l'interprétation de cette guerre. Ainsi, malgré l'avis de Trever, on n'a aucune raison de penser qu'en occupant Salamine, les Athéniens arrivèrent à contrôler le commerce des Mégariens, et que cette perte entraîna la décadence économique et politique de la cité de l'isthme ²⁷⁵. De même, contrairement à ce qu'affirme Aratowski, la possession de l'île ne permettait pas à Athènes de bloquer le port

273 Plutarque, *Marc-Antoine*, 23, 3.

274 Philostrate, *Vies des sophistes*, I, 24, 529. Pour la référence aux origines ethniques et aux ancêtres dans les cités péloponnésienne de l'époque impériale, voir Y. Lafond, *La mémoire des cités dans le Péloponnèse d'époque romaine (II^e siècle avant J.-C. - III^e siècle après J.-C.)*, Rennes 2006, p. 137-180.

275 Trever, *Megara*, p. 122, écrit : « The possession of Salamis determined which should dominate the Saronic Gulf, and therefore which should govern the trade of the other. [...] Whichever state held it would be a constant menace to the other, and the defeated state was fated to economic and political decadence ».

mégarien de Nisaia²⁷⁶; pour ce faire, on voit que pendant la guerre du Péloponnèse les Athéniens durent occuper l'île de Minôa, située en face de Nisaia²⁷⁷. Il ne faut pas oublier non plus qu'Athènes n'est pas une puissance maritime importante avant le programme de construction des trières initié par Thémistocle en 483²⁷⁸. De surcroît, bien que la nouvelle possession ait facilité le contrôle du golfe d'Éleusis par Athènes²⁷⁹, French a sans nul doute exagéré l'importance commerciale et stratégique de Salamine, en affirmant que la guerre visait à sécuriser l'accès aux ports du sud de l'Attique, ainsi qu'à ouvrir aux navires athéniens la route vers l'isthme de Corinthe²⁸⁰. De fait, si l'on pouvait depuis Salamine menacer plus facilement l'adversaire, l'occupation de l'île n'était

- 276 B. Aratowski, *op. cit.*, p. 789, note : « If Athens controlled Salamis, the chief port of Megara, Nisaea, would be helpless; if Megara controlled Salamis, the straits could be effectively blockaded and a good part of Attic mainland rendered inaccessible from the sea ». *Contra* A. Andrews, *op. cit.*, p. 374, qui note « it may be an anachronism to suppose that an offshore island in enemy hands would severely inhibit the other maritime activity of an Archaic state ». Cf. L. Piccirilli, *ASNP* serie iii, 8, 1, 1978, p. 12.
- 277 Thucydide, III, 51, 2-3; IV, 118, 4. La localisation de Minôa est objet de controverses, les modernes ayant situé cette île à différents endroits aux abords d'actuelle Pachi (l'antique Nisaia) : sur la colline Paliokastro [T. Spratt, « Remarks on the Supposed Situation of Minoa and Nisaea », *The Journal of the Royal Geographical Society* 8, 1838, p. 205-209; = in *Thucydides, The History of the Peloponnesian War*, T. Arnold (éd.), Oxford 1847, p. 540-543; H. G. Lolling, « Nisäa und Minoa », *MDAI(A)* 5, 1880, p. 16], sur la petite île de Pachaki en face de Pachi (E. Burnof, « Nisée et Minoa », *CRAI*, 1875, 3, p. 209-221), sur la colline de Saint-Georges [F. Bölte, G. Weicker, « Nisaia und Minoa », *MDAI(A)* 29, 1904, p. 90-91], ou encore, comme on a tendance à privilégier aujourd'hui, à l'est de Pachi dans la région de la presqu'île de Teicho (W.M. Leake, *Travels in Northern Greece*, vol. II, London 1835, p. 401-402; A. J. Beattie, « Nisaea und Minoa », *RhM* 103, 1960, p. 27-28, 34; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 30-32; Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 56-63, et fig. 31; Smith, *Megarid*, p. 153-154). Pour l'examen de ces hypothèses, voir Bernier, *Ports de la Mégaride*, p. 11-122; A. Robu, *Dacia* N. S. 57, 2013, p. 67-68.
- 278 C. J. Haas, « Athenian Naval Power before Themistocles », *Historia* 34, 1985, p. 29-46; P. de Souza, « Towards Thalassocracy? Archaic Greek Naval Developments », in *Archaic Greece: New Approaches and New Evidence*, N. Fisher et H. van Wees (éds.), London 1998, p. 285; L. Scott, « Where the Polis Navies in Archaic Greece? », in *The Sea in Antiquity*, G. J. Olivier et al. (éds.), Oxford 2000, p. 93-115.
- 279 C. J. Haas, *op. cit.*, p. 42.
- 280 A. French, *op. cit.*, p. 238. L'hypothèse de French a été acceptée par Moggi, *Salamina*, p. 7, et par Piccirilli, *Arbitrati*, p. 49-50. *Contra* R. Sealey, *op. cit.*, p. 127.

pas en mesure de porter un coup majeur à l'activité navale d'aucune des deux cités²⁸¹.

En réalité, plusieurs documents attestent que le partage de lots de terre par de jeunes mégariens ou athéniens constitue l'un des enjeux principaux de la dispute²⁸². D'après Plutarque, ce sont surtout les jeunes hommes (νέοι) d'Athènes qui désirent recommencer la guerre avec Mégare et c'est à eux que Solon pense quand il prononce son discours sur Salamine²⁸³. Or les guerres et la fondation des *apoikiai* constituent autant de moyens pour la cité de se débarrasser de ces jeunes hommes²⁸⁴. D'ailleurs, l'une des versions de la prise de Salamine assimile Solon à un véritable fondateur (*oikistès*) : il reçoit d'abord un oracle de Delphes qui lui demande de sacrifier aux héros fondateurs du pays. Il débarque ensuite à Salamine avec cinq cents volontaires auxquels un décret avait garanti la possession de l'île en cas de victoire²⁸⁵. La version mégarienne privilégie aussi l'idée de l'importance des terres dans la dispute : la mention des clérouques (κληροῦχοι) de Mégare par Pausanias nous montre qu'il s'agissait d'une occupation de l'île, suivie d'un partage des lots de terre²⁸⁶. On rappelle que Salamine est vantée par Théophraste pour la richesse de ses récoltes qui, d'après lui, dépassent largement celles du reste de l'Attique et de la zone littorale de la Mégaride²⁸⁷.

On sait aussi qu'Athènes se confronte à la fin de l'époque archaïque avec un manque de terres. L'envoi des colons à Salamine, de même

281 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 130-131.

282 F.J. Frost, *Historia* 33, 1984, p. 293, note : «A review of all the wars fought in archaic Greece will show that virtually every battle was fought for land». Cf. Trever, *Megara*, p. 122.

283 Plutarque, *Solon*, 8, 1.

284 Sur le danger potentiel constitué par des groupes de jeunes gens pour la paix sociale de la cité, voir E. Scheid-Tissinier, «Les prétendants de l'Odyssée, une génération perdue», in *L'initiation. Actes du colloque de Montpellier (11-14 avril 1991)*, A. Moreau (éd.), Montpellier 1992, p. 115-118 ; *eadem*, «Télémaque et les prétendants. Les véot d'Ithaque», *AC* 62, 1993, p. 20-22. Cf. M. Steinrück, *Iambos. Studien zum Publikum einer Gattung in der frühgriechischen Literatur*, Zürich et al. 2000, p. 53-65 ; *idem*, *The Suitors in the Odyssey. The Clash between Homer and Archilochus*, New York et al. 2008, p. 15-17, 63-66.

285 Plutarque, *Solon*, 9, 1-2 ; cf. R. Nicolai, *op. cit.*, p. 8.

286 Pausanias, I, 40, 5 ; cf. Figueira, *Athens and Aigina*, p. 44-46.

287 Théophraste, *Recherches sur les plantes*, II, 8, 11.

qu'à Chalcis (ca. 506)²⁸⁸ et à Lemnos (ca. 499)²⁸⁹, peut être considéré comme une réponse aux problèmes fonciers de l'Attique²⁹⁰. À ce propos, Stahl considère que la colonisation de Salamine a offert aux Athéniens un moyen efficace de résoudre «ein Übervölkerungsproblem» et d'assurer en même temps la défense du sanctuaire d'Éleusis et du port d'Athènes²⁹¹. Après l'arbitrage spartiate, le décret IG I³ 1 (ca. 510-500) confirme l'attribution de lots de terres à des Athéniens qui résident sur l'île, mais ces derniers n'ont pas le droit de mettre en location leurs propriétés. Cette interdiction suggère une sorte de contrôle exercé par la cité sur la possession et la transmission des terres à Salamine. Figueira pense que cette mesure s'explique par le désir des Athéniens d'avoir davantage de soldats²⁹². Cette hypothèse semble être appuyée par les clauses financières et militaires mentionnées par le décret: les allocataires de terres doivent payer leurs taxes et remplir leurs obligations militaires. La cité s'engage à son tour à distribuer aux résidents sur l'île des armes pour une valeur de trente drachmes. Ainsi, les Athéniens désirent d'une part avoir de nouveaux lots de terres et, d'autre part, préserver le contrôle de la distribution de ces lots et prévenir d'autres attaques mégariennes²⁹³.

Du reste, si l'on accepte la datation de la première «démocratie» mégarienne au VI^e siècle (sans doute dans la première moitié du VI^e siècle)²⁹⁴, l'on observe que c'est sous ce régime qu'ont eu lieu les principaux combats entre Mégare et Athènes. C'était probablement une période de troubles internes et d'actions militaires externes. On voit chez Plutarque et dans le recueil du poète mégarien Théognis que le régime «démocratique» ne jouissait pas d'une bonne réputation et que la violence

288 Hérodote, V, 77; IG I³ 501; cf. K. Reber, M. H. Hansen, P. Ducrey, s.v. «Chalkis», in Hansen-Nielsen (éds.), *Inventory*, p. 648.

289 Hérodote, VI, 136; 140; IG I³ 522 bis, 1466; cf. G. Reger, s.v. «Lemnos», in Hansen-Nielsen (éds.), *Inventory*, p. 756.

290 D. M. Lewis, «Cleisthenes and Attica», *Historia* 12, 1963, p. 38 (= *Selected Papers in Greek and Near Eastern History*, Oxford 1997, p. 96).

291 M. Stahl, *Aristokraten und Tyrannen im archaischen Athen. Untersuchungen zur Überlieferung, zur Sozialstruktur und zur Entstehung des Staates*, Stuttgart 1987, p. 205; cf. F. J. Frost, *AncW* 30, 1999, p. 133.

292 Figueira, *Athens and Aigina*, p. 184; cf. Moggi, *Salamina*, p. 3-5.

293 R. Sealey, *op. cit.*, p. 147, et Figueira, *Chronological Table*, p. 302, considèrent le décret IG I³ 1, comme une mesure athénienne pour défendre l'île.

294 Voir *infra*, chapitres I.3.1.-2.

et les conflits entre les groupes de *philoï* étaient fréquents à Mégare au VI^e siècle²⁹⁵. Rappelons que, suivant Pausanias, les Mégariens pensaient que ce fut la bande des *Dorykleïoi* qui livra l'île à Athènes (voir ci-dessus). À cet égard, Figueira estime que si des bandes de guerriers conduisirent les opérations militaires, cela peut en partie expliquer l'insistance de Théognis sur les *philoï*²⁹⁶. Je pense à mon tour que l'on n'aurait pas tort de considérer que ce sont les groupes de *philoï* qui ont probablement fait la guerre pour Salamine, une guerre longue, qui a marqué les relations entre Athènes et Mégare pendant tout le VI^e siècle.

Outre la terre, la gloire a sans doute constitué une autre raison de la guerre. Car la supériorité militaire acquise par des jeunes guerriers lors des combats contre leurs voisins était une preuve de prestige pour toute la communauté²⁹⁷. N'oublions pas que, selon Hérodote, l'occupation de Nisaïa, le port de Mégare, par Pisistrate, valut à celui-ci la gloire nécessaire pour imposer sa tyrannie à Athènes²⁹⁸.

Il convient également de signaler ici une autre interprétation avancée par les modernes à propos de l'affaire de Salamine. Ainsi, Calame qualifie les guerres entre Athènes et Mégare de « presque rituelles » et Piccirilli leur attribue une composante religieuse et agonale²⁹⁹. De fait, les récits évoquant la victoire de Solon³⁰⁰ ou celle de Pisistrate³⁰¹ contre les Mégariens rapportent que ces derniers furent capturés par de jeunes Athéniens déguisés en femmes. Or le thème du travestissement féminin des jeunes gens tient d'un contexte initiatique, faisant référence aux rites d'adolescence. Dans ce cadre, que ce soit par la participation des jeunes et l'usage du déguisement pour capturer l'ennemi (comme dans le cas du

295 Plutarque, *Questions grecques*, XVIII (= *Moralia* 295 D); LIX (= *Moralia* 304 E-F). Théognis, 209-210, 333-350, 825-830, 1197-1202, indique que lui aussi a été dépossédé de ses biens et obligé de partir en exil. Pour la violence des conflits à Mégare, voir Van Wees, *Megara's Mafiosi*, p. 52-67.

296 Figueira, *Chronological Table*, p. 286. Pour la mention des *philoï*, voir Théognis, 93-100, 213-217, 309-312, 963-970, 1164 a-h.

297 H. van Wees, *Status Warriors. War, Violence and Society in Homer and History*, Amsterdam 1992, p. 255.

298 Hérodote, I, 59.

299 Calame, *Thésée*², p. 225, 344-345; Piccirilli, *Solone*, p. 12. Cf. Polignac, *Ajax l'Athénien*, p. 129-130.

300 Plutarque, *Solon*, 8, 4-6; Polyen, I, 20, 2; cf. Élien, *Histoire variée*, VII, 19.

301 Justin, II, 8, 1-5; Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, IV, 8-11; Frontin, *Strat.*, II, 9, 9. Cf. M. C. Taylor, *op. cit.*, p. 28-33.

déguisement en filles des jeunes spartiates dans la guerre de Messénie), ou par le désir de faire des prisonniers pour les libérer ensuite en vertu d'accords³⁰², ou encore par les cultes que les Athéniens et les Mégariens rendaient en l'honneur des héros et des divinités originaires de Salamine, la guerre du VI^e siècle entre Athènes et Mégare rappelle les combats rituels à caractère initiatique examinés par Brelich³⁰³.

En somme, bien que les Mégariens aient eu le dessus au début des combats pour Salamine, les luttes internes ont très probablement affaibli la cité de l'isthme au VI^e siècle. À l'époque impériale, on constate que la tradition faisant de la trahison la principale responsable de la perte de l'île est bien ancrée chez les Mégariens. Les défaites dans la guerre de Salamine et les conflits internes ont sans doute déterminé plusieurs Mégariens à aller s'installer ailleurs : songeons à la bande des *Dorykleioi* qui trouva refuge à Athènes. En s'associant à d'autres Grecs (les Béotiens à Héraclée du Pont) ou à leurs *apoikoi* de Propontide (les Chalcédoniens à Mésambria), les Mégariens de Grèce ont repris leur activité colonisatrice après un siècle environ. Les savants ont suggéré que la perte de l'île avait privé Mégare d'un territoire potentiel pour son expansion et avait accéléré la pénétration mégarienne en mer Noire : c'est vers 554 et 513/2 qu'Héraclée du Pont et Mésambria furent respectivement fondées³⁰⁴. Le fait que la date de fondation de Mésambria se situe à peu près à la même période que l'arbitrage spartiate qui mit fin à la dispute pour Salamine peut étayer cette hypothèse. Il faut néanmoins se méfier d'un déterminisme trop étroit, car, on le rappelle, les épisodes de la guerre sont difficiles à reconstituer et on n'est pas en mesure de connaître l'impact de cette perte sur le développement de Mégare. À mon sens, les défaites dans la guerre contre Athènes ne peuvent pas être dissociées des luttes internes (*staseis*), que Mégare connaît au VI^e siècle et dont il sera question au chapitre suivant. Autrement dit, ce n'est qu'en associant défaite dans la guerre extérieure et conflits internes que l'on peut inclure la perte de Salamine parmi les causes de la fondation des colonies mégariennes du Pont-Euxin.

302 Plutarque, *Solon*, 9, 4-7 ; Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, IV, 11.

303 A. Brelich, *Guerre, agoni e culti nella Grecia arcaica*, Bonn 1961, notamment p. 80-84. Sur le caractère rituel de la guerre pour Salamine, voir aussi R. Nicolai, *op. cit.*, p. 3-19.

304 Burstein, *Heraclea*, p. 17 ; Hind, *Megarian Colonization*, p. 134.

I.3 Les luttes internes à Mégare au VI^e siècle

Κύρνε, κύει πόλις ἦδε, δέδοικα δὲ μὴ τέκη ἄνδρα
εὐθυντήρα κακῆς ὕβριος ἡμετέρης.
Ἴαστοὶ μὲν γὰρ ἔθ' οἶδε σαόφρονες, ἡγεμόνες δὲ
τετράφαται πολλὴν εἰς κακότητα πεσεῖν.

Cyrnos, notre ville est en travail, et je crains qu'elle n'enfante un redresseur de nos déplorables outrances; car, si nos concitoyens font preuve encore de sagesse, nos chefs, eux, sont engagés sur une fort mauvaise pente³⁰⁵.

Je me propose dans ce chapitre d'examiner les conflits qui traversèrent la Mégaride à l'époque archaïque et qui aboutirent à diverses solutions radicales: la *palintokia* (le «retour des intérêts»), la confiscation des biens, la limitation de l'accès aux magistratures à une seule faction politique. L'examen porte d'abord sur les mesures prises par les démocrates et les oligarques mégariens contre leurs adversaires, et ensuite sur les poèmes de Théognis, l'une des sources des tensions politiques et des bouleversements sociaux qui eurent lieu en Mégaride. Cette analyse permettra à mes yeux de déceler quelle a été la place des luttes internes parmi les causes de la colonisation mégarienne et en particulier de l'installation des Mégariens à Héraclée du Pont peu avant le milieu du VI^e siècle.

1.3.1 Mégare à l'époque archaïque: renversements politiques et troubles internes

Après la chute des rois et le synœcisme, les historiens locaux de Mégare, dont Pausanias se fit l'écho, rapportent que la cité fut gouvernée par une oligarchie restreinte. La construction de la salle du Conseil sur les tombes héroïques montre le désir des aristocrates de s'assurer de la majorité sans augmenter le nombre des membres du conseil dirigeant³⁰⁶. Ce gouvernement fut renversé par le coup d'État de Théagène, que l'on

305 Théognis, 39-42 (trad. de J. Carrière, CUF).

306 Pausanias, I, 43, 3; cf. Figueira, *Megarian Society*, p. 140. Voir aussi *supra*, chapitre I.1.4.

place, on l'a vu, après le milieu du VII^e siècle³⁰⁷. L'instauration de la tyrannie fut préparée par la décision de l'assemblée d'accorder à Théagène une garde militaire, ce qui suppose l'existence d'une Assemblée du peuple à cette époque³⁰⁸. Le tyran est sans doute issu du milieu aristocratique, compte tenu du mariage de sa fille avec l'aristocrate athénien Cylon³⁰⁹. Selon Aristote, sa popularité fut déterminée par le massacre des troupeaux des riches (*euporoi*), qui se trouvaient près d'une rivière³¹⁰. Ure pensait que Théagène voulut s'assurer par cette mesure le monopole de la production de laine, mais il s'agit là d'une vision certainement anachronique³¹¹. Les savants ont aussi pensé que cette action pouvait trahir un conflit entre des éleveurs et des petits fermiers³¹², ou entre de grands et de petits propriétaires de troupeaux³¹³. Mais ces hypothèses restent elles aussi difficiles à vérifier. À mon sens, en massacrant les troupeaux des riches, Théagène cherchait à offrir de nouveaux pâturages à ses partisans, qu'ils fussent pauvres ou riches. Et l'on sait que, comme ailleurs, l'élevage et les pâturages constituaient une importante source de revenus pour les Mégariens³¹⁴.

307 Voir *supra*, chapitre I.2.1.

308 Aristote, *Rhétorique*, I, 2, 1357b 30-36; cf. Figueira, *Megarian Society*, p. 143.

309 Thucydide, I, 126, 3; Pausanias, I, 28, 1; 40, 1.

310 Aristote, *Politique*, V, 5, 9 1305a 24-26. Figueira, *Megarian Society*, p. 143-145, estime qu'étant donné qu'une rivière fait défaut à la Mégaride, le mot *potamos* devrait désigner chez Aristote un lieu de culte appelé Potamos, où l'on célébrait la fête des *Potamia*. Les terres proches de Potamos auraient servi à faire pâturer les animaux pour les sacrifices et la nourriture commune, mais les riches se seraient approprié ces domaines. Cette reconstruction très hypothétique reste néanmoins difficile à suivre. Rappelons au passage qu'il existe à Pachi (le site de l'antique Nisaia) un cours d'eau qui se jette dans la mer et qui pourrait être le *potamos* d'Aristote. Cf. A.J. Beattie, *op. cit.*, p. 34. De même, un ruisseau se trouve aux abords de Pagai: J. A. Lebègue, *De oppidis et portibus Megaridis ac Boeotiae in Corinthiaci sinus littore sitis*, Paris 1875, p. 44; Bernier, *Ports de la Mégaride*, p. 134-135.

311 P.N. Ure, *The Origin of Tyranny*, Cambridge 1922, p. 264-268. De même, Smith, *Megara and her Colonies*, p. 78; *idem*, *Megaris*, p. 100, estime que Théagène visait à imposer un contrôle, voire même un monopole, sur la production de laine.

312 Burn, *Lyric Age*, p. 188, suivi par A. J. Papalas, « Theagenes and the Slaughter of the Livestock », *AncW* 38, 2007, p. 67-68.

313 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 95-96. Cf. Oost, *Megara*, p. 190; Forsdyke, *Megara*, p. 88; *eadem*, *Exile, Ostracism, and Democracy. The Politics of Expulsion in Ancient Greece*, Princeton 2005, p. 52.

314 Voir *infra*, chapitre I.4.

Il faut du reste ajouter que Pausanias vit dans le secteur nord de la ville le site appelé Rhous (le «Courant»), où le tyran fit édifier un autel à Achéloos, divinité des eaux. Il note que par cet endroit s'écoulait l'eau descendant des montagnes après que Théagène l'avait détournée pour alimenter la fontaine qu'il fit construire au pied de l'acropole Caria. La fontaine dite de Théagène est l'un des rares monuments antiques encore en place aujourd'hui à Mégare. Mais du point de vue archéologique, sa construction remonte à la fin du VI^e siècle ou au début du V^e siècle. Elle fut donc erronément attribuée à Théagène et il reste difficile de connaître quels furent les travaux hydrauliques entrepris par le tyran à Mégare³¹⁵. Notons au passage que l'on a suggéré que les vers 39-52 de Théognis, cités en partie en exergue de ce chapitre, faisaient référence à Théagène. Chose intéressante, la tyrannie est annoncée dans ces vers par une période de troubles internes entre les Mégariens³¹⁶.

La *Question grecque* XVIII de Plutarque rapporte que la tyrannie de Théagène fut remplacée par une oligarchie modérée, qui fut suivie par une démocratie³¹⁷. Dans le passage cité ci-dessous, la période de la «démocratie» est caractérisée par des violences et des attaques menées par des pauvres contre des riches.

Τίς ἢ παλιντοκία ;

Μεγαρεῖς Θεαγένῃ τὸν τύραννον ἐκβαλόντες, ἤλιγον χρόνον ἐσωφρόνησαν κατὰ τὴν πολιτείαν· εἶτα πολλὴν κατὰ Πλάτωνα καὶ ἄκρατον αὐτοῖς ἐλευθερίαν τῶν δημαγωγῶν οἰνοχοοῦντων, διαφθαρέντες παντάπασι τὰ τ'

- 315 Pausanias, I, 40, 1; 41, 2. A. Muller, «Megarika», *BCH* 105, 1981, p. 208-218, estime que le dispositif de drainage des eaux vers Rhous peut être l'œuvre de Théagène. Sur la date de la fontaine dite de Théagène, voir G. Gruben, «Das Quellhaus von Megara», *AD* 19, 1964, p. 37-41; N. Hellner, «Die Krene (κρήνη) von Megara», *MDAI(A)* 119, 2004, p. 173, 212-218; *idem*, *H «κρήνη του Θεαγένους» στα Μέγαρα. Ιστορία και αρχιτεκτονική ενός μνημείου του 5^{ου} αι. π.Χ.*, Mégare 2009, p. 74-75. Sur le culte d'Achéloos à Mégare, voir Highbarger, *Megara*, p. 59-60; A. Effenberger, «Zur Interpretation des megarischen Acheloos-Reliefs», *Forschungen und Berichte* 12, 1970, p. 77-96.
- 316 G. Nagy, «Poet and Tyrant: Theognidea 39-52, 1081-1082b», *CIAnt* 14, 1983, p. 82-91; Van Groningen, *Theognis*, p. 26-31; *cf.* L. de Libero, *op. cit.*, p. 32-35; H. Selle, *Theognis und die Theognidea*, Berlin-New York 2008, p. 229-235.
- 317 La chute de Théagène est placée par Figueira, *Chronological Table*, p. 276-277, vers 600 et par Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 102, avant 620. Ces dates devraient être abaissées si l'on place le début de la tyrannie de Théagène au début du VI^e siècle: voir *supra*, chapitre I.2.1.

ἄλλα τοῖς πλουσίοις ἀσελγῶς προσεφέροντο, καὶ παριόντες εἰς τὰς οἰκίας αὐτῶν οἱ πένητες ἤξιουν ἐστιᾶσθαι καὶ δειπνεῖν πολυτελῶς· εἰ δὲ μὴ τυγχάνοιεν, πρὸς βίαν καὶ μεθ' ὕβρεως ἐχρῶντο πᾶσι. Τέλος δὲ δόγμα θέμενοι τοὺς τόκους ἀνεπράττοντο παρὰ τῶν δανειστῶν οὐδὲ δεδωκότες ἐτύγγανον, «παλιντοκία» τὸ γινόμενον προσαγορεύσαντες.

Qu'est-ce que le «retour des intérêts» ?

Une fois que les Mégariens eurent chassé le tyran Théagène, ils administrèrent leur cité pendant peu de temps avec sagesse. Puis, les démagogues, comme dit Platon, leur versèrent à boire la liberté en grande quantité et sans mélange³¹⁸, si bien que les pauvres, complètement pervertis, se conduisaient en général avec grossièreté à l'égard des riches et, en particulier, ils entraînaient dans leurs maisons pour exiger d'être régalez par des dîners somptueux. S'ils n'obtenaient pas satisfaction, ils faisaient preuve de violence et d'insolence envers tout le monde. Ils finirent par prendre un décret pour se faire rembourser de leurs créanciers les intérêts qu'ils se trouvaient leur avoir versés, appelant l'opération «retour des intérêts»³¹⁹.

On notera d'emblée que ce texte, qui a sans doute son origine dans la *Constitution des Mégariens*, œuvre d'Aristote ou d'un de ses disciples³²⁰, témoigne d'une mesure prise par les Mégariens pour résoudre le problème des dettes. Suite à un décret (*dogma*), les créanciers furent obligés de rembourser les intérêts déjà versés par leurs débiteurs. Comme on n'a pas manqué de le remarquer, la *palintokia* (le «retour des intérêts») présente des similitudes avec la *seisachtheia* de Solon, les deux réformes s'attaquant aux problèmes posés par les dettes. Néanmoins, la *palintokia* était une réforme moins radicale que celle introduite à Athènes, car elle ne prévoyait que le remboursement des intérêts, tandis qu'à la même époque Solon imposait l'abolition des dettes³²¹.

318 Pour l'application de cette métaphore au régime démocratique, voir Platon, *République*, VIII, 14, 562 d. Cf. D. B. Lewis, «Symposium and the Polis», in *Theognis of Megara. Poetry and the Polis*, T. J. Figueira et G. Nagy (éds.), Baltimore-London 1985, p. 176-196.

319 Plutarque, *Questions grecques*, XVIII (= *Moralia* 295 D, trad. de J. Boulogne, CUF).

320 K. Giesen, *op. cit.*, p. 461-463 ; Halliday, *Gr. Questions*, p. 92 et 99.

321 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 115 ; Figueira, *Megarian Society*, p. 148 ; P. Millett, *Lending and Borrowing in Ancient Athens*, Cambridge 1991, p. 48-50 ; Van Wees, *Mafia of Early Greece*, p. 28-29, 34-35 ; *idem*, « «Stasis, Destroyer of Men ». Mass, Elite, Political Violence and Security in Archaic Greece », in *Sécurité collective et ordre public dans les sociétés anciennes*, Entretiens sur l'Antiquité classique 54, C. Bréaz et P. Ducrey (éds.), Vandœuvres-Genève 2007, p. 30-31 ; Forsdyke, *Megara*, p. 77, 86. H. van Effenterre, *op. cit.*, p. 121-122, rappelle les limites de notre connaissance de la *seisachtheia*, une mesure qui aurait pu viser l'abolition des dettes (Ps.-Aristote,

Aristote offre des informations supplémentaires sur les mesures prises par les «démocrates» à Mégare et dans sa colonie, à Héraclée du Pont. On assiste dans les deux cités au bannissement des «notables» (*gnôrimoi*) et à la confiscation de leurs fortunes, des mesures qui conduisirent finalement à la chute des régimes «démocratiques».

3. Κατελύθη δὲ καὶ ἐν Ἡρακλείᾳ ὁ δῆμος μετὰ τὸν ἀποικισμὸν εὐθύς διὰ τοὺς δημαγωγούς· ἀδικούμενοι γὰρ ὑπ' αὐτῶν οἱ γνώριμοι ἐξέπιπτον, ἔπειτα ἄθροισθέντες οἱ ἐκπίπτοντες καὶ κατελθόντες κατέλυσαν τὸν δῆμον.

4. Παραπλησίως δὲ καὶ ἡ ἐν Μεγάροις κατελύθη δημοκρατία· οἱ γὰρ δημαγωγοί, ἴνα χρήματα ἔχωσι δημεύειν, ἐξέβαλον πολλοὺς τῶν γνωρίμων, ἕως πολλοὺς ἐποίησαν τοὺς φεύγοντας, οἱ δὲ κατιόντες ἐνίκησαν μαχόμενοι τὸν δῆμον καὶ κατέστησαν τὴν ὀλιγαρχίαν.

3. À Héraclée aussi, la démocratie fut renversée, aussitôt après la fondation de la colonie, à cause des démagogues : brimés par eux, les notables étaient, d'ordinaire, bannis ; mais ensuite, les exilés se regroupèrent, revinrent et renversèrent le régime populaire. 4. C'est encore d'une manière presque identique qu'à Mégare la démocratie fut renversée : les démagogues expulsèrent un grand nombre de notables, pour confisquer leurs biens, jusqu'au moment où ces exilés furent assez nombreux ; ceux-ci revinrent alors, menèrent une lutte victorieuse contre le peuple et installèrent l'oligarchie³²².

Concernant la nature de la démocratie à Mégare et à Héraclée du Pont, il convient de noter que deux opinions s'affrontent. D'aucuns défendent la présence des institutions démocratiques dans les deux cités au VI^e siècle, tout en notant qu'il pouvait s'agir d'une démocratie modérée³²³. En revanche, selon une autre opinion, l'opposition entre les «démocrates» et les «oligarques» est un anachronisme ; en réalité, on a affaire à des luttes entre diverses factions dominées par des aristocrates dont certaines, pour attirer le peuple, proposent des mesures qui visent à résoudre des problèmes sociaux et économiques (notamment le pro-

Constitution d'Athènes, VI, 1 ; Plutarque, *Solon*, 25, 2), mais aussi seulement un allègement des charges, plus exactement une réduction des taux d'intérêt, selon Androtion, *FGrHist* 324 F 34 (*apud* Plutarque, *Solon*, 25, 3). Le témoignage d'Androtion est contesté par Van Wees, *Mafia of Early Greece*, p. 45, n. 60, qui considère qu'il ne s'agit là que d'une intention de diminuer le radicalisme de la réforme de Solon.

322 Aristote, *Politique*, V, 5, 3-4, 1304b 31-39 (trad. de J. Aubonnet, CUF).

323 Burstein, *Heraclea*, p. 17, 19 ; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 119-120 ; E. W. Robinson, *The First Democracies. Early Popular Government outside Athens*, *Historia Einzelschriften* 107, Stuttgart 1997, p. 112-113, 116-117 ; *idem*, *Democracy beyond Athens. Popular Government in the Greek Classical Age*, Cambridge 2011, p. 44 et n. 130, 157-158.

blème des dettes)³²⁴. Il me semble que c'est la thèse que l'on devrait privilégier. Car outre la *palintokia*, les récits ne témoignent pas d'autres réformes à caractère démocratique et l'on ne possède d'informations sur la procédure d'élection des magistrats et sur les mécanismes de la prise de décision ni à Mégare, ni dans sa colonie, à l'époque de la démocratie. Il faut ajouter que malgré le parallèle entre Mégare et Héraclée du Pont avancé par Aristote, la situation dans les deux cités était sans doute différente. Il est vraisemblable que dans la colonie pontique les confrontations concernaient non seulement les grandes familles aristocratiques, mais aussi des groupes de colons d'ethnies différentes ou appartenant à différentes vagues de colonisation (*apoikoi*, *époikoi*)³²⁵.

Assurément, la « démocratie » ne jouit pas d'une bonne renommée dans les histoires locales de Mégare. La *Question grecque* LIX de Plutarque évoque un sacrilège commis par le *génos* des « renverseurs de chariots » sous la « démocratie sans retenue » (*akolastos démokratia*). De même que dans le cas de la *Question grecque* XVIII, ce passage cité ci-dessous est probablement tiré de la *Constitution des Mégariens* de l'École d'Aristote³²⁶.

Πόθεν ἐν Μεγάροις γένος ἀμαξοκλιστῶν ;
 Ἐπὶ τῆς ἀκολάστου δημοκρατίας, ἥ καὶ τὴν παλιντοκίαν ἐποίησε καὶ τὴν ἱεροσυλίαν, ἐπορεύετο θεωρία Πελοποννησίων εἰς Δελφοὺς διὰ τῆς Μεγαρικῆς καὶ κατηλύσθησαν ἐν Αἰγείροις παρὰ τὴν λίμνην μετὰ παιδῶν καὶ γυναικῶν ὡς ἔτυχεν ἐν ταῖς ἀμάξαις. Τῶν δὲ Μεγαρέων οἱ θρασύτατοι μεθυσθέντες, ὕβρει καὶ ὀμότητι τὰς ἀμάξας ἀνακυλίσαντες εἰς τὴν λίμνην ἐνεώσαντο, ὥστε πολλοὺς ἀποπνιγῆναι τῶν θεωρῶν. Οἱ μὲν οὖν Μεγαρεῖς δι' ἀταξίαν τῆς πολιτείας ἠμέλησαν τοῦ ἀδικήματος, οἱ δ' Ἀμφικτύονες, ἱερᾶς τῆς θεωρίας οὔσης, ἐπιστραφέντες τοὺς μὲν φυγῆ τοὺς δὲ θανάτῳ τῶν ἐναγῶν ἐζημίωσαν. Οἱ δ' ἀπὸ τοῦ γένους « ἀμαξοκλισταί » προσηγορεύθησαν.

D'où vient, à Mégare, le groupe des «renverseurs de chariots» ?

À l'époque où la démocratie n'avait plus de frein et produisit aussi bien le retour des intérêts que le pillage des temples, une théorie de Péloponnésiens traversa la Mégaride en direction de Delphes et ils installèrent leur campement à Aigeiroi, le long du lac, leurs chariots abritant au gré du hasard des enfants et des femmes. Les plus arrogants des Mégariens, sous le coup de l'ivresse, firent par violence et cruauté rouler les

324 Oost, *Megara*, p. 193-194; Asheri, *Herakleia*, p. 29; Forsdyke, *Megara*, p. 73-92; Avram, *Héraclée et ses colonies*, p. 220-221.

325 Avram, *Héraclée et ses colonies*, p. 220-221. Voir aussi *infra*, chapitre II.3.1.1.

326 K. Giesen, *op. cit.*, p. 463; Halliday, *Gr. Questions*, p. 92; Piccirilli, *Arbitrati*, p. 26-27; Okin, *Theognis*, p. 18.

chariots en arrière pour les pousser dans le lac, de façon que fussent noyés nombre des théores. Les Mégariens, à cause du désordre de leur régime, négligèrent le crime, mais les Amphictions, comme la théorie était sacrée, y prêtèrent attention et ils infligèrent à certains des coupables une peine d'exil et à d'autres la peine de mort. Quant aux descendants du groupe, ils reçurent le surnom de «renverseurs de chariots»³²⁷.

L'événement rapporté par Plutarque montre l'insécurité qui règne en Mégaride à l'époque archaïque et qui, à en croire Aristote, fut responsable de la fin de la démocratie³²⁸. On accusa le régime de la «démocratie sans retenue» d'impiété, car il aurait permis le «pillage des temples» (ἱεροσυλία) et l'attaque des théores péloponnésiens allant à Delphes. Même si l'acte de sacrilège fut de la responsabilité d'un groupement bien précis (le *génos* des ὀμαξοκυλισται³²⁹) et qui n'avait pas forcément de lien avec le régime politique en place³³⁰, cela témoigne de la présence de bandes de guerriers agissant pour leur propre compte. De la même manière, le groupe des *Dorykleioi*, qui avait livré l'île de Salamine à Athènes, constitue un autre indice de l'existence de bandes de guerriers indépendantes et de la violence des conflits internes à Mégare.

Il est probable que l'une des conséquences de l'intervention de l'Amphictionie pyléo-delphique en Mégaride fut la chute des «démocrates». À cet égard, force est de constater que plusieurs datations ont été proposées pour la période de la «démocratie» mégarienne: Legon la place entre *ca.* 600-580³³¹, tandis que Figueira la situe entre *ca.* 580-510.

327 Plutarque, *Questions grecques*, LIX (= *Moralia* 304 E-F, trad. de J. Boulogne, CUF).

328 Aristote, *Politique*, V, 3, 5, 1302b 31; cf. Oost, *Megara*, p. 194-195.

329 Suivant Antonetti, *Confini della Megaride*, p. 549, le fondateur mythique du *génos* des *Hamaxokylistai* serait Sciron, le malfaiteur qui précipitait les voyageurs dans la mer du haut des Roches Scironiennes. Mais cette hypothèse est peu probable, car la légende qui faisait de Sciron un brigand est d'origine athénienne. Les Mégariens considéraient Sciron comme un héros tué par Thésée au moment où ce dernier avait occupé Éleusis (voir *supra*, chapitre I.2.2). Cf. G. Daverio Rocchi, «La hiera orgas e la frontiera attico-megarica», in *Studi di antichità in memoria di C. Gatti*, Quaderni di Acme 9, Milano 1987, p. 106.

330 Forsdyke, *Megara*, p. 83-84; cf. M. Dillon, *Pilgrims and Pilgrimage in Ancient Greece*, London-New York 1997, p. 23-24, 56.

331 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 104-135. Sur la question du droit d'intervention de l'Amphictionie en Mégaride, voir Piccirilli, *Arbitrati*, p. 25-27, n° 6; F. Lefèvre, *L'Amphictionie pyléo-delphique: histoire et institutions*, Athènes-Paris 1998, p. 242; P. Sánchez, *L'Amphictionie des Pyles et de Delphes: recherches sur son rôle historique, des origines au II^e siècle de notre ère*, Historia Einzelschriften 148, Stuttgart 2001, p. 81-82.

Pour ce dernier chercheur, le récit d'Aristote (cité ci-dessus) appuierait l'idée que les «démocrates» étaient encore au pouvoir vers 554, lors de la fondation d'Héraclée du Pont. D'après lui, c'est Sparte qui aurait agi pour l'Amphictionie et aurait facilité le retour des oligarques. L'intervention se serait produite vers 510, au moment où les Spartiates passèrent par la Mégaride pour chasser les Pisistratides d'Athènes³³². Cependant, rien ne permet d'attribuer la chute de la «démocratie» mégarienne à Sparte. Au contraire, sur la foi d'Aristote, on est autorisé à penser qu'Héraclée du Pont fut installée comme une «démocratie». Cela implique qu'il y avait un nombre important de «démocrates» parmi les fondateurs de cette colonie et l'on peut inférer que ceux-ci furent expulsés par les oligarques. On conclura donc que la «démocratie» fut renversée peu avant le milieu du VI^e siècle, lorsque les Mégariens fondèrent Héraclée du Pont sur la côte sud de la mer Noire³³³.

Enfin, il est important de souligner que, à en croire Aristote, le gouvernement oligarchique prit à Mégare, tout comme le précédent, des mesures radicales contre les adversaires politiques. Les oligarques décidèrent que les magistrats ne seraient choisis que parmi ceux qui étaient revenus ensemble de l'exil et avaient combattu contre le *dèmos*³³⁴.

1.3.2 Kakoi et agathoi chez Théognis

Les poèmes élégiaques de Théognis nous renseignent davantage sur les bouleversements internes que la ville de Mégare connut à l'époque archaïque. Quoique la question de la composition du recueil théognidéen reste controversée, l'historicité du célèbre poète mégarien me semble

332 Figueira, *Chronological Table*, p. 296-302. D'autres savants ont daté l'attaque des théores péloponnésiens par le *génos* des «renverseurs de chariots» vers 570-560 (d'après Meyer, *Megara*, col. 186, suivi par Piccirilli, *Arbitrati*, p. 27), ou vers le milieu du VI^e siècle (suivant H. Bürgel, *Die pylaëisch-delphische Amphiktyonie*, München 1877, p. 148).

333 Notons que Oost, *Megara*, p. 195, n. 33, situe la chute de la démocratie à une époque postérieure à 550.

334 Aristote, *Politique*, IV, 15, 15, 1300a 17-19: ἐν Μεγάροις ἐκ τῶν συγκατελθόντων καὶ συμμαχεσασμένων πρὸς τὸν δῆμον.

fort probable³³⁵. La *Souda* date le *floruit* de Théognis de la 59^e Olympiade (ca. 544-541); il serait donc contemporain de la période de la « démocratie », qui remonte, on l'a vu, à la première moitié du VI^e siècle³³⁶.

On a aussi suggéré que la relation entre Théognis et Mégare ne reposait pas sur une base historique et que la cité qu'il décrivait était une cité imaginaire³³⁷. Mais sans mettre en doute la portée panhellénique des poèmes de Théognis, il est vraisemblable que cet auteur a transposé dans certains de ses vers le cas particulier de sa cité et sa situation personnelle d'aristocrate déchu et exclu de l'exercice du pouvoir³³⁸.

Théognis évoque aux vers 667-680 la perte de sa fortune et se plaint du désordre qui règne parmi ces concitoyens. La répartition équitable

335 Les spécialistes ont placé les poèmes rassemblés sous le nom de Théognis à diverses dates entre l'époque de la tyrannie de Théagène et celle des guerres médiques, soit entre ca. 640-479. Sur la composition du corpus théognidéen, voir Carlier, *Theognis*, p. 8-19; West, *Gr. Elegy and Iambus*, p. 65-71; H. Selle, *op. cit.*, p. 20-27, 228-246, 280-281, 373-381. D'après V. Cobb-Stevens *et al.*, « Introduction », in *Theognis of Megara. Poetry and the Polis*, T.J. Figueira et G. Nagy (éds.), Baltimore-London 1985, p. 2; Nagy, *Theognis and Megara*, p. 33, le personnage de Théognis représente « a cumulative synthesis of Megarian poetic tradition ».

336 *Souda*, s.v. Θέοργις. Selon J. Carrière, *Theognis de Mégare. Étude sur le Recueil élégiaque attribué à ce poète*, thèse de doctorat, Université de Paris, Paris 1948, p. 8-13, les événements politiques, auxquels Théognis fait référence, remontent à la première moitié du VI^e siècle. La naissance de Théognis est située vers 630 par Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 111, ou vers le début du VI^e siècle par R. Lane Fox, « Theognis: an Alternative to Democracy », in *Alternatives to Athens. Varieties of Political Organization and Community in Ancient Greece*, R. Brock et S. Hodkinson (éds.), Oxford 2000, p. 35-51, ou entre 615-560 par H. Selle, *op. cit.*, p. 26-27. Notons aussi que pour West, *Gr. Elegy and Iambus*, p. 68-70, l'exil de Théognis aurait eu lieu à l'époque de la tyrannie de Théagène, et non pas à celle de la « démocratie ». Cf. H. F. Johansen, « A Poem by Theognis (Thgn. 19-38), Part II », *C&M* 44, 1993, p. 5-29.

337 A. Aloni, « Elegy », in *The Cambridge Companion to Greek Lyric*, F. Budelmann (éd.), Cambridge 2009, p. 175.

338 Nagy, *Theognis and Megara*, p. 22-81; A. Fouchard, *Aristocratie et démocratie. Idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Paris 1997, p. 23, 113, 143; H. Selle, *op. cit.*, p. 271-280. Sur le caractère panhellénique de Théognis, voir aussi V. Cobb-Stevens, « Opposites, Reversals and Ambiguities: the Unsettled World of Theognis », in *Theognis of Megara. Poetry and the Polis*, T.J. Figueira et G. Nagy (éds.), Baltimore-London 1985, p. 159-175; E. Stein-Hölkeskamp, « Adel und Volk bei Theognis », in *Volk und Verfassung im vorhellenistischen Griechenland. Beiträge auf dem Symposium zu Ehren von Karl-Wilhelm Welwei in Bochum, 1-2 März 1996*, W. Eder et K.-J. Hölkeskamp (éds.), Stuttgart 1997, p. 22.

des biens a disparu et ce n'est pas la justice (*dikè*) qui conduit à présent la cité, mais la déraison, la violence (*hybris*)³³⁹. Dépouillé de ses biens, le poète est obligé de partir, et la Sicile apparaît parmi les destinations de ses voyages³⁴⁰. Ce séjour sicilien donna probablement naissance à la controverse antique à propos de l'origine de Théognis. De fait, si Didymos et Stéphane de Byzance le présentent comme un ressortissant de Mégare de Grèce³⁴¹, Platon et la *Souda* le considèrent comme originaire de Mégara de Sicile. Harpocraton essaie déjà de concilier les deux traditions, en soutenant que le poète était un Mégarien de Grèce qui s'était rendu en Sicile, à Mégara, où il avait reçu la citoyenneté. D'après la *Souda*, Théognis aurait même écrit un poème sur le siège de Syracuse, aujourd'hui perdu³⁴². Mais, comme Carrière l'a noté, l'*Élégie syracusaine* n'est sans doute pas l'œuvre de Théognis. D'après Carrière, Hésychios de Milet (la source probable de la note de la *Souda*) ou un autre grammairien aurait confondu le Mégarien avec un poète athénien du même nom qui vécut vers la fin du V^e siècle, étant l'un des Trente Tyrans d'Athènes. Ce Théognis d'Athènes fut donc l'auteur du poème qui traite d'un siège de Syracuse, événement qui ne serait autre que le siège entrepris par les Athéniens et leurs alliés en 414 lors de la guerre du Péloponnèse³⁴³. Toutefois, il convient de préciser que si l'on

339 Pour l'usage du mot *hybris* chez Théognis, voir L. Gernet, *Recherches sur le développement de la pensée juridique et morale en Grèce (étude sémantique)*, Paris 1917, p. 19-24; A. Fouchard, *op. cit.*, p. 69.

340 Théognis, 783-786. Concernant l'appropriation de la fortune de Théognis par ses adversaires, voir les vers 345-385, 833-836.

341 Didymos, *apud* scholie à Platon, *Lois*, I, 630 a; Stéphane de Byzance, *s.v.* Μέγαρα.

342 Platon, *Lois*, I, 630 a; *Souda*, *s.v.* Θεόγνις; Harpocraton, *Lexicon*, *s.v.* Θεόγνις (éd. W. Dindorf). Cf. T. Hudson-Williams, «Theognis and his poems», *JHS* 23, 1903, p. 2-3; J. Carrière, *op. cit.*, p. 3-8; Figueira, *Megarian Society*, p. 124-127; A. K. Gavrilov, «Les deux patries de Théognis», *Hyperboreus* 6, 2000, p. 279-295 (en russe); De Angelis, *Megara Hyblaia and Selinous*, p. 55-56; H. Selle, *op. cit.*, p. 27-36, 247-253, 372-373.

343 J. Carrière, *op. cit.*, p. 86. Sur le poète athénien Théognis, surnommé Χίτων (la «Glace»), voir *Souda*, *s.v.* Θεόγνις; Harpocraton, *Lexicon*, *s.v.* Θεόγνις (éd. W. Dindorf). En revanche, E. L. Highbarger, «Suidas' Account of Theognis», in *Studies presented to D. M. Robinson*, vol. II, G. E. Mylonas et D. Raymond (éds.), Saint Louis 1953, p. 644-645, estime que si l'*Élégie syracusaine* avait été l'œuvre du poète mégarien, ce poème aurait pu porter sur la prise de Mégara par Gélon. Cf. H. Selle, *op. cit.*, p. 64-67, 372.

a fait cette confusion, c'est non seulement à cause de l'homonymie, mais aussi parce que l'on associait Théognis à Mégara en particulier, et à un milieu sicilien en général. On sait que le tyran Gélon conquiert Mégara en 483/2 et transféra les familles aristocratiques de cette cité à Syracuse³⁴⁴. L'assimilation d'une partie de la population de Mégara par la cité de Syracuse aurait pu justifier, dans la tradition reprise par la *Souda*, l'association du poète mégarien à un événement de l'histoire de Syracuse. Bref, tous ces indices suggèrent que Théognis fut chassé de sa patrie, et que pendant son voyage il séjourna un certain temps dans la colonie mégarienne de la Sicile orientale.

Le poète met en évidence une violence extrême dans la société mégarienne qui aurait entraîné, selon lui, un changement des fortunes et des élites. Les *kakoi* ont remplacé les *agathoi*, et ils conduisent à présent la cité³⁴⁵. La cité en proie à la *stasis* est comparée à un navire, qui a perdu son pilote³⁴⁶:

κυβερνήτην μὲν ἔπαυσαν
 ἔσθλόν, ἥτις φυλακὴν εἶχεν ἐπισταμένως,
 χρήματα δ' ἀρπάζουσι βίηι, κόσμος δ' ἀπόλωλεν,
 δασμὸς δ' οὐκέτ' ἴσος γίνεται ἐς τὸ μέσον·
 φορητοὶ δ' ἄρχουσι, κακοὶ δ' ἀγαθῶν καθύπερθευ.

Ils ont relevé le pilote – un bon, et qui savait tenir la barre – ; de vive force, ils pillent la cargaison ; tout ordre a disparu ; le butin ne fait plus l'objet d'un égal partage ! Ce sont les faquins qui commandent ; les méchants dominent les bons³⁴⁷.

Selon Figueira, les vers élégiaques de Théognis expriment l'idéologie oligarchique et répondent à la situation sociale créée par les actions des démocrates, mais aussi à l'idéologie «populiste», telle qu'elle est ex-

344 Hérodote, VII, 156-157.

345 Théognis, 39-58, 183-192, 833-836, 855-856 ; cf. Figueira, *Megarian Society*, p. 143-158 ; V. Cobb-Stevens, *op. cit.*, p. 159-175 ; S. von der Lahr, *Dichter und Tyrannen im archaischen Griechenland. Das Corpus Theognideum als zeitgenössische Quelle politischer Wertvorstellungen archaisch-griechischer Aristokraten*, München 1992, p. 19-22 ; A. T. Edwards, «Historicizing the Popular Grotesque : Bakhtin's Rabelais and Attic Old Comedy», in *Theater and Society in the Classical World*, R. Scodel (éd.), Ann Arbor 1993, p. 99 ; Van Wees, *Megara's Mafiosi*, p. 52-67.

346 G. Nagy, «Theognis of Megara : the Poet as Seer, Pilot and Revenant», *Arethusa* 15, 1982, p. 111-113 ; *idem*, *Theognis and Megara*, p. 23-24.

347 Théognis, 675-679 (trad. de J. Carrière, CUF).

primée par la comédie mégarienne³⁴⁸. De fait, un passage d'Aristote associe la « démocratie » mégarienne à l'invention de la comédie. Le Stagirite note que la comédie fait son apparition dans un milieu rural et il fait dériver κωμῳδία de κώμη, le terme qui désigne le bourg chez les Mégariens³⁴⁹. Or dans un passage qui mérite d'être cité, Théognis indique que les *kakoi* sont venus des territoires hors de la ville; leur comportement fait référence à la comédie.

Κύρνε, πόλις μὲν ἦθ' ἦδε πόλις, λαοὶ δὲ δὴ ἄλλοι.
οἱ πρόσθ' οὔτε δίκας ἤδεσαν οὔτε νόμους,
ἀλλ' ἀμφὶ πλευραῖσι δορὰς αἰγῶν κατέτριβον,
ἔξω δ' ὄστ' ἔλαφοι τῆσδ' ἐνέμοντο πόλεος.
καὶ νῦν εἰς ἀγαθοί, Πολυπαῖδη· οἱ δὲ πρὶν ἐσθλοὶ
νῦν δειλοί. Τίς κεν ταῦτ' ἀνέχοιτ' ἐσορῶν;
ἀλλήλους δ' ἀπατῶσιν ἐπ' ἀλλήλοισι γελῶντες,
οὔτε κακῶν γνώμας εἰδότες οὔτ' ἀγαθῶν.

Cyrnos, cette ville est encore une ville, mais ses habitants ont changé: ceux qui autrefois ne connaissaient ni droit ni lois, juste bons à user autour de leurs flancs leurs peaux de chèvres³⁵⁰ et à pâturer hors des murs comme des cerfs, ce sont eux maintenant les bons, Polypaïdès; les honnêtes gens d'autrefois sont devenus des gens de rien. Qui pourrait supporter ce spectacle? Ils se jouent et se rient les uns des autres, sans voir où est le mal, où le bien³⁵¹.

Si l'on accepte de placer l'invention de la comédie entre 580-560, on peut suggérer que la « démocratie » existait déjà à Mégare vers 580³⁵². Cependant, cette date n'est pas certaine et il n'est pas possible de situer précisément la date du début de la « démocratie » à Mégare. De même, on n'est pas en mesure de savoir si les accusations de Théognis contre ceux « qui pâturent hors des murs », et qui à présent sont des *agathoi*, témoignent de l'arrivée des gens de la campagne dans la ville et de leur participation accrue dans la vie politique. La réponse est probablement

348 Figueira, *Megarian Society*, p. 140-141; cf. V. Cobb-Stevens, *op. cit.*, p. 162-163; Forsdyke, *Megara*, p. 81-82.

349 Aristote, *Poétique*, III, 1448a 30-38; cf. A. Wartelle, *Lexique de la « Poétique » d'Aristote*, Paris 1985, p. 88, s.v. κωμῳδία. Sur la comédie mégarienne, voir L. Breitholtz, *op. cit.*, p. 34-82, 87-95; Figueira, *Megarian Society*, p. 132-137. Voir aussi *infra*, chapitre III.1.4.

350 Figueira, *Megarian Society*, p. 141, note que « the skins that they wore on their sides correspond to the costumes appropriate to animal or satyr choruses ».

351 Théognis, 53-60 (trad. de J. Carrière, CUF, partiellement modifiée).

352 *Marmor Parium*, *FGrHist* 239 A 39; cf. Figueira, *Chronological Table*, p. 298.

négative, le poète est plutôt préoccupé par les évolutions sociales et le mélange des élites³⁵³. Il se plaint ailleurs que les mésalliances entre les *kakoi* et les *agathoi* sont désormais dictées par la richesse et excluent les valeurs aristocratiques traditionnelles, la noble naissance ayant perdu de son importance³⁵⁴.

Il serait également erroné de considérer que l'opposition chez Théognis entre les *agathoi* et les *kakoi* traduit une confrontation des aristocrates avec les commerçants ou les moins fortunés de Mégare. De fait, contrairement à ce que pensait jadis Trever, on n'assiste pas aux VII^e-VI^e siècles à un conflit entre «the Doric noble landholders» et «a new and growing class of industrials and merchants of common ancestry»³⁵⁵. Celle-ci est sans nul doute une vision «modernisante» et on n'a aucune raison de penser que la colonisation ou le commerce ont provoqué l'émergence à Mégare d'une classe bourgeoise responsable de changements politiques tels que la tyrannie de Théagène et l'*akolastos démokratia*.

Théognis critique la politique des «chefs» de sa ville «engagés sur une fort mauvaise pente» (ἡγεμόνες δὲ τετράφαται πολλὴν εἰς κακότητα πεσεῖν)³⁵⁶. Et si ce sont les *kakoi hégémones* qui corrompent le peuple, il n'est pas nécessaire que ces derniers proviennent d'un milieu pauvre³⁵⁷. Il semble au contraire, on l'a vu, que tous les régimes de Mégare, qualifiés de «tyrannie», d'«oligarchie» ou de «démocratie» par la littérature antique postérieure au VI^e siècle, se caractérisent par des combats entre des bandes menées par des aristocrates. Ceux-ci, pour vaincre leurs adversaires, se seraient attaché des représentants du peuple. Il s'agit de conflits violents qui visent à contrôler de nouvelles

353 H. van Wees, in *Sécurité collective et ordre public dans les sociétés anciennes*, Entretiens sur l'Antiquité classique 54, C. Brélaz et P. Ducrey (éds.), Vandœuvres-Genève 2007, p. 43, écrit : «Theognis' resentment focuses on upward social mobility rather than geographical mobility».

354 Théognis, 183-196, 305-308 ; cf. Nagy, *Theognis and Megara*, p. 54-55 ; E. Stein-Hölkeskamp, *op. cit.*, p. 29-32 ; F.-X. Ajavon, *L'Eugénisme de Platon*, Paris et al. 2001, p. 117-129.

355 Trever, *Megara*, p. 125-128. La même opinion chez Paltseva, *Mégare*, p. 239-247.

356 Théognis, 41-50.

357 E. Stein-Hölkeskamp, *op. cit.*, p. 21-27, 32 ; A. Fouchar, *op. cit.*, p. 51-53 ; Z. Papanikolaou, «Theognis and the Late Archaic Greek Aristocracy», *Dike* 7, 2004, p. 9, n. 10. Cf. H. Selle, *op. cit.*, p. 263-264.

terres, notamment des terres de pâturage à l'époque de Théagène. De même, les diverses factions cherchent à s'assurer la suprématie politique, en limitant l'accès aux magistratures aux membres d'un seul groupe: par exemple, le groupe d'exilés lors de l'oligarchie. Comme on n'a pas manqué de le noter, ces confrontations engendrèrent des mesures à caractère économique et politique (le massacre des troupeaux des adversaires, la confiscation des biens, le «retour des intérêts», l'interdiction des droits civiques), qui auraient pu aussi être profitables aux Mégariens pauvres³⁵⁸.

Notons aussi ici l'opinion de Steinrück, qui pense que l'*akolastos démokratia* a privilégié les jeunes déshérités et estime que les critiques de Théognis aux nouveaux dirigeants de la cité étaient l'expression d'une opposition à l'accès élargi au pouvoir des jeunes gens. La situation de Mégare ressemblerait à celle décrite dans l'*Odyssée* à propos d'Ithaque, où en l'absence d'Ulysse, des prétendants, aveuglés par l'*hybris*, aspirent à la royauté et désirent épouser Pénélope. Ces jeunes adultes, fils d'aristocrates, mais n'étant pas les aînés ou étant issus de mariages illégitimes, rappelleraient par la violence et l'insolence de leurs actes les *kakoi hégémones* de Théognis. Or si les prétendants échouent à Ithaque, Ulysse et Télémaque leur ayant infligé la mort, les *néoi* seraient arrivés au pouvoir à Mégare avec la «démocratie». Cela expliquerait alors la brusque interruption de la colonisation mégarienne – un moyen efficace pour la communauté d'éliminer le surplus des jeunes hommes – dans la première moitié du VI^e siècle³⁵⁹. Cette reconstruction ingénieuse me semble être appuyée par le fait que les combats entre les Athéniens et les Mégariens furent menés par des groupes de jeunes guerriers, fort intéressés par la possession de nouveaux lots de terres à Salamine³⁶⁰. On conclura donc que les bouleversements so-

358 Van Wees, *Mafia of Early Greece*, p. 36; Forsdyke, *Megara*, p. 88-89.

359 M. Steinrück, *Der neue Iambos. Studien zu den Formwegen eines griechischen Diskurses im Hellenismus und der Kaiserzeit*, Zürich-New York 2009, p. 8-17. Voir surtout Théognis, 1123-1128, où le poète compare son sort à celui d'Ulysse, qui, de retour dans sa patrie, avait tué les prétendants de Pénélope. D'après Steinrück, l'élégie des hommes mariés de Théognis s'opposerait à l'iambe, dont le public est constitué de jeunes hommes. Rappelons qu'une tradition attribuait l'invention de l'iambe au Mégarien Sousariôn. Voir à cet égard West, *Iambi et elegi Graeci*², p. 167-168 (avec les *testimonia*).

360 Voir *supra*, chapitre I.2.3.

ciaux dans la Mégare du VI^e siècle furent le résultat des confrontations entre diverses factions politiques, mais probablement aussi du désir des jeunes de s'emparer du pouvoir³⁶¹.

Il est certain par ailleurs que les changements politiques violents produisirent un nombre important d'exilés³⁶². Ce fut le cas des *Dorykleioi*, qui livrèrent, d'après la tradition locale de Mégare, l'île de Salamine à Athènes, ou celui de Théognis, le plus célèbre exilé de l'époque archaïque. On peut même penser que chaque renversement politique fut suivi par le bannissement d'une partie des adversaires du nouveau régime. Plusieurs auteurs antiques en témoignent : Aristote rapporte que le régime « démocratique » de Mégare a produit des exilés³⁶³, et d'après Plutarque, les Amphictions condamnèrent les Mégariens responsables de l'attaque des théores à l'exil ou à la mort³⁶⁴. Il est possible que cette décision se soit appuyée sur un oracle d'Apollon de Delphes qui demandait le départ hors de la cité du groupe d'hommes indésirables et la fondation d'une colonie. C'est peut-être dans ces circonstances que les Mégariens, accompagnés par des Béotiens, fondèrent *kata chrèsmon* la cité d'Héraclée du Pont³⁶⁵. Le cas de cette installation est digne d'intérêt pour une autre raison : cette cité fut établie comme une « démocratie », mais ce régime, aussitôt après la fondation, fut renversé, tout comme dans la métropole, par les oligarques³⁶⁶. Il se peut donc que les conflits internes de Mégare fussent exportés dans une certaine mesure dans le milieu colonial.

Finley a remarqué, et à juste titre, que dans les cités grecques « l'exil s'accompagnait régulièrement de la confiscation des biens, qui étaient redistribués d'une manière ou d'une autre aux membres de la faction victorieuse »³⁶⁷. Dans ces conditions, le retour des exilés était difficile,

361 Sur les prétendants de l'*Odyssée* et les révoltes des jeunes gens dans les cités grecques, on lira avec profit E. Scheid-Tissinier, « Télémaque et les prétendants. Les véot d'Ithaque », *AC* 62, 1993, p. 1-22.

362 Van Wees, *Megara's Mafiosi*, p. 66.

363 Aristote, *Politique*, IV, 15, 15, 1300a 17-19 ; V, 5, 4, 1304b 35-39.

364 Plutarque, *Questions grecques*, LIX (= *Moralia* 304 E-F).

365 Sur le rôle de l'oracle de Delphes dans la fondation d'Héraclée du Pont, voir *infra*, chapitre II.3.1.1.

366 Aristote, *Politique*, V, 5, 3-4, 1304b 31-39.

367 Finley, *Sur l'hist. ancienne*, p. 85, qui note aussi les difficultés politiques et sociales posées par la proclamation d'Alexandre le Grand aux Jeux olympiques de 324, selon laquelle les cités grecques devaient rappeler tous leurs exilés.

car il supposait une restitution de leurs biens, ce qui représentait une menace pour la stabilité politique et sociale de la communauté. À mon sens, il est très probable que le processus de colonisation ait joué à Mégare le rôle de « stabilisateur social ». Autrement dit, les dirigeants ont poussé, par la politique de confiscation des biens et la suppression des droits politiques de leurs adversaires, plusieurs de leurs concitoyens à partir fonder de nouvelles cités. Pour cette raison je crois que les luttes internes constituent la cause principale du mouvement mégarien de colonisation, et surtout de la fondation d'Héraclée du Pont vers 554³⁶⁸. De même, il est probable que les Mégariens bannis au VI^e siècle par les démocrates ou les oligarques sont allés en tant que colons supplémentaires dans les fondations mégariennes de Sicile ou de la Propontide. Ce sont eux probablement les *époikoi* qui, suivant Aristote, provoquèrent des troubles internes à Byzance³⁶⁹.

Enfin, concernant la procédure de bannissement des adversaires politiques dans la Mégare archaïque, il convient de s'arrêter sur la présence de l'ostracisme à Mégare et à Chersonèse Taurique. Une scholie à Aristophane nous apprend que l'ostracisme était pratiqué non seulement par les Athéniens, mais aussi par les Argiens, les Milésiens et les Mégariens³⁷⁰. Ce témoignage est corroboré par la découverte d'un *ostrakon* dans un fossé sur l'acropole Caria de Mégare. Le bol fragmentaire portant l'inscription qui donne le nom du Mégarien ostracisé (Ἡράκλειτος Παγγάρε[ος], personnage non attesté par ailleurs) a été daté de la fin du V^e ou du début du IV^e siècle³⁷¹. Du reste, quelques dizaines d'*ostraka* datant du V^e siècle ont été trouvés à Chersonèse Taurique, colonie pontique qui hérita, par le biais de sa métropole, Héraclée du Pont, de plusieurs institutions mégariennes. Ces tessons démontreraient, d'après Vinogradov et Zolotarev, que les Chersonésitains n'imitèrent pas l'ostracisme athénien, mais qu'ils importèrent la pratique de l'ostracisme depuis Mégare et Milet, les deux cités qui auraient

368 Cf. Smith, *Megara and her Colonies*, p. 76.

369 Aristote, *Politique*, V, 3, 11-12, 1303a 25-34.

370 Scholie à Aristophane, *Cavaliers*, 855b: οὐ μόνον δὲ Ἀθηναῖοι ὠστρακοφόρουν, ἀλλὰ καὶ Ἀργεῖοι καὶ Μιλήσιοι καὶ Μεγαρεῖς.

371 C. V. Kritzas, « Τὸ πρῶτο μεγαρικὸ ὠστρακον », *Horos* 5, 1987, p. 63 et pl. 16, 2 (*SEG* XXXVII, 371).

participé, à leurs avis, à la fondation d'Héraclée du Pont³⁷². Cette opinion fut suivie par d'autres chercheurs, qui voyaient là un indice de l'ancienneté de la procédure de l'ostracisme³⁷³. En analysant l'ostracisme et ses attestations en dehors d'Athènes, notamment à Argos, Milet, Mégare, Syracuse, Cyrène et peut-être aussi à Éphèse, Forsdyke estime que l'ostracisme athénien « was simply one elaboration of a more generalized Greek practice of using written ballots – whether leaves of potsherds – as a means of determining a penalty (removal from public office or exile) »³⁷⁴.

Il convient néanmoins de préciser que l'interprétation de l'ostracisme à Chersonèse comme le développement d'une pratique spécifiquement mégarienne pose plusieurs difficultés. En premier lieu, la date exacte des plus anciens *ostraka* de Chersonèse est controversée: les premiers éditeurs les ont placés vers 500-480, mais Tokhtasyev estime récemment qu'ils remontent à la période de 480-450³⁷⁵. En second lieu, il n'est pas exclu que ces tessons soient des bulletins de vote utilisés

372 Vinogradov-Zolotarev, *Ostracismo*, p. 111-131; J.G. Vinogradov, « Ostrakismos als strenges Kampfmittel für Demokratie im Lichte der neuen Funde aus Chersonesos Taurike », in *Gab es das Griechische Wunder? Griechenland zwischen dem Ende des 6. und der Mitte des 5. Jahrhunderts v. Chr.*, D. Papenfuß et M. Strocka (éds.), Mainz 2001, p. 379-386; M.I. Zolotarev, « Chersonesus Tauricus (*sic*). The Foundation and the Development of the Polis », in *Ancient Greek Colonies in the Black Sea*, D.V. Grammenos et E.K. Petropoulos (éds.), Thessaloniki 2003, p. 605-606, 640, pl. 10. Cf. E.I. Solomonik, « Graffiti de l'antique Chersonèse », *VDI*, 1976, 3, p. 121-124 (en russe); *eadem*, « Une inscription fragmentaire de Chersonèse concernant des exilés politiques », *VDI*, 1984, 3, p. 77 (en russe); *SEG XLIX*, 1031; L. Dubois, *Bull. ép.*, 2000, 487.

373 A. Napoleone, « La δημοκρατία a Cirene: probleme e prospettive », *AION(archeol)* N. S. 5, 1998, p. 101; I.E. Surikov, « Ostracisme et ostraka à Athènes et en dehors de ses frontières », *Hyperboreus* 6, 1, 2000, p. 103-123 (en russe); S. Forsdyke, *Exile, Ostracism, and Democracy. The Politics of Expulsion in Ancient Greece*, Princeton 2005, p. 287-288.

374 S. Forsdyke, *op. cit.*, p. 285.

375 Vinogradov-Zolotarev, *Chersonèse*, p. 407; S.R. Tokhtasyev, « Sur l'onomasticon et la datation des ostraka de Chersonèse », *VDI* 2007, 2, p. 110-125 (en russe). Cf. A. Avram, *Bull. ép.*, 2008, 409; *SEG LVII*, 702. On a aussi placé certains tessons inscrits de Chersonèse à la fin du V^e ou au début du IV^e siècle: Posamentir, *Grave Stelai*, p. 376; cf. I.E. Surikov, *op. cit.*, p. 103-123; G.R. Mack, J.C. Carter (éds.), *Crimean Chersonesos: City, Chora, Museum, and Environs*, Austin 2003, p. 19, fig. 3.3.

pour l'élection des magistrats (comme on les avait d'ailleurs interprétés dans un premier temps)³⁷⁶ ou lors de procédures à des fins juridiques (suggestion d'Avram)³⁷⁷. En conclusion, on ne peut pas se fier à la documentation de Chersonèse pour démontrer l'existence de l'ostracisme dans la Mégare archaïque. Il est nettement plus probable que l'introduction de ce procédé politique à Mégare se produit au cours du V^e siècle, sous l'influence directe d'Athènes, comme Kritzas l'avait suggéré³⁷⁸. Cette opinion est confortée par les inscriptions qui attestent que les Mégariens imitent à l'époque hellénistique leurs voisins d'Athènes, tout comme ceux de Béotie et d'Achaïe, dans le domaine des institutions ou dans celui de la pratique épigraphique³⁷⁹.

376 Vinogradov-Zolotarev, *Chersonèse*, p. 406; cf. C. V. Kritzas, *op. cit.*, p. 72; Hind, *Megarian Colonization*, p. 143, qui estime que l'on pourrait avoir affaire à des graffiti à caractère privé.

377 Avram, *Héraclée et ses colonies*, p. 212-214.

378 C. V. Kritzas, *op. cit.*, p. 66-73, propose de dater l'introduction de l'ostracisme à Mégare vers 460, suite à l'alliance conclue par Mégare avec Athènes, ou pendant les années 427-424, lorsque Mégare fut gouvernée par une démocratie.

379 Liddel, *Megarid*, p. 416; Robu, *Hellenistic Megara*, à paraître.

I.4 Conclusions: les causes de la colonisation mégarienne

ἄμμες δ' οὔτε λόγῳ τινὸς ἄξιοι οὔτ' ἀριθμητοί,
δύστηνοι Μεγαρῆς ἀτιμοτάτη ἐνὶ μοίρῃ
Nous, nous ne valons pas qu'on en parle et nous ne comptons pas,
pauvres diables de Mégariens, au rang le plus méprisé³⁸⁰.

Les savants ont essayé d'expliquer la colonisation mégarienne de l'époque archaïque en faisant appel, avant tout, à des facteurs économiques et démographiques. Busolt faisait naguère observer que la Mégaride possédait un sol peu propice à l'agriculture, convenant plutôt à l'élevage des moutons. Et comme l'agriculture ne parvenait pas à couvrir les besoins de la population, une bonne partie des habitants ont cherché les moyens de leur subsistance dans la navigation, dans le commerce ou dans divers métiers d'artisans. Dans ces conditions, la colonisation s'avéra être pour les Mégariens la meilleure solution à leur problème démographique³⁸¹. Pour Trever, les raisons du départ des *apoikoi* furent d'abord la surpopulation et la *sténochôria* («étroitesse du sol»), et ensuite, le commerce et l'esprit d'aventure³⁸².

Rappelons que la surpopulation a été invoquée pour motiver d'autres mouvements de colonisation (par exemple corinthien), et, de manière générale, elle a été jadis considérée comme la cause principale de la co-

380 Théocrite, XIV, 48-49 (trad. de P.-E. Legrand, CUF).

381 Busolt, *Gr. Gesch.*, I, p. 470-471. De même, Highbarger, *Megara*, p. 103, pense que la stérilité du sol rendait impossible aux habitants de vivre uniquement de produits locaux et fut la première cause de la colonisation mégarienne.

382 Trever, *Megara*, p. 117: «Megara, like Corinth, was very limited in territory, with poor, stony soil, and devoid of other natural resources. [...] Their land was fitted for little but grazing, and this could be pursued only on a very small scale. Doubtless Megara early failed to raise sufficient grain to feed her population». Il ajoute ensuite: «The dominating motive at first, as in other Greek states, was probably the pressure of population and the need for more arable land. [...] Of course, in addition to land hunger, a complex of motives was active from the first, such as the desire for trade and the spirit of adventure. Political and social revolution, however, was a latter factor» (p. 118).

lonisation grecque³⁸³. Cette explication a suscité des critiques légitimes, de sorte que l'on ne saurait l'accepter pour Mégare sans analyse³⁸⁴.

Il convient d'emblée de souligner que la thèse moderne sur l'improductivité des terres de l'isthme de Corinthe ne fait que reprendre une opinion antique. Un passage d'Isocrate nous apprend que les Mégariens « n'ont ni terre, ni ports, ni mines d'argent et cultivent un sol pierreux »³⁸⁵. Malgré ces inconvénients, ajoute Isocrate, ils gouvernent leur cité en se préservant des guerres internes et en profitant des avantages de la paix. Il est pourtant certain que l'on a affaire ici à des exagérations rhétoriques, preuve en est l'absence de mention des ports mégariens chez Isocrate. On en connaît en réalité plusieurs : Nisaia sur le golfe Saronique, et, sur le golfe de Corinthe, Aigosthènes, Pagai et Panormos³⁸⁶. Le but du rhéteur est de convaincre les Athéniens des malheurs entraînés par la politique expansionniste qui les avait menés à la guerre avec

- 383 A. Gwynn, «The Character of Greek Colonization», *JHS* 38, 1918, p. 88-123; J. Bérard, *L'expansion et la colonisation grecques jusqu'aux guerres médiques*, Paris 1960, p. 60-61 (un ouvrage malheureusement inachevé à cause de la mort tragique de l'auteur dans un accident routier en 1957), estime que la surpopulation aurait été provoquée par la forte croissance démographique que la Grèce avait connue au VIII^e siècle. En considérant ce facteur démographique et social comme responsable du grand mouvement de colonisation de l'époque archaïque, Bérard estime que « si des colons vont s'établir au loin, c'est que le sol de leur patrie ne suffit plus à les nourrir ». À propos de la colonisation corinthienne, De Fidio, *Corinto e l'Occidente*, p. 101, écrit : « all'origine dell'iniziativa coloniale corinzia dell'ultimo terzo del VIII vi furono probabilmente spinte demografiche e bisogno di terre ».
- 384 Pour la critique de la thèse qui considère la surpopulation comme principale cause de la colonisation grecque, voir J. Fossey, «Some Parameters of Archaic Greek Emigration», in *Sur les traces des Argonautes. Actes du 6^e symposium de Vani (Colchide)*, 22-29 septembre 1990, O. Lordkipanidzé et P. Lévêque (éds.), Paris 1996, p. 119-128; De Angelis, *Found. of Selinous*, p. 87-88 (avec les références); Morgan, *Isthmia VIII*, p. 420, qui note que « it is important to emphasize that overpopulation is as much a social as a biological construct, and that absolute population levels (even when they can be estimated) are no guide to a community's need or ability to colonize ».
- 385 Isocrate, *Sur la Paix*, VIII, 117 : Μεγαρείς δὲ, μικρῶν αὐτοῖς καὶ φαύλων τῶν ἐξ ἀρχῆς ὑπαρξάντων, καὶ γῆν μὲν οὐκ ἔχοντες οὐδὲ λιμένας οὐδ' ἀργυρεῖα, πέτρας δὲ γεωργοῦντες, κτλ.
- 386 Sur le port de Panormos, l'objet d'un conflit entre Aigosthènes et Pagai, voir Robert, *Inscr. de Pagai*, p. 102-119 (= *OpMinSel*, II, p. 1255-1272). On trouve une mise au point récente sur l'histoire d'Aigosthènes et de Pagai chez Freitag, *Der Golf von Korinthos*, p. 174-186.

Sparte au V^e siècle. C'est dans ce cadre qu'il donne l'exemple des Mégariens qui, à son époque, en dépit de l'absence des ressources naturelles et de leur faible puissance militaire, ont su, grâce à leur modération (*sôphrosynè*), conserver la paix pour leur cité et bâtir les plus grandes demeures parmi les Grecs. À l'opposé se trouvent les Thessaliens, qui disposent d'un riche territoire et d'une importante armée, des avantages qui ne les ont pas empêchés d'avoir leurs citadelles (*akropoleis*) occupées par des armées ennemies et de connaître des luttes intestines³⁸⁷.

Quant à la pauvreté légendaire des Mégariens, il est probable qu'Isocrate se fait, dans ce passage, l'écho d'un oracle delphique dont l'authenticité reste contestée et qui était fort défavorable à la cité de l'isthme. Ainsi, un poème, repris par des scholiastes et des lexicographes byzantins, nous apprend que les gens de Mégare (ou, selon une autre version, d'Aigion d'Achaïe) allèrent à Delphes pour demander à Apollon quels étaient les meilleurs des Grecs, en espérant être nommés les premiers. Mais le dieu énuméra les vertus de beaucoup d'autres peuples et conclut par leur faire apprendre qu'ils «ne sont ni troisièmes, ni quatrièmes, ni douzièmes, ni en parole, ni en nombre»³⁸⁸. On trouve des allusions à cette réponse de la Pythie, entre autres, chez Callimaque, Théocrite, Mnaséas de Patras et Plutarque³⁸⁹. Selon une tradition reprise par Photius et la *Souda*, la plus ancienne version de l'oracle était conservée chez Ion de Chios, qui pensait que la réponse était adressée aux gens d'Aigion d'Achaïe³⁹⁰. Or

387 Isocrate, *Sur la Paix*, VIII, 116-119, avec les commentaires de Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 278-280; cf. J. Salmon, *JHS* 103, 1983, p. 203; G. Mathieu (éd.), *Isocrate, Discours, Tome III*, Paris 1950, p. 44, n. 2, qui se demande à propos de ce passage d'Isocrate : « Cette admiration pour une cité aussi peu importante que Mégare (dont on dissimule la politique de bascule) s'expliquerait-elle en partie par des rapports avec les philosophes établis à Mégare au début du IV^e s. autour d'Euclide ? »

388 Deinias, *FGrHist* 306 F 6 (*apud* Scholie à Théocrite, XIV, 48/49a) : ὑμεῖς δ', ὃ Μεγαρεῖς, οὐτε τρίτοι οὐτε τέταρτοι οὐτε δωδέκατοι, οὐτ' ἐν λόγῳ οὐτ' ἐν ἀριθμῷ. Les attestations de cet oracle sont rassemblées dans W. Parke, D.E.W. Wormell, *The Delphic Oracle*, vol. II, Oxford 1956, p. 1-2, n° 1; J. Fontenrose, *op. cit.*, p. 276-277, n° 26.

389 Callimaque, *Épigrammes*, XXV (éd. R. Pfeiffer; = *Anthologie Palatine*, V, 6); Théocrite, XIV, 48-49; Mnaséas de Patras, fr. 59 (éd. P. Cappelletto); Plutarque, *Propos de table*, V, 7, 6 (= *Moralia*, 682 F); VIII, 8, 4 (= *Moralia*, 730 D).

390 Ion de Chios, fr. 88 [éd. A. Leurini, *apud* Photius, *Lexicon*, s.v. Ὑμεῖς, ὃ Μεγαρεῖς (éd. S. A. Naber), et *Souda*, s.v. Ὑμεῖς, ὃ Μεγαρεῖς]. Alciphron, *Lettres*, III, 8, 1, considère que ce proverbe concernait à la fois les gens de Mégare et d'Aigion. Selon

si les Mégariens n'apparaissent pas dans ce récit du V^e siècle, on peut penser qu'ils y furent insérés à la place des gens d'Aigion plus tard, au IV^e siècle, sans doute suite à une influence athénienne³⁹¹. On aurait ainsi une autre preuve des moqueries des Athéniens envers leurs voisins dorien, deux peuples qui étaient réputés, on l'a vu, pour leurs disputes³⁹².

Mieux encore, Pausanias considère qu'il y a même une malédiction divine qui plane sur Mégare et qui avait empêché l'empereur Hadrien, malgré ses efforts, d'aider cette cité à se développer davantage. La malédiction découlerait de leurs actes d'impiété: les Mégariens, rappelle le Périégète, avaient tué, juste avant le début de la guerre du Péloponnèse, le héraut athénien Anthémocritos et, en outre, ils avaient mis en culture «la terre sacrée» d'Éleusis, en provoquant ainsi la colère des deux Déesses³⁹³. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ce témoignage une vue des Athéniens qui accusaient, à plusieurs reprises, leurs voisins d'avoir empiété sur une partie de l'*orgas* sacrée³⁹⁴. On conclura donc que Mégare avait une bien mauvaise réputation dans l'Antiquité et que les Athéniens étaient en bonne partie responsables de cette situation. Dans ces conditions, il serait difficile de s'appuyer sur le texte d'Isocrate pour montrer que la prétendue pauvreté de l'isthme de Corinthe fut la cause principale du départ de ses habitants à l'époque

Clément d'Alexandrie, *Stromates*, VII, 18, 110, ces vers visaient les Mégariens et ils seraient de Théognis. Cf. E. Harrison, *Studies in Theognis: together with a Text of the Poems*, Cambridge 1902, p. 273-274; A. Le Boulluec (éd.), *Clément d'Alexandrie, Les Stromates VII*, Paris 1997, p. 328-329, n. 2, qui estime que Clément a pu trouver ces vers attribués à Théognis dans une anthologie. Contre l'attribution des vers à Théognis, il y a l'argument que l'oracle est connu sous forme d'hexamètres, tandis que l'on sait que le poète mégarien avait composé des élégies. En outre, même si Théognis se plaint de ses concitoyens, on n'a aucun indice que le poète avait porté un jugement si critique sur sa cité.

391 W. Parke, D. E. W. Wormell, *op. cit.*, vol. I, p. 83, écrivent: «Our earliest authority, Ion of Chios, the fifth-century litterateur, gave Aegium. Also if the oracle had actually been delivered to the Megarians, it is hard to imagine who would have found it worth while to father it to tiny Aegium. The transfer from Aegium to Megara would have been satisfying to Athenian dislike of their neighbour». *Contra* J. Fontenrose, *op. cit.*, p. 277, qui pense que c'était Mégare qui apparaissait dans la plus ancienne version du proverbe, qui aurait été transmise par Théognis.

392 Pour les moqueries des Athéniens à l'égard des Mégariens, il suffit de renvoyer à Aristophane, *Acharniens*, 729-835.

393 Pausanias, I, 36, 3. Cf. D. Knoepfler, *Bull. ép.*, 2010, 337.

394 Voir la bibliographie citée *supra*, chapitre I.2.1.

archaïque. De fait, on n'a aucun indice selon lequel ce territoire n'aurait pas offert assez de ressources agricoles à ses habitants.

Certes, étant traversée par des montagnes et des collines, la Mégaride n'a pas une vocation agricole. Il s'agit d'une région géographique bien délimitée : elle est séparée de la Béotie et de l'Attique principalement par les chaînes des montagnes du Cithéron, du Patéras et du Trikétrato, tandis que les monts Géraniens forment la frontière avec la Corinthie (voir carte 2)³⁹⁵. Strabon rapporte que ce territoire est plutôt pauvre (παράλυπος), de même que l'Attique³⁹⁶. Néanmoins, Mégare est installée dans une plaine fertile (voir pl. II) et les nombreuses chambres souterraines découvertes dans la ville ont été, à juste titre, mises en rapport avec le stockage de grains³⁹⁷. De plus, des céréales furent sans doute cultivées dans la plaine de Pagai, les vallées du littoral (à Aigosthènes, à Panormos/la moderne Psatha) et de l'arrière-pays (telles que celles de Mégalo et Mikro Vathychoria, où l'on situe l'antique Éréneia)³⁹⁸. Si les habitants de l'isthme de Corinthe ont importé des céréales dans des situations exceptionnelles, on ne peut pas affirmer qu'ils ne pouvaient pas en règle générale se fournir le nécessaire du blé dont ils avaient besoin³⁹⁹.

395 On lira sur la géographie de la Mégaride : Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 3-14 ; Van de Maele, *Erenea*, p. 153-159 ; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 21-40 ; A. Muller, « Megarika », *BCH* 108, 1984, p. 249-253 ; Smith, *Megarıs*, p. 5-10.

396 Strabon, IX, 1, 8, C 393 : Ἔστι δ' ἡ χώρα τῶν Μεγαρέων παράλυπος, καθάπερ καὶ ἡ Ἀττικὴ.

397 Zoridis, *Megara*, p. 202, rapporte la découverte de plus de cent chambres souterraines qui auraient été utilisées lors de la fête des Thesmophories et pour le stockage des céréales. Pour la mention des céréales de Mégare, voir Athénée, III, 126 F et 127 B, qui cite Antiphane, *Anteia*, fr. 36 (éds. R. Kassel et C. Austin), poète comique du IV^e siècle ; cf. Théophraste, *Recherches sur les plantes*, II, 8, 11.

398 Sur la région de Pagai à Aigosthènes, ainsi que sur les deux Vathychoria, voir J. A. Lebègue, *op. cit.*, p. 43-81 ; Robert, *Inscr. de Pagai*, p. 118-119 (= *OpMinSel*, II, p. 1271-1272) ; Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 12-13 ; Bernier, *Ports de la Mégaride*, p. 123-124 ; A. Muller, « Megarika », *BCH* 106, 1982, p. 403 ; *idem*, « Megarika », *BCH* 107, 1983, p. 178-179 ; E. Baziotopoulou-Valavani, *Μεγαρίς. τόποι, μνημεία, διαδρομές*, Athènes 2008, p. 43-67.

399 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 23-24. Mégare figure dans la stèle de Cyrène (ca. 330-326) parmi les cités qui, dans un contexte de famine, importèrent des céréales de Libye. Les Mégariens sont inscrits à deux reprises pour un total de 30.000 médimnes : *SEG IX*, 2, l. 14 (20.000 médimnes) et l. 36 (10.000 médimnes). Cf. A. Laronde, *Cyrène et la Libye hellénistique*, Paris 1987, p. 30-36 ; G. Marasco, *Economia e*

Il serait erroné par ailleurs, lorsque l'on traite des ressources naturelles d'un pays, de ne faire état que des paysages agricoles⁴⁰⁰. On sait que l'économie pastorale était particulièrement importante en Mégaride. Les vêtements de laine produits ici étaient renommés et Pline attribue à Nicias de Mégare l'invention de l'art du foulon⁴⁰¹. Deux inventaires d'Éleusis de la seconde moitié du IV^e siècle mentionnent trois commerçants mégariens à qui l'on avait acheté des tuniques (*exômidès*, Kallias et Midas) et des manteaux (*himatia*, Antigénès)⁴⁰². D'après Diogène Laërce, le philosophe Diogène le Cynique, de passage à Mégare, constata qu'il était plus avantageux d'être ici le bélier d'un habitant que le fils de celui-ci. En effet, les animaux étaient protégés par des peaux de cuir afin que l'on obtienne une laine de grande qualité, tandis que les enfants étaient nus⁴⁰³. Il ressort de ce récit que la laine utilisée pour les habits fabriqués à Mégare était de production locale, sans que l'on puisse pour autant exclure qu'elle fut en partie importée⁴⁰⁴. Un décret d'Aigosthènes octroie, dans la première moitié du II^e siècle, l'*épinomia* (le « droit de pâturage ») à un citoyen de Mégare, un certain Apollodôros, fils d'Alkimachos, confirmant ainsi l'importance de ce privilège pour les relations entre les Mégariens⁴⁰⁵. De même, les modernes ont suggéré

storia, Viterbo 1992, surtout p. 19-52; A. Bresson, « L'attentat d'Hiéron et le commerce grec », in *Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'État*, Entretiens d'archéologie et d'histoire 1, P. Briant (éd.), Saint-Bertrand-de-Comminges 1994, p. 50-52 (= *La cité marchande*, Paris 2000, p. 135-137), qui suggère que les licences d'exportation accordées par les Cyrénéens aux Grecs étaient accompagnées d'atêlie.

400 Cf. J. et L. Robert, *Bull. ép.*, 1958, 320, p. 590-591.

401 Aristophane, *Acharniens*, 519; *Paix*, 1002; Xénophon, *Mémoires*, II, 7, 6; Pline, *NH*, VII, 196. Cf. M. I. Rostovtseff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, traduction O. Demange, Paris 1989, p. 69; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 24, 87-90, 280-283; Smith, *Megara and her Colonies*, p. 78.

402 K. Clinton, *Eleusis. The Inscription on Stone. Documents of the Sanctuary of the Two Goddesses and Public Documents of the Deme*, vol. I, Athens 2005, n° 159, l. 45-46 (*IG II² 1673*); n° 177, l. 165 (*IG II² 1672*); cf. M. Bettalli, « Note sulla produzione tessile ad Atene in età classica », *Opus* 1, 1982, p. 264, 271-272.

403 Diogène Laërce, VI, 41. Sur ce type d'élevage pratiqué à Mégare, voir C. Chandezon, *L'élevage en Grèce (fin V^e-fin I^{er} s. a. C.)*. *L'apport des sources épigraphiques*, Bordeaux 2003, p. 401.

404 Cf. A. Bresson, « Greek Epigraphy and Ancient Economics », in *Epigraphy and Historical Sciences*, J. Davies et J. Wilkes (éds.), Oxford 2012, p. 230-231.

405 *IG VII 223*, l. 18; cf. Robu, *Décret d'Aigosthènes*, p. 79-101.

que les tours et les fortins situés dans le territoire, notamment à la frontière avec l'Attique, servaient de lieux de refuge pour la population locale et le bétail⁴⁰⁶.

Du reste, il y avait des possibilités de cultiver des oliviers, des arbres fruitiers, des légumes, des vignes autour des principaux habitats mégariens⁴⁰⁷. La vallée d'Aigosthènes est propice à la viticulture et Polybe évoque le vin doux produit dans cette cité⁴⁰⁸. Une autre ressource de la région est le bois: une partie de la Mégaride est aujourd'hui couverte de forêts de pins et l'on peut penser que cela fut aussi le cas dans l'Antiquité (voir pl. IV)⁴⁰⁹.

Bref, les ressources de l'isthme de Corinthe ne sont pas maigres et elles n'appuient pas *a priori* la thèse selon laquelle la colonisation ne fut pas autre chose qu'un remède à la pauvreté de la région. Pour contourner ce fait, les savants, dont certains d'excellents connaisseurs de l'économie de la région (tels que Hammond et Legon), ont considéré que ce furent les défaites des Mégariens dans les conflits avec Corinthe qui expliqueraient la fondation des colonies en Sicile et dans la Propontide. D'après eux, les pertes territoriales (notamment de Pérachora) provoquèrent un surplus de population. Et, étant dans l'impossibilité de trouver les terres nécessaires à leur subsistance, les émigrés des territoires

406 S. van de Maele, «Le réseau mégarien de défense territoriale contre l'Attique à l'époque classique (V^e et IV^e s. av. J.-C.)», in *Fortificationes Antiquae*, S. van de Maele et J.M. Fossey (éds.), Amsterdam 1992, p. 93-107; H. Lohmann, «Antike Hirten in Westkleinasien und der Megaris: zur Archäologie der Mediterranen Weidewirtschaft», in *Volk und Verfassung im vorhellenistischen Griechenland. Beiträge auf dem Symposium zu Ehren von Karl-Wilhelm Welwei in Bochum, 1-2 März 1996*, W. Eder et K.-J. Hölkenskamp (éds.), Stuttgart 1997, p. 75-81; P. Zoridis, «Αγροικίες στην ευρύτερη περιοχή Πυργαλαίου της ανατολικής Μεγαρίδας», *AD* 57, 2002 (2010), A', p. 93-118.

407 À en croire Aristophane, *Acharniens*, 519-522, 761; *Paix*, 246, 1000-1002, les Mégariens fournissaient aux marchés d'Athènes de l'ail, des concombres, des coings, des grenades, du sel, des levreaux, des cochons et des mantelets pour les esclaves. Sur les divers produits de la Mégaride, voir Meyer, *Megara*, col. 171-174 (avec les *testimonia*); Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, p. 9-10; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 24; A. Muller, «Megarika», *BCH* 106, 1982, p. 403-405.

408 Polybe, VI, 11a, 5 (*apud* Athénée, X, 440 E); cf. S. Kourakou-Dragona, «'Ο Αίγισθενίτης οἶνος τῆς Μεγαρίδος», in *Οἶνον ἱστορῶ, II, Μεγαρίς Ἡ ἀμπελοοικονομική τῆς ἱστορίας*, G. A. Pikoulas (éd.), Athènes 2002, p. 17-38.

409 Meyer, *Megara*, col. 174; Robert, *Inscr. de Pagai*, p. 116-118 (= *OpMinSel*, II, p. 1269-1271).

conquis par les Corinthiens furent obligés de quitter leur pays⁴¹⁰. Pourtant, l'examen des documents entrepris dans le premier chapitre de l'ouvrage ne confirme pas de pertes mégariennes importantes aux VIII^e et VII^e siècles. Il n'existe pas de trace archéologique d'une possession de Pérachora par les Mégariens à la haute époque archaïque. Et même si Corinthe a réussi à occuper quelques territoires de frontière (Krommyon), il est improbable que ce soit ces pertes – pour lesquelles on n'a pas de date précise – qui provoquèrent le départ des Mégariens. D'ailleurs, les conflits de voisinage sont un type de combat qui caractérise les rapports entre les cités et qui n'implique pas nécessairement un déplacement de population⁴¹¹. En outre, les Mégariens ont aussi vaincu leurs voisins à l'époque archaïque : les sources témoignent de la conquête des terres de frontière par l'olympionique Orsippos et le trésor mégarien rappelle à Olympie une victoire contre Corinthe. La fondation de cinq cités (Mégara en Sicile, Astacos, Chalcédoine, Sélymbria et Byzance dans la Propon-tide) en l'espace de deux générations environ ne saurait donc pas être imputée à la surpopulation et aux défaites dans les guerres extérieures⁴¹².

Il est en revanche permis de supposer que la fondation de ces colonies fut l'œuvre des familles (*oikoi*) exclus du synœcisme et du nouveau système politique mis en place. On assiste dans la deuxième moitié du VIII^e siècle et la première moitié du VII^e siècle à deux phénomènes simultanés : le synœcisme, qui aboutit à la création de la cité, et la colonisation. À mon sens, les changements politiques du haut archaïsme ont provoqué non seulement la création d'institutions nouvelles, mais aussi l'exclusion de certains groupes de l'exercice du pouvoir. Le lien existant entre les luttes internes et l'expulsion est attesté plus tard, pour la Mégare du VI^e siècle : les démocrates bannissent les oligarques et confisquent leurs biens. Si le régime « démocratique » s'appuyait sur une meilleure intégration des jeunes adultes dans la cité (hypothèse de Steinrück), cela expliquerait l'absence du phénomène de la colonisation dans la première moitié du VI^e siècle. L'intervention des Amphictions

410 Hammond, *Heraeum*, p. 93-102 ; Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 70 ; Hind, *Megarian Colonization*, p. 131, 133 ; Paltseva, *Mégare*, p. 230-239 ; cf. Highbarger, *Megara*, p. 66 ; Busolt, *Gr. Gesch.*, I, p. 470-471, n. 4. Voir aussi *supra*, chapitre I.1.1.

411 Cf. Osborne, *Classical Landscape*, p. 145 ; Daverio Rocchi, *Frontiera e confini*, p. 28-30.

412 Figueira, *Chronological Table*, p. 275.

de Delphes provoqua la chute de la «démocratie sans retenue» et le retour des oligarques. On enregistre alors de nouveaux bannissements et les magistratures sont réservées au groupe restreint des exilés du régime «démocratique». Ce renversement politique est probablement la cause de la fondation d’Héraclée du Pont vers 554 par les Mégariens et les Béotiens, qui avaient suivi le conseil de la Pythie. Comme Platon en témoigne, la colonisation reste le meilleur moyen de se débarrasser des hommes qui n’ont rien et qui sont prêts à suivre leurs chefs (*hégémones*) pour s’en prendre aux biens des possédants⁴¹³.

Chose intéressante, des Mégariens bannis de leur cité font appel à l’oracle de Delphes, preuve en étant un passage du traité *Sur l’exil* de Favorin d’Arles, peu commenté par les spécialistes de la colonisation. Cet auteur du II^e siècle ap. J.-C. atteste qu’un exilé mégarien, un certain Lampos/Lampôn, est allé consulter Apollon. À son arrivée, le dieu le salua ainsi : «un homme noble est venu pour chercher une descendance et une demeure»⁴¹⁴. Le personnage n’est pas connu par ailleurs, et l’hypothèse d’Amato selon laquelle il s’agirait du fondateur de Callatis nécessite plus de preuves pour que l’on puisse la suivre⁴¹⁵. La réponse du dieu laisse penser qu’il s’agissait d’un jeune homme, issu d’une famille illustre (il est qualifié de *kleinos*), mais qui ne trouvait ni femme, ni terres dans sa patrie. Dans ces conditions, l’exilé se tourna vers l’oracle de Delphes qui recommanda sans doute la fondation d’une nouvelle cité.

Du reste, il est possible que les défaites de Mégare dans la guerre que celle-ci mena au VI^e siècle contre Athènes pour la possession de Salamine aient joué un rôle dans la décision d’installer une *apoikia* dans le Pont-Euxin. Considérée comme athénienne par les cinq arbitres

413 Platon, *Lois*, V, 736 a ; cf. C. Dougherty, *The Poetics of Colonization. From City to Text in Ancient Greece*, New York-Oxford 1993, p. 37.

414 Favorin d’Arles, *Sur l’exil*, 24, 7-9 (éd. A. Barigazzi ; = XXII, 33-35, éd. A. Tepe-dino Guerra) : [ὁ δ]ὲ Ἐραπόλλων Λάμπων.[.]. τὸν Μεγαρέα φυγάδα ὄντα οὕτως προσηγόρευ[σ]εν· ἰκλε[ι]νὸς ἀνὴρ [ἦκ]ει γενεὰν ἔδραν τε μ[α]τεύων. Bien que Favorin ne précise pas à quel Apollon nous avons affaire, il est certain que celui-ci est le dieu de Delphes, compte tenu du rôle de cette divinité dans la colonisation.

415 E. Amato, «Apollo, Lampos/Lampone e la fondazione di Callatis? (Nota a *Pap. Vat. gr.* 11v, col. 22, 33-35)», *Emerita* 75, 2, 2007, p. 319-338, réfute l’hypothèse selon laquelle le Mégarien mentionné par Favorin serait à identifier avec l’un des fondateurs de Thourioi, l’Athénien Lampôn. Il note avec raison que ce dernier ne fut pas un exilé. Voir *infra*, chapitre II.3.1.1, sur la fondation de Callatis.

de Sparte, l'île n'offrait plus aux jeunes de Mégare la possibilité de guerroyer pour leur cité et pour l'espoir d'acquérir de nouvelles terres. Ainsi, l'expansion de Mégare dans le golfe Saronique prit fin et la cité resta à peu près dans les mêmes frontières jusqu'à l'époque hellénistique, lorsque Aigosthènes et Pagai obtinrent l'indépendance. Ce n'est peut-être pas un hasard si la fondation de Mésambria vers 513/2 par les Mégariens et les Chalcédoniens est contemporaine de l'arbitrage spartiate des années 520-510. Sans les terres de Salamine, certains Mégariens acceptèrent de se joindre à leurs anciens colons pour fonder une *apoikia* sur la rive ouest de la mer Noire.

En vérité, s'il est nécessaire de mettre en garde contre les excès de la thèse de la surpopulation comme seule explication du départ des colons, les facteurs fonciers, quant à eux, méritent d'être pris en compte⁴¹⁶. La division successorale, l'accumulation des terrains entre les mains d'une élite et la confiscation des biens des adversaires politiques produisirent d'inévitables inégalités foncières et économiques⁴¹⁷. Or la fondation d'une cité offrait la possibilité de procéder à la fois à un nouveau lotissement des terres et à une meilleure distribution des honneurs. L'anecdote d'Aithiops, *apoikos* corinthien qui, en route pour la Sicile, vendit le lot (*klèros*) censé lui revenir dans la future Syracuse pour un gâteau de miel, révèle que la possession d'un terrain figure parmi les droits des colons⁴¹⁸. Et, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, le lot occupe une position centrale dans le premier urbanisme de Mégara et de Sélinonte.

D'autre part, on sait que les colonies connaissent aussi des inégalités de statut: une aristocratie foncière, les «gros» (*pacheis*), apparaît à Mégara quelques générations après la fondation⁴¹⁹. Cette stratification sociale découlerait de la mainmise d'une partie des habitants sur les

416 Parmi les prises de position sur les facteurs fonciers dans la colonisation, on renvoie à J. Zurbach, «Question foncière et départs coloniaux. À propos des *apoikiai* archaïques», ASAA 86, série III, 8, 2008 (2010), p. 87-103; D'Ercole, *Colonisation grecque*, p. 51-75.

417 Hésiode, *Travaux et jours*, 376-377, rapporte qu'avoir un seul fils permettra d'éviter la dispersion de l'héritage. Sur la tendance de l'élite à monopoliser la propriété foncière à l'époque archaïque, voir M. Detienne, *Crise agraire et attitude religieuse chez Hésiode*, Bruxelles 1963, p. 12-27; Van Wees, *Mafia of Early Greece*, p. 1-51.

418 Archiloque, fr. 216 (éd. F. Lasserre, CUF).

419 Hérodote, VII, 156; cf. A. Fouchard, *op. cit.*, p. 84, 107.

terres et des différences juridiques existant entre les descendants des premiers colons et les colons supplémentaires. Si le « Serments des Fondateurs » prévoit à Cyrène que les colons ultérieurs auront les mêmes droits que les premiers, c'est sans doute parce que cela n'était pas toujours le cas⁴²⁰. Aristote met en garde contre le risque de sédition qui existe dans les colonies ayant admis de nouveaux colons, et il cite le cas de Byzance, où les *époikoi* furent chassés de la ville à cause d'une rébellion. Les raisons de ce complot pouvaient bien être la revendication d'une meilleure distribution des terres et des droits civiques⁴²¹.

Qu'en est-il des facteurs commerciaux dans la colonisation mégarienne ? Bien que certaines cités soient fondées dans des régions qui deviendront des centres d'échanges importants (comme Byzance), il reste difficile d'établir le rôle du commerce dans le départ de colons⁴²². À cet égard, les sources textuelles et archéologiques ne témoignent, du moins pour l'instant, ni de la présence d'une aristocratie commerçante ou maritime à Mégare (comme celle supposée à Égine ou à Éréttrie), ni de réseaux d'échanges entre la métropole et ses colonies⁴²³. Assurément, cela n'exclut pas l'existence des contacts ; on sait par exemple que les Mégariens collaborent avec leurs *apoikoi* dans la fondation des nouvelles cités (Sélinonte, Mésambria). Mais de manière générale, il faut avouer que par opposition aux relations existant entre Milet, Samos et leurs colonies respectives, les rapports de Mégare avec ses

420 Voir *supra*, chapitre I.1.4.

421 Aristote, *Politique*, V, 3, 11-12, 1303a 25-34.

422 Suivant Smith, *Megara and her Colonies*, p. 76-77 ; *idem*, *Megarais*, p. 78, 98, les raisons de la colonisation mégarienne furent la surpopulation, les luttes internes (dans le cas d'Héraclée du Pont) et surtout le commerce et la recherche des métaux. Il cite dans ce cadre l'exemple de la colonie de Chalcédoine, dont le nom suggérerait que cette cité possédait des mines de cuivre. Celle-ci n'est pourtant pas la seule étymologie et, selon d'autres traditions, Chalcédoine tirait son nom du prophète Calchas ou de son fils, Calchédon : Robu, *Chalcédoine*, p. 144-146, et *infra*, chapitre II.2.2.1.

423 Cf. A. Robu, « Chronique mégarienne. À propos d'un livre récent portant sur les cités mégariennes de Sicile », *AC* 75, 2006, p. 208-209. Sur l'implication des élites d'Égine dans les activités commerciales qui firent la célébrité de l'île, voir Figueira, *Aegina*, p. 280-286. La présence d'une aristocratie maritime a aussi été supposée à Éréttrie : J. et L. Robert, *Bull. ép.*, 1965, 324 (à propos des *aeinautai* érétriens) ; P. Lévêque, « Le dynamisme d'Éréttrie la Rameuse. La genèse précoce d'une cité », *MEFRA* 101, 1989, p. 739-750 ; *idem*, *Les Grecs en Occident*, p. 14.

colonies restent peu documentés⁴²⁴. On constate par ailleurs que les colonies de la Propontide furent confrontées à des guerres difficiles contre les indigènes aussitôt après leur fondation. Leur salut fut en bonne partie rendu possible par leur alliance militaire – elles réussirent à mettre en place un véritable «réseau» mégarien – et aucun soutien de la métropole n’apparaît explicitement mentionné par les sources⁴²⁵. L’hypothèse, avancée jadis par Burn, d’une thalassocratie mégarienne entre ca. 660-599 est donc contestable⁴²⁶.

On ne saurait refuser pour autant toute vocation commerciale aux Mégariens, dont le territoire, situé entre deux golfes (le Golfe de Corinthe au nord-ouest et le Golfe Saronique au sud-est), fut toujours une zone d’échanges très actifs entre le Péloponnèse, l’Attique et la Grèce centrale⁴²⁷. Le passage de commerçants susceptibles d’offrir des informations sur des régions lointaines et la double ouverture sur la mer dont l’isthme de Corinthe bénéficie n’ont fait que favoriser le départ des colons. De même, il convient de rappeler que Mégare est une cité maritime dans l’Antiquité grecque. Selon Théocrite (début du III^e siècle), ses habitants sont excellents au maniement des rames et leur art de la navigation (*nautikè*) aurait été célébré par Simonide⁴²⁸. Et si les guerres de Mégare avec Athènes sont à l’époque archaïque surtout des combats terrestres,

424 Je rappelle que Milet conclut des traités d’*isopolitie* au IV^e siècle avec, entre autres, Olbia et Cyzique : A. Rehm (éd.), *Das Delphinion in Milet*, Berlin 1914, 136 ; 137 ; cf. Graham, *Colony*, p. 99-102 ; Ehrhardt, *Die politischen Beziehungen*, p. 85-87, 115-117 ; P. Herrmann (éd.), *Milet VI. Inschriften von Milet*, vol. I, Berlin-New York 1997, p. 170-171. Sur les rapports entre Milet et ses colonies pontiques au vu des trouvailles céramiques, voir Dupont, *Le Pont-Euxin archaïque*, p. 29-36. Voir *infra*, chapitre II.2.1.2, sur les rapports entre Samos et ses colonies.

425 Voir *infra*, chapitres II.2.1.2 et II.2.4.1.7.

426 Burn, *Gr. Sea Power*, p. 165-177, estime que la mention des Cariens dans la liste des puissances maritimes archaïques, transmise par Eusèbe, est une erreur, et propose le remplacement de ΚΑΡΕΣ par ΜΕΓΑΡΕΙΣ. Cette thèse est acceptée par W. G. Forrest, «Two Chronographic Notes», *CQ* 19, 1969, p. 95-106. *Contra* Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 89.

427 A. Muller, «Megarika», *BCH* 108, 1984, p. 249-251 ; Lévêque, *Grecs en Occident*, p. 15.

428 Théocrite, XII, 27 : Νισαῖοι Μεγαρήs, ἀριστεύοντες ἔρετμοῖs ; Simonide, fr. 124 (éd. D. L. Page), cité par la scholie à Théocrite, XII, 27b : ναυτικοὶ γάρ εἰσι. Μαρτυρεῖ δὲ αὐτοῖs (καὶ) Σιμωνίδης (τῆν) ναυτικὴν. Cf. T. Bergk (éd.), *Poetae Lyrici Graeci*⁴, vol. III, Leipzig 1882, ad fr. 199, p. 523 ; J. H. Molyneux, *Simonides. A Historical Study*, Wauconda IL 1992, p. 200.

l'emploi des navires est parfois mentionné par les sources. Grâce à Pausanias, on apprend que les Mégariens consacèrent dans le sanctuaire de Zeus Olympien, situé au pied de l'acropole Caria, l'éperon d'un navire pris aux ennemis dans un combat naval au large de Salamine⁴²⁹. La cité fournit 20 trières à la flotte des alliés qui affronte les Perses à Salamine, seuls les Athéniens (127 trières, plus les 20 vaisseaux athéniens armés par les Chalcidiens) et les Corinthiens (40 trières) avaient fait mieux⁴³⁰. Ensuite, elle appuie Corinthe dans la guerre contre Corcyre d'abord avec 8 trières (en 435), et, ensuite avec 12 trières (en 433)⁴³¹; durant la guerre du Péloponnèse, ses ressortissants (Hélixos, Komôn) participent en tant qu'amiraux aux batailles navales dans la Propontide en 411 et à Aigos Potamos en 405⁴³².

En conclusion, on peut compter parmi les causes de la colonisation mégarienne, sans crainte de se tromper, la distribution inégale des droits civiques et des terres, les luttes intestines et le bannissement des adversaires politiques. On pourrait ajouter à celles-ci des facteurs conjoncturels, tels que la famine provoquée par une période prolongée de sécheresse et de mauvaises récoltes. À cet égard, nous ne disposons que de témoignages indirects et de trouvailles incomplètes. On peut citer notamment un passage de Pausanias, qui explique le culte rendu à Zeus *Aphésios* (« Libérateur »), au sommet des Roches Sironiennes, par une sécheresse qui s'était abattue sur la Grèce. Après la consultation de l'oracle de Delphes, les Grecs s'adressèrent à Éaque d'Égine pour intercéder en leur faveur auprès de Zeus *Panellénios*. Malheureusement, le passage est ensuite corrompu et l'interprétation de l'épiclèse *Aphésios*, que le Périégète met en rapport avec ἄφιέναι, reste difficile⁴³³. Arrien rapporte que Deucalion consacra un autel à Zeus *Aphésios* sur le sommet de l'acropole d'Argos (le lieu de son refuge), en guise de remerciement pour avoir échappé au déluge⁴³⁴. La plupart des spécialistes

429 Pausanias, I, 40, 4-5; cf. A. Muller, « Megarika », *BCH* 108, 1984, p. 256-260. La proue qui orne les monnaies mégariennes en bronze d'époque hellénistique serait, d'après Head, *HN*², p. 394, celle de cet ancien navire pris par les Mégariens aux Athéniens.

430 Hérodote, VIII, 1.

431 Thucydide, I, 27, 2; 46, 1.

432 Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 255-256 (avec les *testimonia*).

433 Pausanias, I, 44, 9; voir aussi II, 29, 7-8; cf. Piccirilli, *MEGARIKA*, p. 94-97.

434 Arrien, *FGrHist* 156 F 16. Pour Hanell, *Megarische Studien*, p. 79-83, le culte mégarien de Zeus *Aphésios* serait d'origine argienne et il serait, lui aussi, à mettre en rapport avec le mythe du déluge.

pensent que Zeus *Aphésios* est une divinité «météorologique», qui apporte la pluie et frappe du tonnerre⁴³⁵. En revanche, Robert l'interprète comme un dieu qui guide les voyageurs et assure leur bon départ, en considérant la légende de Pausanias comme étiologique⁴³⁶. Le sanctuaire de Zeus *Aphésios* a été localisé sur une terrasse, au lieu-dit «Marmara», à deux heures environ au sud-ouest de Mégare, là où des fouilles de Philios ont mis au jour en 1889 un ensemble de plusieurs constructions (temple, autel, bases d'offrandes, divers bâtiments, voir pl. V et VI). Sur la foi de la brève description des céramiques donnée par le fouilleur, Muller suggère que le sanctuaire fut fondé vers la fin de l'époque géométrique et qu'il connut une fréquentation durant les époques archaïque et classique⁴³⁷. Néanmoins, en l'absence d'une publication détaillée des trouvailles, les différentes phases du sanctuaire demeurent inconnues. Il serait en conséquence hasardeux de tirer une conclusion sur un événement

- 435 L. R. Farnell, *The Cults of the Greek States*, vol. I, Oxford 1896 p. 51 ; A. B. Cook, *Zeus. A Study in Ancient Religion*, vol. II, part I, Cambridge 1925, p. 179 ; J. McK. Camp II, « A Drought in the Late Eighth Century B.C. », *Hesperia* 48, 1979, p. 408 ; M. B. Sakellariou, *Le peuplement de la Grèce et du bassin égéen aux hautes époques. 3. Les proto-Grecs*, Athènes 1980, p. 214-216 ; A. Muller, « Megarika », *BCH* 107, 1983, p. 170-171 ; Antonetti, *Panthéon de Mégare*, p. 42.
- 436 L. Preller, *Griechische Mythologie. Vierte Auflage bearbeitet von Carl Robert*, vol. I, Berlin 1894, p. 118, n. 3. Cf. L. R. Farnell, *op. cit.*, p. 45 ; Highbarger, *Megara*, p. 41-42 ; M. K. Langdon, *A Sanctuary of Zeus on Mount Hymettos*, *Hesperia*, Suppl. 16, Princeton 1976, p. 82.
- 437 H. G. Lolling, « Συμβολαὶ εἰς τὴν τοπογραφίαν τῆς Μεγαρίδος », *AEph* 1885, col. 213-216, a été le premier à reconnaître dans les vestiges de Marmara les restes du sanctuaire de Zeus *Aphésios*. Il fut suivi par D. Philios, « Ἀνασκαφαὶ παρὰ τὰ Μέγαρα », *AEph* 1890, col. 21-64 (avec une lettre de H. G. Lolling, p. 55-62) ; A. B. Cook, *op. cit.*, vol. II, part 2, p. 895-897. Contra N. Pharaklas, in Sakellariou-Pharaklas, *Μεγαρίς*, Annexe 4, p. 1-10, qui interprète les ruines comme celles d'un *Asclépieion* ; N. D. Papachatzis (éd.), *Πανσανίου Ἑλλάδος Περιήγησις*, I, Ἴ�ττικά, Athènes 1974, p. 518, n. 1, qui pense qu'il s'agissait des locaux d'une garnison qui devait surveiller le passage scironien. Ces deux opinions ont été rejetées par A. Muller, *BCH* 107, 1983, p. 157-176, qui a apporté de nouveaux arguments en faveur de la première identification des constructions. Cf. Mazarakis Ainian, *From Rulers' Dwellings to Temples*, p. 318. Notons aussi que le *graffito* ΦΕΣ trouvé à Marmara donne peut-être l'épiclèse du dieu : D. Philios, *op. cit.*, p. 46, pl. 6, n° 7 ; repris dans *IG VII 3494*: [Διὸς Ἄ]φες[του] ou [Διὶ Ἄ]φες[τω].

tuel lien entre le culte de Zeus *Aphésios* et le départ des colons à cause d'une sécheresse de longue durée⁴³⁸.

Pour les modalités de l'envoi des colons, force est de mentionner l'interprétation du culte mégarien d'Apollon *Dékatèphoros*, avancée par C. Antonetti. Selon cette savante, le surnom *Dékatèphoros* ferait référence à «l'éloignement d'une partie du corps civique vouée à un dieu», le mot *dékatè* (la «dîme») ayant acquis un sens technique dans le cadre de la colonisation⁴³⁹. La célébration d'Apollon *Dékatèphoros* dans l'ancien *Apollônion* de la ville aux côtés d'Apollon Archégète, divinité spécifique de la colonisation, appuierait aussi cette opinion⁴⁴⁰. On se rappelle aussi la tradition selon laquelle la cité de Rhégion fut fondée par des Chalcidiens consacrés comme dîme à Apollon à cause d'une famine⁴⁴¹. Confrontés à des situations exceptionnelles (disettes, épidémies ou *staseis*), les Mégariens auraient offert, eux-aussi, une partie du corps civique à Apollon, célébré depuis comme *Dékatèphoros*. Bien que cette hypothèse soit séduisante, il faut avouer qu'elle n'est pas la seule explication possible. On doit peut-être privilégier un sens général pour *Dékatèphoros*, épiclèse qui renvoie à la qualité de «receveur de dîme»

438 J. McK. Camp, *op. cit.*, p. 397-411, invoque divers témoignages archéologiques (surtout l'augmentation des puits vers 760-700 sur le site de la future agora d'Athènes) et textuels pour appuyer la légende de la sécheresse évoquée par Pausanias. D'après lui, cette sécheresse prolongée et la famine qui la suivit pourraient expliquer la colonisation grecque de la fin du VIII^e et du début du VII^e siècle. La thèse de Camp a été critiquée par A. M. Snodgrass, «Two Demographic Notes», in *The Greek Renaissance of the Eight Century B.C. Tradition and Innovation. Proceedings of the Second International Symposium at the Swedish Institute in Athens, 1-5 June 1981*, R. Hägg (éd.), Stockholm 1983, p. 170, qui refuse de considérer le site de l'Agora comme représentatif de la situation en Attique au VIII^e siècle. Car Athènes n'était à cette époque qu'un groupe de villages, peu centré sur l'Acropole. Un autre contre-argument de Snodgrass, qui peut valoir aussi pour la Mégaride, est qu'il est difficile de croire qu'une sécheresse affecta l'Attique durant deux générations, un tel fléau étant limité dans la Méditerranée à des périodes de quelques années. Cf. M. Sakellariou, *ASAA* 59, N. S. 43, 1981 (1983), p. 157-158; I. Morris «Archaeology and Archaic Greek History», in *Archaic Greece: New Approaches and New Evidence*, N. Fisher et H. van Wees (éds.), London 1998, p. 76-77.

439 Antonetti, *Apollon*, p. 20-21. Sur la pratique de consacrer une dîme d'hommes à Apollon de Delphes, voir Malkin, *Religion and Colon.*, p. 37-41.

440 Pausanias, I, 42, 5, atteste que l'ancien temple d'Apollon abrita à Mégare les statues d'Apollon Pythien, d'Apollon *Dékatèphoros* et d'Apollon Archégète.

441 Strabon, VI, 1, 6, C 257.

du dieu et que l'on célèbre notamment après une victoire militaire⁴⁴². De fait, on constate que les Mégariens consacrèrent à Delphes, au cours du V^e siècle, une statue d'Apollon tenant une lance, après une victoire contre des Athéniens à Nisaia⁴⁴³. Et Vatin pense avoir retrouvé la base de cette statue sur laquelle le mot *dékatè* apparaîtrait aussi⁴⁴⁴. Apollon n'est d'ailleurs pas la seule divinité à qui l'on apporte une dîme à Mégare et une inscription mentionne la consécration vers le milieu du V^e siècle d'une *dékatè* à Athéna⁴⁴⁵.

Enfin, dans l'examen des raisons de la colonisation, je crois qu'une distinction entre les différentes vagues de colons s'impose. Car les conditions des départs dans la deuxième moitié du VIII^e - première moitié du VII^e siècle furent sans doute différentes de celles du VI^e siècle. On retiendra dans ce cadre que les colonies de Sicile et de la Propontide furent le résultat d'un processus d'unification politique, que les anciens nommèrent *synoikismos*, et qui entraîna le départ du surplus d'hommes que la nouvelle cité oligarchique ne pouvait pas intégrer politiquement et économiquement. La fondation d'Héraclée du Pont vers le milieu du VI^e siècle, quant à elle, découla des luttes entre diverses factions politiques et est à mettre en rapport avec le renversement de la « démocratie sans retenue ». L'installation des Mégariens à Mésambria vers la fin du VI^e siècle survint dans le contexte de l'attribution de l'île de Salamine par les arbitres spartiates à Athènes. Comme nous avons pu le constater, ce sont les jeunes hommes qui participent aux combats contre Athènes et qui sont habituellement recrutés pour fonder des *apoikiai*. La guerre et la colonisation peuvent apporter de la gloire à la cité et faire accroître

442 Highbarger, *Megara*, p. 32-33 ; Hanell, *Megarische Studien*, p. 89 ; Detienne, *Apollon*, p. 217 ; F. Chamoux (éd.), *Pausanias, Description de la Grèce, Livre I, L'Attique*, Paris 1992, ad I, 42, 5, p. 262, suggère que la statue d'Apollon *Dékatèphoros* fut érigée avec la dîme d'un butin ou d'une récolte.

443 Pausanias, X, 15, 1 ; Plutarque, *Sur les oracles de la Pythie*, 16 (= *Moralia* 402 A).

444 C. Vatin, « L'Apollon des Mégariens à Delphes », *MEFRA* 95, 2, 1983, p. 628-633 (*SEG* XXXIII, 438), date la dédicace de 446-445, lorsque les Mégariens abandonnèrent l'alliance athénienne et, appuyés par les Péloponnésiens, envahirent l'Attique. Le butin obtenu à cette occasion leur aurait permis d'ériger une statue d'Apollon à Delphes. En revanche, Legon, *Megara Pol. Hist.*, p. 254-255, n. 70, estime que l'ex-voto se placerait dans le contexte de la reprise de Nisaia par les Mégariens, après 412.

445 *IG* VII 37 ; P.A. Hansen (éd.), *Carmina epigraphica Graeca saeculorum VIII-V a. Chr. n.*, Berlin-New York 1983, n° 361.

sa renommée⁴⁴⁶. Il est d'ailleurs vraisemblable qu'une compétition existait entre Mégare et d'autres cités (Corinthe, Samos, Milet) dans la colonisation et dans l'appropriation des territoires durant l'époque archaïque. Les récits témoignent des conflits entre les Mégariens et les Chalcidiens à Léontinoi en Sicile⁴⁴⁷, et entre les Mégariens et les Samiens dans la Propontide⁴⁴⁸.

Au surplus, il ne faut pas oublier que le succès des implantations coloniales tient aussi à la collaboration des Mégariens avec les habitants d'autres cités grecques (Béotiens, Argiens, Mégariens des colonies), et parfois à de bons contacts avec les tribus indigènes (voir le rôle du roi Hyblôn dans la fondation de Mégara). La participation des groupes de colons non mégariens à l'établissement et au développement des colonies ne relève pas nécessairement d'une décision d'État (à savoir de leur cité d'origine), mais souvent d'une implication individuelle. Il existait en Sicile, tout comme en Propontide, des alliances entre des groupes de colons menés par divers chefs (*hégémones*); ces derniers sont par la suite célébrés dans les colonies comme fondateurs de la cité (*oikistai*) ou de divers groupes gentilices.

Le départ des colons mégariens semble être néanmoins organisé dans le cadre de la cité, les grandes familles participent à cette entreprise collective et assurent le transfert des coutumes institutionnelles (*nomima*) de la cité-mère vers les *apoikiai*⁴⁴⁹. L'examen des traditions de fondation et des institutions politiques mégariennes, que j'ai prévu d'entreprendre dans les deux autres parties de l'ouvrage, montrera le désir des colonies de rappeler leur ancienne origine et de conserver l'héritage institutionnel de leur métropole.

446 Le cas de la fondation de Cyrène est particulièrement intéressant pour la participation des jeunes hommes dans la colonisation et leur modalité de désignation. Hérodote, IV, 153, rapporte que les Thériens décidèrent de recruter un frère sur deux, sans doute un fils par famille, choisi par le tirage au sort. Cette règle est mentionnée par le « Serment des Fondateurs » *SEG IX*, 3, voir les lignes 27-30 dans la nouvelle édition de l'inscription donnée par C. Dobias-Lalou, *op. cit.*, p. 244-246. Cf. F. Chamoux, *Cyrène sous la monarchie des Battiades*, Paris 1953, p. 105-111; J. Zurbach, *op. cit.*, p. 95-98.

447 Voir *infra*, chapitre II.1.1.1.

448 Voir *infra*, chapitre II.2.1.2.

449 À en croire une tradition transmise par Denys de Byzance, 53, p. 22-23 (éd. R. Güngerich), ce furent les sept maisons mégariennes les plus nobles qui s'installèrent sur la rive européenne du Bosphore thrace. Voir *infra*, chapitres II.2.4.1.1.